SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:
The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :
L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, May 7, 2012

Le lundi 7 mai 2012

Issue No. 12

Fascicule n° 12

Third meeting on:

Issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child

Troisième réunion concernant :

La question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

INCLUDING:
THE FIFTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Invitation to the Minister of Indian Affairs and Northern Development to appear with his officials before the committee for the purpose of updating the members of the committee on actions taken concerning the recommendations contained in the committee's report entitled: *A Hard Bed to lie in: Matrimonial Real Property on Reserve*, tabled in the Senate November 4, 2003)

Y COMPRIS :
LE CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(L'invitation au ministre des Affaires indiennes et du Nord accompagné de ses hauts fonctionnaires à comparaître devant le comité afin de faire une mise à jour sur les actions prises par le ministère concernant les recommandations incluses dans le rapport du comité intitulé *Un toit précaire : Les biens matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au Sénat le 4 novembre 2003)

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

49518

STANDING SENATE COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk
Ataullahjan
* Cowan (or Tardif)
Harb
Hubley
* LeBreton, P.C. (or Carignan)
Meredith
White
Zimmer

*Ex officio members

(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk
Ataullahjan
* Cowan (ou Tardif)
Harb
Hubley
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)
Meredith
White
Zimmer

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 7, 2012
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4:04 p.m. in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Brazeau, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White and Zimmer (9).

In attendance: Julian Walker and Lyne Casavan, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Ceri Au, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

California Polytechnic State University and Concordia University:

Elizabeth Meyer, Professor, School of Education (by video conference).

University of British Columbia:

Shelley Hymel, Professor, Department of Educational and Counselling Psychology, and Special Education (by video conference).

Carleton University:

Tina Daniels, Associate Professor, Department of Psychology.

Public Health Agency of Canada:

Marla Israel, Acting Director General, Centre for Health Promotion.

Royal Canadian Mounted Police:

Inspector Michael Lesage, Acting Director General, National Aboriginal Policing;

Erin Mulvihill, Coordinator, RCMP Youth Engagement Section, National Crime Prevention Services.

Public Safety Canada:

Daniel Sansfaçon, Director, Policy, Research and Evaluation, National Crime Prevention Centre.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 7 mai 2012
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 4, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Brazeau, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White and Zimmer (9).

Également présents : Julian Walker et Lyne Casavan, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ceri Au, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son étude sur la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte integral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

California Polytechnic State University et Université Concordia :

Elizabeth Meyer, professeure, École de l'éducation (par vidéoconférence)

Université de la Colombie-Britannique :

Shelley Hymel, professeure, Département de pédagogie et psychologie de l'orientation et de l'éducation spécialisée (par vidéoconférence).

Université Carleton :

Tina Daniels, professeure agrégée, Département de psychologie.

Agence de la santé publique du Canada :

Marla Israel, directrice générale par intérim, Centre pour la promotion de la santé.

Gendarmerie royale du Canada :

Inspecteur Michael Lesage, directeur général par intérim, Services nationaux de police autochtone;

Erin Mulvihill, coordonnatrice, Section de mobilisation des jeunes de la GRC, Services nationaux de prévention du crime.

Sécurité publique Canada :

Daniel Sansfaçon, directeur, Politiques, recherche et évaluation, Centre national de prévention du crime.

Ms. Meyer, Ms. Hymel and Ms. Daniels each made a statement and, together, answered questions.

At 6:06 p.m., the committee suspended.

At 6:30 p.m., the committee resumed.

Ms. Israel, Inspector Lesage and Mr. Sansfaçon each made a statement and, together, answered questions.

At 7:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Mme Meyer, Mme Hymel et Mme Daniels font un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 18 h 6, la séance est suspendue.

À 18 h 30, la séance reprend.

Mme Israël, M. Lesage et M. Sansfaçon font un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 19 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 3, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights has the honour to table its

FIFTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, November 2, 2011, to invite the Minister of Indian Affairs and Northern Development to appear with his officials before the committee for the purpose of updating the members of the committee on actions taken concerning the recommendations contained in the committee's report entitled *A Hard Bed to lie in: Matrimonial Real Property on Reserve*, tabled in the Senate November 4, 2003, is pleased to report as follows:

The Committee heard from the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development on November 21, 2011 during its study of Bill S-2, An Act respecting family homes situated on First Nation reserves and matrimonial interests or rights in or to structures and lands situated on thoses reserves. Since the proposed legislation responds to many of the key concerns identified in your committee's report, it now reports that a further meeting with the minister is no longer necessary at this point and has hereby concluded its study into this matter.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 3 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a l'honneur de déposer son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 2 novembre 2011 à inviter le ministre des Affaires indiennes et du Nord accompagné de ses hauts fonctionnaires à comparaître devant le comité afin de faire une mise à jour sur les actions prises par le ministère concernant les recommandations incluses dans le rapport du comité intitulé *Un toit précaire : Les biens matrimoniaux situés dans les réserves*, déposé au Sénat le 4 novembre 2003, est heureux de déposer le rapport qui suit :

Le 21 novembre 2011, dans le cadre de son étude du projet de loi S-2, Loi concernant les foyers familiaux situés dans les réserves des premières nations et les droits ou intérêts matrimoniaux sur les constructions et terres situées dans ces réserves, le comité a entendu le témoignage du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien. Puisque la mesure législative proposée règle un bon nombre des préoccupations qu'il exprimait dans son rapport, le Comité estime qu'aucune autre rencontre avec le ministre n'est nécessaire et qu'il peut maintenant conclure son étude de la question.

Respectueusement soumis,

La présidente,

MOBINA S. B. JAFFER

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 7, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:04 p.m. to study the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this is the 14th meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights of the Forty-first Parliament. This committee has been mandated by the Senate to conduct reviews of issues related to human rights, both in Canada and abroad.

My name is Mobina Jaffer and, as chair of this committee, I am pleased to welcome you to this meeting. I would ask the other members to introduce themselves as well. We will start with Senator Brazeau.

Senator Brazeau: Patrick Brazeau from Quebec.

[*English*]

Senator Ataullahjan: Senator Ataullahjan from Ontario.

Senator White: I am Vern White from Ontario.

Senator Andreychuk: I am Raynell Andreychuk from Saskatchewan.

Senator Hubley: Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

The Chair: We have representatives from the Parliamentary Officers' Study Program with us. We welcome you to Standing Senate Committee on Human Rights.

[*Translation*]

On March 15, 2001, the Rules of the Senate were amended in order to create a new standing committee, the Standing Senate Committee on Human Rights. This committee has a number of functions, in particular to educate the public, to ensure the proper enforcement and respect for international human rights legislation and principles, and to ensure the Canadian laws and policies are properly enforced, in accordance with the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Canadian Human Rights Act.

On November 23, our committee tabled a report on the sexual exploitation of children. During our study, we focused on the causes of sexual exploitation of children, emphasizing the role of the Internet.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 7 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 4, pour faire une étude sur la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous en sommes à la 14e réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne de la 41e législature. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

Je m'appelle Mobina Jaffer et, en tant que présidente de ce comité, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion. Je demanderais également aux autres membres de se présenter. On va commencer avec le sénateur Brazeau.

Le sénateur Brazeau : Patrick Brazeau, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Ataullahjan : Sénateur Ataullahjan, de l'Ontario.

Le sénateur White : Vern White, de l'Ontario.

Le sénateur Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Hubley : Sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La présidente : Il y a parmi nous des représentants du Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires. Nous vous souhaitons la bienvenue au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

[*Français*]

Le 15 mars 2001, le Sénat a modifié son Règlement afin de créer un nouveau comité permanent, soit celui des droits de la personne. Ce comité assume plusieurs fonctions, notamment celles de sensibiliser le public, de veiller à la bonne mise en application et au respect des lois et principes internationaux des droits de la personne, et de s'assurer que les lois et politiques canadiennes sont bien mises en application, et ce, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Le 23 novembre, notre comité a déposé un rapport sur l'exploitation sexuelle des enfants. Au cours de notre étude, nous nous sommes attachés aux causes de l'exploitation sexuelle des enfants et nous avons souligné le rôle d'Internet.

Here it was brought to our attention that the Internet has broadened the scope of sexual exploitation by facilitating direct and anonymous contact. After identifying the role the Internet plays in regard to sexual exploitation of children, our committee decided to further examine ways in which the Internet compromises the safety of our children.

On November 30, 2011, our committee was authorized by the Senate to examine and report upon the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

[*English*]

On November 30, 2011, the Standing Senate Committee on Human Rights was authorized by the Senate to examine and report upon the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

On April 18, 2011, the UN Committee on the Rights of the Child stated that mental violence as framed in the article 19 of the convention can include:

> Psychological bullying and hazing by adults or other children, including via information and communication technologies (ICTs) such as mobile phones and the Internet (known as "cyberbullying").

The permanent standing committee on human rights is aware that the face of bullying has changed. For now, it has moved from classrooms and schoolyards into the security of our homes by way of the Internet. In addition to the social, verbal and physical abuse many children today are forced to endure cyberbullying which is yet an additional challenge to a young person.

Cyberbullying, as defined by the Montreal police, is the posting of threatening or degrading messages about someone using words, images and it also includes harassment.

Cyberbullying take place through emails, in chat rooms, discussion groups, web sites and through instant messaging.

This is a problem that many of our young people are facing. In fact, recent studies have indicated that 25 per cent of young net surfers say they have received hate messages about other people via email.

Over the past decade we have watched bullying move from our classrooms and playgrounds into our homes by way of the Internet. With the popularity of handheld devices and smart phones today, it has become very difficult, if not impossible, to escape cyberbullies. One can even make the argument that

On a en effet attiré notre attention sur le fait que l'Internet avait élargi la portée de l'exploitation sexuelle en facilitant un contact direct et anonyme. Après avoir établi le rôle joué par l'Internet dans l'exploitation sexuelle des enfants, notre comité a décidé d'examiner les autres façons dont l'Internet nuit à la sécurité de nos enfants.

Le 30 novembre 2011, le Sénat a confié à notre comité le mandat d'examiner la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et d'en faire rapport.

[*Traduction*]

Le 30 novembre 2011, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a été autorisé par le Sénat à examiner, en vue d'en faire rapport, la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le 18 avril 2011, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a déclaré que la violence mentale dont il est question à l'article 19 de la convention peut inclure ce qui suit :

> L'intimidation psychologique et l'initiation par des adultes ou d'autres enfants, y compris au moyen des technologies de l'information et des communications (TIC) comme les téléphones cellulaires et Internet (la « cyberintimidation »).

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne sait que l'intimidation a changé de visage. Elle n'a maintenant plus lieu dans les salles de classe et dans les cours d'école. Aujourd'hui, elle déjoue la sécurité de nos foyers en passant par Internet. En plus de la violence sociale, verbale et physique, beaucoup d'enfants doivent maintenant endurer la cyberintimidation, qui pose encore un obstacle de plus pour une jeune personne.

D'après le Service de police de Montréal, l'intimidation, c'est l'affichage de menaces ou de messages dégradants au sujet d'une personne à l'aide de paroles ou d'images, et elle inclut également le harcèlement.

La cyberintimidation se fait par courriels, dans les bavardoirs, dans les groupes de discussion et dans les sites web et par messagerie instantanée.

C'est un problème auquel font face beaucoup de nos jeunes. En fait, selon des études récentes, le quart des jeunes internautes disent avoir reçu des messages haineux concernant d'autres personnes par courriel.

Au cours de la dernière décennie, nous avons été témoins du passage de l'intimidation de nos salles de classe et de nos terrains de jeux à nos foyers, au moyen d'Internet. Vu la popularité des appareils portatifs et des téléphones intelligents, il est devenu très difficile aujourd'hui, voire impossible, d'échapper aux cyberintimidateurs. On pourrait même dire que les appareils

handheld devices like BlackBerrys and iPhones have become a part of many young people's anatomy, as they are rarely separated from their devices.

Without protection and assistance, many children who are victims of cyberbullying are left to face these challenges alone. Our committee intends to examine ways in which we both protect and assist our children.

This is our third meeting on this study, and I would like to introduce our first panel. We have with us today Dr. Elizabeth Meyer, Dr. Shelley Hymel, and Dr. Tina Daniels. Professor Meyer, who is joining us via video conference, is an assistant professor of education at California State Polytechnic University and has published a number of books and papers on cyberbullying, bullying, harassment and gender, and she examines how those issues affect young people in schools.

Dr. Shelley Hymel is a professor of psychology at the University of British Columbia. She has written a number of publications pertaining to psychological and social development in school-age children, and has focused on bullying and youth aggression.

We also have the pleasure to welcome Dr. Tina Daniels. She is an associate professor at Carleton University's Department of Psychology and is the Coordinator of the Child Studies program at Carleton. She is an executive member of the anti-bullying NGO, PREVNet, and is the current chair of the Ottawa Anti-bullying Coalition.

I would like to welcome all of you to the committee. I know you all have opening statements; we will start with Dr. Meyer.

Elizabeth Meyer, Professor, School of Education, California Polytechnic State University and Concordia University: Good afternoon, Madam Chair and honourable senators. Thank you for the opportunity to present today. I am proud to have the chance to address you as a parent, a teacher, a scholar and an advocate for youth.

I would like to start with some stories from the U.S. to contextualize my comments and recommendations. In the spring of 2009, a 13-year-old Hope sent a sext message to a boy at school she had a crush on. Another girl found this image on the boy's phone and forwarded it around the school. She was suspended at school for sending the photo and was then subjected to sexual harassment from her peers throughout the summer. When school started in the fall, the school councillor noticed Hope had started engaging in self-harm by cutting herself, and asked her to sign a no-harm contract but did not inform the family of her concerns.

portatifs comme les BlackBerry et les iPhone sont une nouvelle partie du corps de beaucoup de jeunes, puisqu'ils s'en séparent rarement.

Sans protection et sans aide, beaucoup d'enfants victimes de cyberintimidation doivent arriver à surmonter ces obstacles seuls. Le comité a l'intention d'examiner les façons de protéger nos enfants et de leur venir en aide.

Il s'agit de notre troisième séance dans le cadre de l'étude, et j'aimerais présenter les membres de notre premier groupe de témoins. Nous recevons aujourd'hui Mmes Elizabeth Meyer, Shelley Hymel et Tina Daniels. Mme Meyer, qui participe à la séance par vidéoconférence, est professeure adjointe d'éducation à California Polytechnic State University et l'auteure d'un certain nombre d'ouvrages et d'articles sur la cyberintimidation, l'intimidation, le harcèlement et l'inégalité des sexes, et elle examine l'incidence de ces problèmes sur les jeunes dans les écoles.

Mme Shelley Hymel est professeure de psychologie à l'Université de la Colombie-Britannique. Elle est l'auteure d'un certain nombre de publications sur le développement psychologique et social des enfants d'âge scolaire, et elle s'est intéressée en particulier à l'intimidation et à l'agression chez les adolescents.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir Mme Tina Daniels. Mme Daniels est professeure agrégée au Département de psychologie de l'Université Carleton, et elle est la coordonnatrice du programme d'études sur l'enfance de cette université. Elle est aussi membre de la direction d'une ONG de lutte contre l'intimidation, PREVNet, et l'actuelle présidente de la Coalition contre l'intimidation d'Ottawa.

J'aimerais vous souhaiter à toutes la bienvenue à la séance du comité. Je sais que vous avez toutes des déclarations préliminaires à faire. Nous allons commencer par Mme Meyer.

Elizabeth Meyer, professeure, École de l'éducation, California Polytechnic State University et Université Concordia : Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs. Merci de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui. Je suis fière d'avoir l'occasion de m'adresser à vous en tant que mère, enseignante, universitaire et défenseure des jeunes.

J'aimerais commencer par vous raconter certaines choses qui se sont passées aux États-Unis pour mettre en contexte mes observations et mes recommandations. Au printemps 2009, une jeune fille de 13 ans, Hope, a envoyé un sexto à un garçon de l'école pour lequel elle avait le béguin. Une autre fille a trouvé la photo dans le téléphone du garçon, et elle l'a transmise aux autres élèves de l'école. Hope a été suspendue pour avoir envoyé la photo, et elle a subi du harcèlement sexuel de la part de ses pairs pendant tout l'été. Lorsque les cours ont recommencé à l'automne, le conseiller pédagogique a remarqué qu'elle avait commencé à s'automutiler et il lui a demandé de signer un engagement à ne pas se faire du mal, mais il n'a pas informé sa famille de ce qui la préoccupait.

Hope hanged herself from her bedpost the next day. Her mother found her when she came in to say good night.

Hope s'est pendue au pied de son lit le jour suivant. Sa mère l'a trouvée lorsqu'elle est venue lui dire bonne nuit.

There have been similar cases in Ohio, New Jersey and California where such cyberbullying led to anti-bullying and comprehensive cyberbullying legislation in those states. This legislation is important because recent case law in the United States has only muddied the waters on schools' authority to intervene in incidents of online harassment.

Il y a eu des cas similaires en Ohio, au New Jersey et en Californie, où des occurrences de cyberintimidation de ce genre ont mené à l'adoption de lois contre l'intimidation et de dispositions législatives exhaustives concernant la cyberintimidation. Les lois de ce genre sont importantes, parce que la jurisprudence récente aux États-Unis n'a fait que rendre confuse la question du pouvoir des écoles d'intervenir lorsque surviennent des cas de harcèlement en ligne.

For example, a California case, *J.C. v. Beverly Hills Unified School District*, had a group of students who had been filmed talking about a classmate after school, calling her things like "slut" and "ugly." It was posted to YouTube. The student complained and the school then suspended the one who posted the video. That student then successfully sued the school for violating her expression rights.

Dans une affaire entendue récemment en Californie, *J.C. v. Beverly Hills Unified School District*, par exemple, un groupe d'étudiants avait été filmé en train de parler d'une camarade de classe après l'école et disant d'elle qu'elle était « laide » et que c'était une « putain ». Le film a été affiché dans YouTube. L'étudiante concernée s'est plainte auprès de l'administration de l'école, qui a suspendu la personne qui avait affiché la vidéo. Cette dernière a ensuite poursuivi l'école pour violation de son droit d'expression, et elle a eu gain de cause.

On the oppose side of the coin, a school district in West Virginia was in a similar situation where students created a MySpace page using sexualized insults about another female student, such as "slut" and "whore." The school's action in this case was supported by the courts.

À l'autre extrême, le district scolaire de Virginie-Occidentale s'est retrouvé dans une situation semblable lorsque des étudiants ont créé une page MySpace pour y afficher des insultes de nature sexuelle au sujet d'une autre élève de sexe féminin, comme « putain » et « prostituée ». Dans ce cas-ci, les tribunaux ont confirmé le bien-fondé des mesures prises par l'école.

These conflicting legal decisions leave schools with no clear guidance on how to respond. Teachers and administrators feel insecure and powerless to intervene. Schools need clear jurisdiction to be able to address incidents that take place off-campus but clearly impact students' feelings of safety at school and, by extension, in their community.

Ces décisions contradictoires des tribunaux font en sorte que les écoles ne savent pas comment réagir, puisqu'elles ne reçoivent pas de directives claires. Les enseignants et les administrateurs sont craintifs et se sentent impuissants. Il faut confier aux écoles un pouvoir d'intervention clair pour qu'elles puissent régler les incidents qui surviennent en dehors de l'école, mais qui ont manifestement une incidence sur le sentiment de sécurité des élèves à l'école, et par extension, dans leur collectivité.

We must also be aware of particularly vulnerable groups who seek information and support online, particularly lesbian, gay, bisexual and transgender youth. These young people are more likely to have minimal support at home and in school, and even experience negative and hostile responses from adults and family members in their lives. They need alternative sources of support, such as a national hotline or other federally-supported resources because their local networks will not always be supportive.

Nous devons aussi tenir compte des groupes particulièrement vulnérables qui cherchent de l'information et du soutien en ligne, et surtout les jeunes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres. Ces jeunes sont plus susceptibles que les autres de recevoir peu de soutien à la maison et à l'école, et même d'obtenir une réaction négative et hostile de la part des adultes et des membres de leur famille qu'ils côtoient. Ils ont besoin d'autres sources de soutien, comme une ligne sans frais nationale ou d'autres ressources financées par le gouvernement fédéral, parce que leurs réseaux locaux ne leur offrent pas toujours d'aide.

Transgender and gender non-conforming youth are particularly vulnerable. Research tells us that these young people experience extremely high rates of verbal and physical harassment at school and in their communities. Greater protections for transgender Canadians must be clearly incorporated in any human rights project.

Les jeunes transgenres et non-conformistes sexuels sont particulièrement vulnérables. Les études montrent que ces jeunes subissent du harcèlement verbal et physique à l'école et dans leur collectivité dans une proportion extrêmement élevée. Il faut que des mécanismes de protection des Canadiens transgenres plus solides soient clairement intégrés dans tout projet relatif aux droits de la personne.

School leaders, local law enforcement, health and social service agencies all must be encouraged to collaborate on solutions to these problems in communities across Canada, with a particular emphasis on issues related to gender and sexuality.

Les dirigeants des écoles, les services de police et les organismes de soins de santé et de services sociaux doivent tous être encouragés à collaborer à la recherche de solutions à ces problèmes dans les collectivités de l'ensemble du Canada, en mettant l'accent sur les questions liées au sexe et à la sexualité

Targets of cyberbullying often skip school and experience higher levels of anxiety, depression, alcohol and drug abuse, and suicidal thoughts. Therefore, there needs to be strong collaboration with and support from the health and social service agencies, as well as law enforcement and school discipline.

Les victimes de cyberintimidation ratent souvent des cours et vivent davantage d'anxiété et de dépression et elles ont davantage de problèmes de toxicomanie et de tendances suicidaires que les autres. Il faut donc qu'il y ait une bonne collaboration avec les organismes de soins de santé et de services sociaux et que ceux-ci fournissent du soutien, comme les services de police et les autorités scolaires.

Teachers feel they have very limited influence and authority in school settings, especially related to cyberbullying. However, they are often the ones tasked with tackling these complex and difficult issues because they have the most direct contact with the students.

Les enseignants ont l'impression de n'avoir que très peu d'influence et de pouvoir dans les écoles, surtout en ce qui a trait à la cyberintimidation. Pourtant, ce sont souvent eux qui ont la tâche de s'attaquer à ces problèmes complexes difficiles à régler, parce que ce sont eux qui sont en contact direct avec les élèves.

We must do more to support classroom teachers by recognizing and rewarding those who are modeling best practices, such as human rights education, sexuality education, digital literacy projects, and multi-cultural approaches to classroom management and instruction; and supporting efforts to pass best knowledge on through encouraging the development of professional learning communities and other workshops and professional development opportunities.

Nous devons soutenir davantage les enseignants en soulignant et en récompensant les efforts de ceux qui adoptent des pratiques exemplaires, comme l'éducation en matière de droits de la personne, l'éducation sexuelle, les projets d'initiation au numérique et les démarches multiculturelles de gestion de classe et de l'enseignement, ainsi qu'en soutenant les efforts visant à transmettre les meilleures connaissances et en encourageant la création de communautés de perfectionnement professionnel et d'autres ateliers et occasions dans ce domaine.

We cannot hope to effectively reduce the prevalence and impacts of cyberbullying if we do not explicitly address the most common and most hurtful forms of it: Those that are sexual, homophobic and racist in nature.

Nous ne pouvons espérer réduire la prévalence et les incidences de la cyberintimidation si nous ne nous attaquons pas précisément à ses formes les plus courantes et les plus dommageables, c'est-à-dire celles de nature sexuelle, homophobe et raciste.

I offer five specific recommendations for your consideration. The first is to initiate and fund a public education campaign on cyberbullying — what it is and whose job it is to prevent and intervene. This should include traditional media outlets, as well as online resources such as YouTube, Twitter and Facebook.

Je vous soumets cinq recommandations précises. La première, c'est de lancer et de financer une campagne de sensibilisation de la population à la cyberintimidation — ce que c'est et qui doit la prévenir et intervenir lorsqu'elle survient. Cette campagne devrait se faire par les médias ordinaires ainsi que par les ressources en ligne comme YouTube, Twitter et Facebook.

Second, create a federal liaison to support and work with provincial ministries, social service agencies, law enforcement and education to assist in investigations and coordinate responses and support mechanisms.

Ma deuxième recommandation, c'est de créer un organisme fédéral de liaison qui fournira du soutien et collaborera avec les ministères provinciaux, les organismes des services sociaux, les services de police et le milieu de l'enseignement pour contribuer aux enquêtes et coordonner les mécanismes d'intervention et de soutien.

Related to this is my third recommendation: Build, endorse or fund a central reporting mechanism, using the StopABully website model, possibly including an app for smartphones. Having a central place to report cyberbullying makes it an easy entry point for students and parents to report and even tell them if "you feel unsafe right now." Depending on the severity, it can put them in contact with social services as well as law enforcement.

Ma troisième recommandation est liée à la deuxième : mettre en place, appuyer ou financer un mécanisme centralisé de dénonciation, à partir du modèle du site web StopABully, avec peut-être une application pour téléphone intelligent. L'existence d'une organisation centralisée auprès de laquelle dénoncer la cyberintimidation facilite la chose pour les étudiants et les parents, qu'il s'agisse même simplement de déclarer qu'on se sent en danger. Selon la gravité de la menace, les gens de l'organisation peuvent les mettre en contact avec les services sociaux ou avec la police.

Fourth, fund action-based research projects that prioritize interagency collaboration, education and intervention in order to establish local and provincial networks to create more holistic and effective responses to cyberbullying.

Finally, partner with the Canadian Teachers Federation and provincial ministries of education to establish and fund initiatives to support teacher professional development and integration of human rights education and digital literacy activities in K through 12 classrooms.

In conclusion, cyberbullying is an important human rights issue to address, and any effort must also address the central issues of gendered, racialized and sexualized bias that is the most common and most hurtful forms of communication online. Prevention through education and effective response through collaboration are where we need the federal government's leadership on this issue.

Shelley Hymel, Professor, Department of Educational and Counselling Psychology, and Special Education, University of British Columbia: Honourable senators, let me begin by thanking the committee for giving me this opportunity to provide testimony and recommendations regarding electronic bullying here in Canada.

Some have described electronic bullying as simply a new medium through which to engage in relational or social aggression, and this makes some sense in that when sex differences are found, both forms are perpetrated more often by girls.

However, the electronic medium changes the message in very critical ways. Electronic bullying is pervasive and persistent. Everyone can see it and it is difficult if not impossible to take it back. Moreover, the online environment affords perpetrators significant visible anonymity and a sense of privacy and protection that can lead to even more negative behaviour.

Although this is the least frequent form of bullying that students report, it is not surprising that that is the form they fear the most.

Our research shows that with electronic bullying, distinctions between the bully and victim roles are often blurred, more so than the traditional bullying. Children are more likely to admit being both bully and victim. Perhaps students feel more comfortable or more capable of relating through online and retaliating through online aggression, making it difficult to determine where it all starts.

Ma quatrième recommandation, c'est de financer les projets de recherche axés sur les mesures ayant pour priorités la collaboration, la sensibilisation et l'intervention et pour objectif d'établir des réseaux locaux et provinciaux afin de lutter de façon plus efficace et cohérente contre l'intimidation.

Je vous recommande enfin de conclure un partenariat avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants ainsi qu'avec les ministères de l'Éducation des provinces dans le but de mettre en oeuvre et de financer des initiatives de soutien au perfectionnement professionnel des enseignants et à l'intégration d'activités de sensibilisation aux droits de la personne et au numérique dans les programmes de la maternelle à la douzième année.

En conclusion, la cyberintimidation est un problème touchant les droits de la personne qu'il est important d'aborder, et tout effort déployé en ce sens doit également aborder la question cruciale des préjugés fondés sur le sexe, la race et la sexualité, lesquels sont à l'origine des formes de communication en ligne les plus préjudiciables et les plus courantes. C'est à l'égard de la prévention par la sensibilisation et l'intervention efficace par la collaboration que nous avons besoin que le gouvernement fédéral joue un rôle de chef de file dans le domaine.

Shelley Hymel, professeure, Département de pédagogie et psychologie de l'orientation et de l'éducation spécialisée, Université de la Colombie-Britannique : Mesdames et messieurs les sénateurs, permettez-moi de commencer par remercier le comité de m'avoir invitée à témoigner et à formuler des recommandations concernant l'intimidation électronique au Canada.

On a décrit l'intimidation électronique comme étant simplement un nouveau moyen par lequel poser des actes d'agression relationnelle ou sociale, et cette description est sensée, puisque, lorsqu'il y a des différences entre les sexes dans ce domaine, les deux formes d'agression sont plus souvent le fait des filles que les garçons.

Toutefois, le médium électronique modifie le message à certains égards tout à fait fondamentaux. L'intimidation électronique est omniprésente et durable. Tout le monde peut voir l'acte d'intimidation, et il est difficile, voire impossible, de l'effacer. En outre, le fait qu'il se passe en ligne permet à l'auteur d'obtenir une importante visibilité tout en demeurant anonyme et lui donne le sentiment d'être protégé, ce qui peut le pousser à poser des actes encore plus malveillants.

Même s'il s'agit de la forme d'intimidation que les élèves déclarent le moins souvent, il n'est pas étonnant que ce soit celle qu'ils craignent le plus.

Les recherches que nous avons menées montrent que, dans l'intimidation électronique, la distinction entre le rôle de l'intimidateur et celui de sa victime s'estompe souvent, davantage que lorsqu'il s'agit d'intimidation ordinaire. Les enfants sont plus susceptibles d'admettre qu'ils posent des gestes d'intimidation ou qu'ils sont victimes. Peut-être que les élèves se sentent plus à l'aise ou davantage en mesure de se sentir

interpellés en ligne et d'exercer des représailles en posant des gestes d'agression en ligne, ce qui fait qu'il est difficile de déterminer à quel moment tout a commencé.

Research from our laboratory also informs our understanding of the links between cyberbullying and mental health. We have found that both cyberbullying and cybervictimization significantly predict student reports of depression and suicidal ideation, even after controlling for involvement in more traditional forms.

Les recherches menées dans notre laboratoire sont également à la base de notre compréhension des liens entre la cyberintimidation et la santé mentale. Nous avons constaté l'existence d'une corrélation importante entre la cyberintimidation et la cybervictimisation, d'une part, et les états dépressifs et les idées de suicide déclarés par les élèves, de l'autre, même si l'on exclut les cas qui s'accompagnent d'une forme plus courante d'intimidation.

We know that bullying in all its forms increases during the elementary school years and peaks around grades 8 to 10. It declines somewhat thereafter, but it never goes away. It is with our adults in the workplace and in our communities.

On sait que l'intimidation sous toutes ses formes devient de plus en plus fréquente au cours des années du primaire, pour atteindre un sommet situé quelque part entre la huitième et la 10e année. Elle devient un peu moins fréquente par la suite, mais elle ne disparaît jamais complètement. Des adultes s'y livrent dans nos lieux de travail et dans nos collectivités.

To address this problem, I think we have to adopt a developmental perspective.

Pour régler ce problème, je pense que nous devons adopter un point de vue fondé sur le développement.

Social skills develop very gradually during the time children are in school. By the late elementary years, when bullying reaches a peak, they have well-developed skills sufficient to engage in bullying. However, there are three areas that are not adequately developed. First, children at this age tend to be entering a period of identity development, trying to figure out who they are and how they fit in. Some stumble upon bullying in this process and it works.

Les aptitudes sociales se développent très graduellement chez les enfants qui fréquentent l'école. Au moment où l'intimidation atteint un sommet, c'est-à-dire au cours des dernières années du primaire, leurs aptitudes sont suffisamment développées pour leur permettre de poser des actes d'intimidation. Toutefois, il y a trois aspects de leur personne qui ne sont pas suffisamment développés. Premièrement, les enfants tendent à entrer à cet âge dans une période de développement de l'identité où ils essaient de trouver qui ils sont et quel est leur rôle au sein du groupe. Il y en a qui découvrent l'intimidation dans ce processus et constatent que c'est un moyen efficace.

Second, we know that this is the time when the frontal lobe of the brain, the part that oversees executive functions and puts information together to help us make the best decision, undergoes a rapid period of development that continues into the mid-20s.

Deuxièmement, on sait que c'est à cette époque du développement que le lobe frontal du cerveau, soit la partie de celui-ci qui assure les fonctions exécutives et collige l'information pour nous permettre de prendre la meilleure décision possible, subit une période de développement rapide qui se poursuit jusqu'à la mi-vingtaine.

Finally, at this point most children are considered to be in the pre-conventional stage of moral development, focusing primarily on what is it in for me. It is not that these children are immoral. Rather, our research is showing that these children are just beginning to understand the society as a social system where we have to work together and help each other.

Enfin, la plupart des enfants sont considérés comme étant à ce moment-là à l'étape préconventionnelle du développement moral, ils voient surtout ce qu'une situation peut leur rapporter. Ce n'est pas qu'ils soient immoraux. Nos recherches montrent plutôt que les enfants ne font que commencer à comprendre à ce moment-là que la société est un système social dans lequel nous devons collaborer et nous entraider.

Our research shows that children who bully others, including electronic bullying, are much more likely to morally disengage in thinking about their own behaviour. They justify and rationalize it in such a way that they minimize their own responsibility for the outcomes and the outcomes themselves. Such moral disengagement also predicts bystander behaviour.

Les études que nous avons menées montrent que les enfants qui se livrent à l'intimidation, y compris à l'intimidation électronique, sont beaucoup plus susceptibles que les autres de se désengager moralement dans leur réflexion au sujet de leur propre comportement. Ils le justifient et le rationalisent en minimisant leurs responsabilités quant aux conséquences ainsi que ces conséquences en tant que telles. Il y a aussi une corrélation entre ce désengagement moral et le comportement de spectateurs passifs.

Given these developmental factors, my recommendations for addressing bullying, both electronic and traditional, focus on education. Dan Olweus, whom many consider to be the grandfather of research on bullying, told us long ago that every child has the right not to be victimized in school. If it takes a whole village to raise a child, then I think it takes a nation to change a culture, and that is what we need to do. We need a national strategy supported by the government that focuses on school and on research evaluating the efficacy of our work. The success of such approaches in other countries around the world, often led by ministries of education, lends hope to the success of such efforts.

Compte tenu des facteurs développementaux que j'ai évoqués, mes recommandations pour régler les problèmes de l'intimidation, qu'elle soit électronique ou ordinaire, sont axées sur la sensibilisation. Dan Olweus, considéré par beaucoup comme étant le père de la recherche sur l'intimidation, nous a dit il y a longtemps que tous les enfants ont le droit de fréquenter l'école sans être victimisés. S'il faut tout un village pour éduquer un enfant, alors je pense qu'il faut un pays pour changer une culture, et c'est ce que nous devons faire. Nous devons adopter une stratégie nationale appuyée par le gouvernement qui soit axée sur les écoles et sur la recherche visant à évaluer l'efficacité de notre travail. Le succès de démarches de ce genre dans d'autres pays, souvent menées par les ministères de l'Éducation, permet d'espérer que les efforts qui seraient déployés ici pourraient également être couronnés de succès.

Moreover, schools are the most cost-effective place in which to address bullying. For example, several studies have now demonstrated links between early bullying and later delinquency and criminal behaviour. Take that in conjunction with research by an economist named Cohen in 1998 who determined that one high-risk youth who drops out of school and becomes a career criminal costs society $1.3 to $1.5 million over a lifetime. In Canada, it is estimated that we spend over $9 billion annually on relationship violence. I contend that the costs of prevention through our schools and through research would be far less than the cost of dealing with the aftermath.

Par ailleurs, les écoles sont l'endroit où il est le plus rentable de s'attaquer au problème d'intimidation. Plusieurs études ont par exemple montré l'existence de liens entre l'intimidation chez les enfants et la délinquance et les comportements criminels plus tard au cours de leur vie. Il faut penser en même temps aux travaux de recherche menés par un économiste du nom de Cohen en 1998, qui a déterminé qu'un jeune à risque élevé qui quitte l'école et choisit la criminalité coûte à la société de 1,3 à 1,5 million de dollars au cours de sa vie. Selon les estimations, nous dépensons plus de 9 milliards de dollars par année au Canada pour régler les problèmes liés à la violence relationnelle. J'ose affirmer que le coût de la prévention dans nos écoles et par la recherche serait beaucoup moins élevé que le coût qu'entraînent les conséquences.

In my view, bullying is part of a much larger issue for Canada, be it electronic or traditional forms that we are talking about, the need to address social and emotional development in our schools. In the U.S., this movement is led by the Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning, or CASEL, and their research shows that school-based efforts to promote social and emotional learning not only enhance pro-social behaviour and reduce negative behaviour but also foster positive academic performance.

À mon sens, l'intimidation fait partie d'un problème beaucoup plus important qui se pose au Canada, que ce soit l'intimidation électronique ou sous une forme plus courante, comme nous en avons parlé, et il s'agit du fait qu'on ne parle pas suffisamment du développement social et affectif dans nos écoles. Aux États-Unis, le mouvement en ce sens est mené par le Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning, le CASEL, et les recherches que mène ce groupe montrent que les initiatives de promotion d'apprentissage social et affectif dans les écoles a pour effet non seulement d'accroître les comportements prosociaux et de réduire les comportements négatifs, mais aussi de favoriser la réussite scolaire.

This must become a mandatory part of training for both pre-service and in-service teachers, as teachers tell us repeatedly that they do not feel equipped to handle the problem. We need to stop thinking about bullying as a discipline problem and to start thinking of it as a teaching moment. The vast majority of schools today still rely on punitive methods of discipline. A more effective approach is to teach children to be responsible for their own behaviour through restorative practices and restitution practices that build empathy and help to make children who bully accountable for their behaviour.

Cela doit faire partie de la formation obligatoire des enseignants pendant leurs études et une fois qu'ils sont en poste, puisque les enseignants nous répètent constamment qu'ils ne se sentent pas bien outillés pour s'occuper du problème. Il faut que nous arrêtions de voir l'intimidation comme un problème de discipline et commencions à l'envisager comme un objet de l'enseignement. Aujourd'hui encore, la vaste majorité des écoles appliquent les méthodes de la discipline punitive. Une façon de faire plus efficace, c'est d'enseigner aux enfants à être responsables de leur comportement par des pratiques réparatrices et de restitution qui favorisent l'empathie et aident les enfants qui posent des gestes d'intimidation à se responsabiliser à l'égard de leur comportement.

Bullying is not just a school problem. It is a community problem and a societal problem. Still, I believe that our greatest hope in address bullying is by focusing on the next generation, helping them to develop the competencies needed to avoid negative behaviours such as bullying and aggression.

With that, I want to read you a quote from a young girl, Sarah, who at 17 had been the victim of much bullying, both traditional and online. She gives us this message: In conclusion, there is no conclusion to what children who are bullied live with. They take it home with them at night. It lives inside of them and eats away at them. It never ends, so neither should our struggle to end it.

Tina Daniels, Associate Professor, Department of Psychology, Carleton University: I thank you for the opportunity to speak to you today.

In Canada, at least 79 per cent of Canadian youth have access to the Internet and more than half use it for at least an hour every day, primarily for socializing and communicating with their peers. This technological revolution brings with it many challenges, one being how to help children navigate this lifeline to their peer group with the pressures to fit in and to act in a certain way, tempting them into acts that may be harmful and hurtful to others.

This has led to much concern in the area of cyberbullying. However, in many ways, cyberbullying is not very different from traditional bullying. The underlying causes for these behaviours do not differ significantly. Cyberbullying meets the same needs, leads to the same emotions, and is motivated by the same desire for power, status and control as are other forms of bullying behaviour.

Where it is different is in the magnitude of both the behaviours received and the consequences of these acts.

Children report that they will use more hurtful and harmful behaviours on the Internet than they would face to face. The effects are more harmful and seem to contribute hurt over and above what traditional face-to-face bullying does. These behaviours infiltrate homes such that no place is safe and they are very hard to address. It can take many months to get a hurtful website taken down.

Many argue that the distinctive user mentality and the anonymity of cyberbullying represent a distinct difference. Although this can be the case, research suggests that in many cases individuals who are cyberbullied are cyberbullied by someone they know.

L'intimidation n'est pas un problème qui se pose seulement dans les écoles. C'est un problème qui touche les collectivités et un problème de société. Pourtant, je crois que notre plus grand espoir réside dans le travail auprès de la prochaine génération, c'est-à-dire dans le fait d'aider celle-ci à acquérir les compétences nécessaires pour éviter les comportements négatifs comme l'intimidation et l'agression.

Là-dessus, j'aimerais vous lire une citation d'une jeune fille, Sarah, qui, à 17 ans, avait vécu beaucoup d'intimidation, en ligne et dans la vie de tous les jours. Voici le message qu'elle veut nous transmettre : enfin, ce que les enfants qui sont victimes d'intimidation vivent est sans fin. Ils ne s'en libèrent pas lorsqu'ils rentrent chez eux le soir. C'est en eux et ça les ronge. Il n'y a jamais de fin, et notre lutte contre l'intimidation ne devrait jamais en avoir non plus.

Tina Daniels, professeure agrégée, Département de psychologie, Université Carleton : Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui.

Au moins 79 p. 100 des jeunes du Canada ont accès à Internet, et plus de la moitié l'utilisent pendant au moins une heure par jour, surtout pour établir des liens et communiquer avec leurs pairs. La révolution technologique est à l'origine de nombreux défis nouveaux, l'un d'entre eux étant de trouver une façon d'aider les enfants à gérer ce lien essentiel avec leur groupe, compte tenu des pressions liées à l'appartenance et au fait d'agir d'une manière donnée, et de la tentation à laquelle ils sont exposés d'agir d'une façon qui peut être nuisible et blessante pour les autres.

Beaucoup de préoccupations liées à la cyberintimidation viennent de là. Toutefois, à de nombreux égards, la cyberintimidation n'est pas très différente de l'intimidation ordinaire. Les causes fondamentales des comportements en question ne sont pas vraiment différentes. La cyberintimidation répond aux mêmes besoins, fait naître les mêmes émotions et est motivée par le même désir de pouvoir, de prestige et d'emprise que les autres formes de comportement d'intimidation.

Ce qui est différent, c'est l'ampleur des comportements transmis et des conséquences des actes posés.

Les enfants disent qu'ils sont capables d'adopter des comportements plus blessants et préjudiciables sur Internet qu'en personne. Les effets sont plus profonds et semblent accentuer la blessure qui est causée par l'intimidation ordinaire faite en personne. Ces comportements s'immiscent dans les foyers, ce qui fait qu'il n'y a plus de lieux qui soient sûrs et qu'il est très difficile de les enrayer. Il peut falloir des mois pour faire disparaître un site web qui cause du tort.

Beaucoup de gens soutiennent que la mentalité qui est distinctement celle de l'usager et l'anonymat de la cyberintimidation constituent une différence nette. Ce pourrait être le cas, mais les études montrent que les victimes de cyberintimidation sont souvent intimidées par une personne qu'elles connaissent.

Another possible area of difference is the lack of feedback received by the perpetrator regarding the level of harm that is caused and that this may lead to more serious actions, but in general, children who are cyberbullied experience the same powerlessness and hopelessness as do those who are face-to-face bullied, although it may be particularly difficult for them to escape their tormentors due to the challenges of removing hurtful material from the Internet.

Un autre aspect qui pourrait être différent, c'est l'absence de rétroaction pour l'auteur des actes de cyberintimidation en ce qui a trait à l'ampleur du tort qu'il a causé, ainsi que le fait que cela peut le pousser à poser des gestes plus graves, mais en général, les enfants qui sont victimes de cyberintimidation vivent la même impuissance et le même désarroi que ceux qui sont victimes d'intimidation en personne, quoiqu'il puisse être particulièrement difficile pour ceux qui subissent de la cyberintimidation d'échapper à leurs bourreaux parce qu'il est difficile de supprimer le contenu préjudiciable affiché dans Internet.

Finally, contemporary social norms that accept these behaviours as normal may foster online abuse.

Enfin, en tenant pour acceptable ce genre de comportement, les normes sociales contemporaines peuvent favoriser la violence en ligne.

Cyberbullying is becoming a widespread issue. In Canada, a recent Alberta study has demonstrated that almost a quarter of students report being targeted and 30 per cent state that they have cyberbullied others at least once in the last three months.

La cyberintimidation est en train de devenir un problème d'une grande ampleur. Une étude menée récemment en Alberta montre que près du quart des élèves révèlent avoir été victimes de cyberintimidation et que 30 p. 100 disent avoir posé des actes de cyberintimidation au moins une fois au cours des trois derniers mois.

Many studies do not find gender differences, but when they do, they are small and it is girls who are more frequently experiencing these behaviours, in particular being called names, having rumours spread about them, and having someone pretend to be them online. These behaviours are what I would refer to as social or relational forms of bullying, which we do see in girls in traditional bullying as well.

Beaucoup d'études n'ont pas établi de différences entre les sexes dans le domaine, mais dans les cas où on en a découvert, c'était de petites différences, et on a constaté que ce sont les filles qui sont le plus souvent victimes de comportements de ce genre, notamment le fait de se faire traiter de noms, de faire l'objet de rumeurs à leur sujet et d'être la victime d'une personne qui se fait passer pour la victime en ligne. Ces comportements relèvent de ce que j'appellerais les formes sociales relationnelles de l'intimidation, dont on constate l'existence chez les filles dans l'intimidation ordinaire aussi.

The age effects in general have been found to be small, but the highest rates are for grades 7, 8 and 9.

En règle générale, on a constaté que l'incidence de l'âge est faible, mais les taux les plus élevés se constatent en septième, huitième et neuvième année.

All of these numbers that I have talked about for cyberbullying are similar to those that are reported for traditional bullying behaviours. In general, youth are reluctant to report cyberbullying incidents. Studies show that only about 1 to 9 per cent of victims of cyberbullying told their parents at the time it was occurring. Another study reports that parents are aware of only 8 per cent of bullying episodes on Facebook. Most children do not report because they are afraid and they fear loss of access to their technology.

Tous les chiffres que j'ai cités concernant la cyberintimidation sont proches de ceux qu'on trouve pour l'intimidation ordinaire. De façon générale, les jeunes sont réticents à signaler les incidents de cyberintimidation. Les études montrent que de 1 à 9 p. 100 des victimes en ont fait part à leurs parents lorsque la chose s'est produite. Notre étude montre que les parents ne sont au courant que de 8 p. 100 des cas d'intimidation sur Facebook. La plupart des enfants ne disent rien parce qu'ils ont peur et qu'ils craignent qu'on les prive de leur accès aux outils technologiques.

We do know, however, from the general bullying literature that youth want help. I was recently contacted by two girls from a high school where there were several Facebook pages up that they found upsetting and they wanted me to do something about it. I go to many schools and the students often tell me they feel it is an adult's responsibility to deal with bullying, but they also feel that adults do not know what to do, and that is our challenge.

La documentation sur l'intimidation en général nous apprend cependant que les jeunes veulent de l'aide. Récemment, deux élèves d'une école secondaire ont communiqué avec moi pour parler de plusieurs pages Facebook qu'elles trouvaient choquantes et pour me demander d'intervenir. Je visite beaucoup d'écoles, et les élèves me disent souvent qu'à leurs yeux, ce sont les adultes qui devraient s'occuper de régler les problèmes d'intimidation, mais qu'ils pensent aussi que les adultes ne savent pas quoi faire, et c'est le défi que nous avons à relever.

Given what we know about cyberbullying at the current time, I have given serious consideration to what I can suggest to you in terms of recommendations. I believe Canada needs a national

Compte tenu de nos connaissances actuelles sur le phénomène de la cyberintimidation, j'ai bien réfléchi à ce que je pourrais vous suggérer en matière de recommandations. Je pense que le Canada

anti-bullying strategy that encompasses cyberbullying that is human rights based. We need legislation that gives a clear message that bullying will not be accepted in our society. This is necessary, but it is not sufficient to stop bullying.

doit se doter d'une stratégie nationale de lutte contre l'intimidation qui englobe la cyberintimidation et qui soit fondée sur les droits de la personne. Il faut que nos lois envoient clairement un message que l'intimidation ne sera pas tolérée dans notre société. Ce sont des choses nécessaires, mais elles ne suffiront pas à mettre fin à l'intimidation.

As a society, we need to focus on a social norms approach, a shared set of social values. We need to recognize that if our children are to learn and succeed in the world, the fourth "R" — relationships — is as important or even more important than teaching them reading, writing and arithmetic. We need to teach skills that are incompatible with victimization, such as empathy, respect and acceptance of diversity.

En tant que société, nous devons mettre l'accent sur une démarche axée sur les normes sociales, sur un ensemble commun de valeurs sociales. Il faut que nous reconnaissions le fait que, si nous voulons que nos enfants apprennent et réussissent dans le monde, les relations sont une chose aussi importante ou même encore plus importante que leur apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Il faut que nous leur permettions d'acquérir des qualités qui sont incompatibles avec la victimisation, comme l'empathie, le respect et l'acceptation de la diversité.

We need to adopt a community approach to bullying. Schools need support. Parents need support. We need to work together, not at odds with each other.

Nous devons aborder le problème de l'intimidation à l'échelon communautaire. Les écoles ont besoin de soutien. Les parents aussi. Nous devons travailler ensemble, et non dans les directions opposées.

Children are learning. They will make mistakes. This does not mean they are bad children. They need to be taught the implications of such behaviour. We need to focus on teachable moments, not punishment.

Les enfants sont des êtres en apprentissage. Il est normal qu'ils fassent des erreurs. Il ne faut pas en conclure pour autant qu'ils sont méchants. Il faut plutôt leur faire comprendre les conséquences des comportements qu'ils adoptent. Nous devons nous concentrer sur les moments propices à l'enseignement, et non sur les punitions.

We need to engage peers. It is the peer group that supports these behaviours. In the bullying field in general, we are coming to see how powerful the peer group can be in either fostering and supporting these behaviours or in eliminating them. It is the social environment that supports bullying behaviours. As Walter Bandura noted, "conducive social conditions rather than monstrous people produce heinous crimes."

Nous devons aussi faire participer leurs pairs. Ce sont les pairs d'un enfant qui appuient leurs comportements. Dans le domaine de l'intimidation en général, nous commençons à prendre conscience du rôle puissant que les pairs peuvent jouer pour soit favoriser et appuyer les comportements en question soit les faire disparaître. C'est le milieu social qui permet les comportements d'intimidation. Comme Walter Bandura l'a dit, ce sont les conditions sociales propices et non des gens qui seraient des monstres qui sont à l'origine des crimes haineux.

We have to be careful we do not place our children at more risk by not supporting them. We cannot tell children to report bullying and then not be there for them with effective strategies. We need more education for parents and teachers, especially pre-service education for teachers. If this is an important concern for Canada, then we need to demonstrate the importance by putting it on the radar of everyone involved.

Nous devons prendre garde de ne pas créer un risque encore grand pour nos enfants en ne leur offrant pas de soutien. Nous ne pouvons pas leur dire de signaler les gestes d'intimidation et ensuite ne pas leur venir en aide avec des stratégies efficaces. Il faut que nous informions davantage les parents et les enseignants, surtout pendant leur formation dans le cas des enseignants. S'il s'agit d'une préoccupation importante au Canada, il faut que nous en soulignions l'importance en faisant en sorte que cela devienne une priorité pour toutes les personnes concernées.

Finally, we need to provide parents, families, teachers and schools with guidelines for the use of technology based on our knowledge of developmental competencies when our children are able to cognitively understand the implications and responsibilities of having a cellphone or a Facebook account. In Canada, you do not drive until you are 16, even if you really want a car, and even then you have to have a lot of training before you do.

Enfin, il faut que nous fournissions aux parents, familles, enseignants et écoles des lignes directrices concernant l'utilisation des outils technologiques fondées sur nos connaissances au sujet des compétences qu'acquièrent nos enfants au cours de leur développement lorsqu'ils sont en mesure, sur le plan cognitif, de comprendre les conséquences et les responsabilités liées au fait de posséder un téléphone cellulaire ou un compte Facebook. Au

In conclusion, we are challenged with the task of changing our social milieu by focusing on building skills that are incompatible with bullying, that will modify children's behaviour online, that will empower victims of cyberbullying to report problems, and that will build a social climate that is not accepting of such behaviour.

Thank you for this opportunity. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Dr. Daniels.

I have a question for all three of you. As you are aware, the United Nations Convention on the Rights of the Child requires that in all actions of public or private social welfare institutions, which includes schools, the best interests of the child shall be the primary consideration.

How well are Canadians making the best interests of children a primary consideration when it comes to bullying, and especially cyberbullying?

Shall we start with you, Dr. Meyer? It is a little awkward for you, coming from California.

Ms. Meyer: Yes, I have only been here for six months. I was in Canada for eight years before this, so I am happy to speak to the question.

I was in Montreal for the previous eight years and worked closely with schools across Canada in my research. I do feel that Canada, especially in the North American context, is doing quite well in terms of having a human rights framework that is articulated in the Canadian Charter and in the provincial human rights codes. Unfortunately, I do not feel that we are doing a good enough job of having that translated into children's learning opportunities in schools and in terms of getting youth voices actively involved in shaping the human rights agenda of the country. I feel that we have a ways to go, particularly in engaging the youth in leadership opportunities and in giving them human rights literacy through our curriculum. However, I definitely feel that Canada is on the right path. We have the right conditions in place; we just need to take more affirmative action in schools and in working with youth and community organizations.

Ms. Hymel: I could not have said it better, Dr. Meyer. I agree that Canada is on the right path. However, when it comes down to the places where children live, work and play, that is where it all falls apart. Teachers and administrators of schools tell me that

Canada, on ne peut pas conduire avant l'âge de 16 ans, même si on veut vraiment une voiture, et, même rendu à 16 ans, il faut beaucoup de formation avant de pouvoir le faire.

En conclusion, le défi que nous avons à relever, c'est de changer notre milieu social en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences incompatibles avec l'intimidation, qui vont modifier le comportement que les enfants adoptent en ligne, qui vont permettre aux victimes de cyberintimidation de signaler les problèmes qui surviennent et qui vont contribuer à la création d'un climat social où les comportements de ce genre ne sont pas acceptés.

Merci de m'avoir invitée. J'ai hâte d'entendre vos questions.

La présidente : Merci beaucoup, madame Daniels.

J'ai une question pour vous trois. Comme vous le savez, selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, ce qui inclut les écoles, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Dans quelle mesure les Canadiens font-ils de l'intérêt supérieur de l'enfant une considération primordiale lorsqu'il s'agit d'intimidation, et en particulier de cyberintimidation?

Voulez-vous que nous commencions par vous, madame Meyer? C'est peut-être une question à laquelle vous aurez un peu de difficulté à répondre, vous qui venez de la Californie.

Mme Meyer : Oui, je ne suis ici que depuis six mois. J'ai passé huit ans au Canada avant de m'installer ici, alors je serai heureuse de répondre à la question.

Avant de partir, j'ai passé les huit dernières années à Montréal, et j'ai travaillé en étroite collaboration avec les écoles d'un peu partout au Canada dans le cadre de mes travaux de recherche. Je pense effectivement que le Canada, surtout dans le contexte nord-américain, s'en tire très bien pour ce qui est d'avoir un cadre relatif aux droits de la personne décrit dans la Charte canadienne et dans les codes des droits de la personne des provinces. Malheureusement, je pense que nous n'arrivons pas suffisamment bien à traduire cela en occasions d'apprentissage pour les enfants dans les écoles et en faisant participer les jeunes à l'élaboration du programme du pays en matière de droits de la personne. Je trouve que nous avons du chemin à faire, surtout pour ce qui est d'offrir aux jeunes des occasions de faire preuve de leadership et de leur apprendre à connaître les droits de la personne dans le cadre de nos programmes d'enseignement. Je suis cependant convaincue que le Canada est sur la bonne voie. Les bonnes conditions sont en place; il ne nous reste qu'à militer davantage dans les écoles dans le cadre de notre travail auprès des organisations de jeunes et des organismes communautaires.

Mme Hymel : Je n'aurais pas pu dire mieux, madame Meyer. Je suis d'accord pour dire que le Canada est sur la bonne voie. Toutefois, c'est dans les lieux de vie, de travail et de loisir des enfants que tout s'écroule. Les enseignants et les administrateurs

they have several incidents a day and they do not have the staff or the time to actually deal with these incidents in ways that do respect the dignity of the children.

Similarly, we have a lot of situations — coaching situations, little leagues, for example — where we have little effort to train adults in how this translates into their actual work with children. We have efforts in this regard. For example, a respected sport program is used in many places to give this information to the adults who work with children. I agree that we are on the right path, but we are not there yet. I think the fallout is the children who are being hurt by bullying.

Ms. Daniels: I would like to say that, specifically in Ontario, it is variable. It is certainly also variable across the country in different provinces. I know that in Ontario we have a mandate to have an anti-bullying program in every school in the province, but how that is implemented is different in different schools. Some schools are doing a great job and meeting the needs of children; other schools have been much slower to move forward, and a lot of that stems from not being sure about how to achieve that.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentation. I have a couple of questions. I will ask one now and wait for the others.

When I proposed this study in late September or early October, the issue of cyberbullying was relatively new. Even now in my conversations with parents and grandparents, travelling back and forth, I will discuss cyberbullying, especially with parents of young kids, and many people do not seem to be aware of it. Often I will be asked: What is cyberbullying?

How do we get the message out that this is something that is really hurting our children? I think there needs to be a community role. We need to have teachers involved. Maybe we need teachers who are trained in social media and the acceptable use of social media. Parents and the community need to get involved.

What can we do, as a community, as parents and as teachers, to become aware of cyberbullying and the harm it causes?

Ms. Meyer: You are absolutely right that there needs to be increased awareness. As you have been hearing, there is this issue of the "digital natives," which are the young people who have grown up with and are very comfortable and familiar with these new technologies; whereas the parents, teachers and administrators are considered to be "digital immigrants." We are not quite as well versed in the vocabulary and skills in terms of ways to navigate these online environments.

des écoles me disent qu'il y a plusieurs incidents par jour et qu'ils n'ont ni le personnel ni le temps nécessaire pour régler, d'une façon respectueuse de la dignité des enfants, les incidents qui surviennent.

Parallèlement, il y a beaucoup de situations — celles qui font intervenir les entraîneurs, par exemple les ligues sportives pour les enfants — où l'on ne déploie que peu d'efforts pour former les adultes à l'égard de la façon dont la chose se traduit dans leur travail auprès des enfants. Il y a des efforts qui sont déployés. Il existe par exemple un programme sportif réputé dans le cadre duquel on fournit l'information aux adultes qui travaillent auprès d'enfants à de nombreux endroits. Je suis d'accord pour dire que nous sommes sur la bonne voie, mais nous n'avons pas encore atteint notre but. Je pense que ce sont les enfants qui sont victimes d'intimidation qui en subissent les conséquences.

Mme Daniels : Je voudrais dire qu'en ce qui concerne l'Ontario en particulier, c'est variable. C'est sûrement variable aussi d'une province à l'autre à l'échelle du pays. Je sais qu'en Ontario, nous avons le mandat de doter toutes les écoles de la province d'un programme de lutte contre l'intimidation, mais c'est la façon dont le programme est mis en oeuvre dans les différentes écoles qui varie. Dans certaines, on fait de l'excellent travail et on répond aux besoins des enfants; dans d'autres, les choses évoluent beaucoup plus lentement, et cela vient en grande partie du fait qu'on ne sait pas trop comment s'y prendre.

Le sénateur Ataullahjan : Merci de votre exposé. J'ai deux ou trois questions. Je vais en poser une tout de suite et attendre avant de poser les autres.

Lorsque j'ai proposé l'étude que nous menons actuellement à la fin septembre ou au début octobre, la question de la cyberintimidation était quelque chose d'assez nouveau. Même maintenant lorsque je discute avec des parents et des grands-parents, à différents endroits, je parle de cyberintimidation, surtout avec les parents de jeunes enfants, et il y a beaucoup de gens qui semblent ne pas savoir de quoi il s'agit. On me demande souvent ce que c'est la cyberintimidation.

Comment faire pour livrer le message que c'est vraiment quelque chose qui fait du mal à nos enfants? Je pense que la collectivité doit jouer un rôle. Il faut que les enseignants participent. Peut-être faut-il que les enseignants suivent une formation sur les médias sociaux et sur l'utilisation adéquate de ceux-ci. Il faut que les parents et la collectivité participent.

Que pouvons-nous faire, comme collectivité, comme parents et comme enseignants, pour nous sensibiliser à la cyberintimidation et au tort qu'elle cause?

Mme Meyer : Vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut sensibiliser les gens. Comme vous l'avez entendu dire, il y a le problème de l'existence de deux groupes : les « indigènes » du monde numérique, c'est-à-dire les jeunes qui ont grandi avec les nouvelles technologies et qui sont très à l'aise avec celles-ci et les connaissent bien, et les parents, les enseignants et les administrateurs, qui sont considérés comme des « immigrants »

du monde numérique. Nous ne connaissons pas aussi bien le vocabulaire ni ne possédons les mêmes aptitudes que les jeunes lorsqu'il s'agit de naviguer dans ces environnements en ligne.

That is why one of my key recommendations was a public education campaign that uses traditional media that would access the older generation, who are more comfortable with newspaper and television, but that also would activate the networks through social media that the youth are being driven by and driving themselves. We have a shared vocabulary and a shared understanding, but a part of that social media and the public outreach campaign, I think, needs to explicitly address and give examples of what cyberbullying can look like. Oftentimes, as is the case with many anti-bullying initiatives, it is generic, people not being nice to each other, people calling each other nasty names; however, there is never the explicit mention that this could be biased in nature, racist, anti-religious, sexualized or homophobic. If we do not explicitly establish these social norms of what human rights mean and look like in Canada, then we will have a much harder journey in trying to get a holistic community response to have an effective intervention in dealing with these forms of cyberbullying. These types of behaviours do not emerge in a vacuum, as Dr. Daniels pointed out. The social context must be there that somehow condones this sort of language or behaviour in any context. That is why I believe that any public education campaign must be multi-pronged but explicit in its approach, very much like the sportsmanship campaign from a few years back, which I thought was effective.

C'est la raison pour laquelle l'une de mes principales recommandations concernait une campagne de sensibilisation de la population menée à l'aide des médias ordinaires pour joindre la génération des gens qui sont plus à l'aise avec les journaux et la télévision, mais qui recourraient aussi aux réseaux des médias sociaux qui influencent les jeunes et que les jeunes dirigent eux-mêmes. Nous avons une terminologie et une compréhension communes, mais il faut qu'une partie de cette campagne dans les médias sociaux et de sensibilisation de la population aborde explicitement ce qu'est l'intimidation, je crois, et donne des exemples concrets de ce phénomène. Souvent, comme c'est le cas de nombreuses initiatives de lutte contre l'intimidation, le message est générique, et il parle de gens qui ne sont pas gentils les uns avec les autres, les gens qui se traitent de noms méchants; cependant, il n'est jamais clairement mentionné que l'intimidation peut être fondée sur un préjugé racial, religieux, sexuel ou homophobe. Si nous n'établissons pas explicitement de normes sociales relatives aux droits de la personne permettant de comprendre et de reconnaître ces droits, nous allons avoir beaucoup plus de difficulté que si nous le faisions à obtenir une réaction cohérente de la collectivité qui permettrait une intervention efficace dans la lutte contre les formes de cyberintimidation en question. Le genre de comportements dont nous sommes en train de parler vient forcément de quelque part, comme Mme Daniels l'a fait remarquer. Il doit y avoir un contexte social qui tolère les paroles ou les actes d'intimidation dans un contexte quelconque. C'est la raison pour laquelle je crois que toute campagne de sensibilisation de la population doit être plurielle, mais dotée d'une démarche explicite, tout comme la campagne sur l'esprit d'équipe qui a été menée il y a quelques années, et que j'ai trouvé efficace.

Ms. Hymel: I would add one thing to that. I think that is an excellent idea. We need that information.

Mme Hymel : Je voudrais ajouter quelque chose. Je trouve que c'est une excellente idée. Nous avons besoin de cette information.

One of the challenges is getting the students involved. My experience is that the students themselves are not always aware of what is going on. This goes back to my comments about moral disengagement. They do not recognize the harm that is caused and do not recognize that they are contributing to it.

L'une des difficultés, c'est de faire participer les élèves. Ce que j'ai constaté, c'est que les élèves eux-mêmes ne savent pas toujours ce qui se passe. Cela revient à ce que j'ai dit au sujet du désengagement moral. Les élèves ne voient pas le tort qui est causé et ne pensent pas y contribuer.

A few years ago we polled students from secondary schools about bullying, including cyberbullying, and asked whether they understood that some of the behaviours we are talking about were against the law such as slander, libel, et cetera. We found that a shocking 28 to 35 per cent of kids did not believe that was the case. They thought we were kidding.

Il y a quelques années, nous avons mené un sondage auprès d'élèves du secondaire concernant l'intimidation, y compris la cyberintimidation, et nous leur avons demandé s'ils savaient que certains des comportements dont nous sommes en train de parler constituaient des infractions à la loi, comme la diffamation, le libelle, et ainsi de suite. Nous avons constaté avec grand étonnement que de 28 à 35 p. 100 des jeunes ne croyaient pas que c'était le cas. Ils pensaient que nous n'étions pas sérieux.

I think the kids themselves have a problem. They are not aware of the laws that exist, that what they are doing is, in fact, bullying and does have a harmful effect. That is very important.

Je pense que les jeunes sont eux-mêmes aux prises avec un problème. Ils ne connaissent pas les lois en vigueur, et ils ne savent pas que leurs actes sont en fait de l'intimidation et ont bel et bien un effet néfaste. C'est très important.

At the secondary level here in British Columbia we have students in competition doing PSAs about bullying, in particular with regard to racial discrimination and homophobia. That seems to be effective in getting the word out to kids.

Ici, en Colombie-Britannique, nous organisons des concours pour les élèves du secondaire qui doivent rédiger des messages d'intérêt public au sujet de l'intimidation, et en particulier sur la discrimination et l'homophobie. Il semble que ce soit un moyen efficace de sensibiliser les jeunes.

Ms. Daniels: I would like to address what was referred to as the "code of secrecy" that occurs in traditional bullying and also cyberbullying. In general, children are quite reticent to report bullying. Until it is safe to do so and we have effective ways to address it, this will be kept under the radar as much as possible. The statistics that I mentioned earlier — that less than 8 per cent of parents know when a cyberbullying incident has occurred — reflects that. There is also a fear amongst youth that if they tell adults about cyberbullying that they will lose access to their technology. They are highly motivated by the social connections that technology provides to them — to protect that — at quite a cost.

Mme Daniels : J'aimerais parler de ce qu'on a appelé la « loi du silence » et qui est appliqué dans l'intimidation ordinaire comme dans la cyberintimidation. En général, les enfants sont très réticents à signaler les cas d'intimidation. Tant qu'il ne sera pas sûr de le faire et que nous n'aurons pas trouvé des moyens efficaces de régler le problème, ils vont être le plus discrets possible. Le chiffre que j'ai cité tout à l'heure — que moins de 8 p. 100 des parents sont mis au courant lorsqu'un incident de cyberintimidation se produit — reflète cet état de fait. Il y a aussi chez les jeunes la crainte de perdre l'accès à leurs outils technologiques s'ils parlent à des adultes de la cyberintimidation qui a lieu. Ils sont très motivés par les liens sociaux que ces outils leur procurent et sont prêts à payer un prix assez élevé pour les protéger.

Senator Ataullahjan: Along the same line, they have discussed that youth often have an impulse to share private information in a public forum without thinking about the real world. The lines are blurred between public and private spaces. What can be done on behalf of parents, teachers and schools to provide guidance on how to navigate these spaces?

Le sénateur Ataullahjan : Dans la même veine, on a discuté du fait que les jeunes diffusent souvent impulsivement des renseignements personnels dans des lieux publics sans penser au monde réel. Les limites des sphères publiques et privées s'estompent. Que peut-on faire pour aider les parents, les enseignants et les administrateurs des écoles à orienter les jeunes dans leur façon de gérer ces sphères?

Ms. Daniels: My first thought is that we need to think carefully about what we are expecting of children, in terms of what they are developmentally capable of understanding. I think back to when my daughter was 10 and she got her first cell phone. I said, "It is for emergencies. Do not show it to anyone. Do not do anything with it. Put it in your suitcase." The next day she came barrelling home and said, "Look, mom. My friend put wallpaper on my cell phone." I said, "I told you do not show it to anyone or take it out of your bag." She said it was not anyone; it was my friend.

Mme Daniels : La première chose qui me vient à l'esprit, c'est que nous devons réfléchir soigneusement à nos attentes face aux enfants, c'est-à-dire à ce qu'ils sont capables de comprendre vu l'étape de leur développement où ils en sont rendus. Je repense à ma fille lorsqu'elle avait 10 ans et qu'elle a eu son premier téléphone cellulaire. Je lui ai dit que c'était pour les urgences, qu'elle ne devait pas le montrer à qui que ce soit ni faire quoi que ce soit avec l'appareil, et je lui ai demandé de le mettre dans sa valise. Le jour suivant, elle est entrée en trombe à la maison et m'a dit : « Regarde, maman. Mon amie a mis un fond d'écran sur mon téléphone. » Je lui ai répondu : « Je t'avais dit de ne pas le montrer à qui que ce soit et de ne pas le sortir de ton sac. » Elle m'a dit que ce n'était pas qui que ce soit, puisque c'était son amie.

When we talk about private and public separations, at certain ages it is something that children are not developmentally capable of comprehending or understanding. We need to take those kinds of issues into consideration in terms of what expectations we place on children and what kind of access we allow them to technology at different ages.

Il y a un âge où les enfants ne se sont pas encore suffisamment développés pour être en mesure de comprendre la distinction entre la sphère privée et la sphère publique. Voilà le genre de choses que nous devons prendre en considération lorsque nous établissons nos attentes à leur égard et l'accès aux outils technologiques que nous leur permettons d'avoir à différents âges.

Ms. Hymel: Another issue is that there seems to be a shift — and I cannot prove this — in what the next generation is willing to put out electronically. So many of us in my generation are appalled at what kids willingly put on Facebook about themselves. There seems to be a shift happening in terms what is out there and what is not. You have to put that into the equation as well. Certainly, the campaigns to warn students about the dangers and potential challenges of having information out on Facebook and the lot tends to be falling on deaf ears.

Mme Hymel : Une autre chose, c'est qu'il semble y avoir un changement — je ne peux pas prouver ce que j'avance — à l'égard de ce que la nouvelle génération est prête à révéler par voie électronique. Il y a beaucoup de gens de ma génération qui n'en croient pas leurs yeux lorsqu'ils voient ce que les jeunes révèlent sur eux-mêmes par l'intermédiaire de Facebook. On dirait qu'un changement est en cours par rapport à ce qui est diffusé publiquement et ce qui ne l'est pas. Il faut tenir compte de ce facteur aussi. Il est toutefois clair que les campagnes visant à

informer les élèves des dangers et des problèmes qui peuvent se poser lorsqu'on affiche de l'information dans Facebook ou dans un autre site de ce genre ont tendance à rester lettre morte.

There are two things. I agree with Dr. Daniels that kids do not really understand the impact of what is online, nor the implications for themselves. We have to get to them, as well as to the adults.

Il y a donc deux choses. Je suis d'accord avec Mme Daniels pour dire que les jeunes ne comprennent pas bien l'effet de l'affichage en ligne, pas plus que les conséquences pour eux-mêmes. Il faut les sensibiliser, et aussi sensibiliser les adultes.

Ms. Meyer: I want to echo some of the points made in the testimony provided by the Media Awareness Network. A lot of schools have so many firewalls and blocks up that when teachers are trying to do digital literacy activities they are not in an authentic online environment. They do not have an opportunity to work with students in an adult-mediated learning situation to help them learn to navigate and make judicious decisions about what goes online, in private spaces, semi-public spaces and public spaces online. We need to think about how our schools are dealing with this rather than building stronger firewalls — as far as fencing everyone in — to being able to provide our teachers with the technology, curriculum, and support to provide students with authentic online learning activities in order to develop this judgment, and to begin to recognize the impact of what they say online and where it goes.

Mme Meyer : Je veux reprendre certaines des idées que les représentants du Réseau Éducation-Médias ont abordées dans leur témoignage. Dans beaucoup d'écoles, il y a tellement de pare-feu et de choses qui sont bloquées que, lorsque les enseignants essaient de tenir des activités d'initiation au monde numérique, ils ne peuvent pas le faire dans un contexte réel. Ils n'ont pas la possibilité de travailler avec les étudiants dans une situation d'apprentissage supervisée par un adulte dans le but de les aider à apprendre à naviguer et à prendre des décisions judicieuses à l'égard du contenu qui peut être affiché en ligne, qui convient pour les sphères privées, semi-publiques et publiques. Il faut que nous réfléchissions à la façon pour nos écoles de s'occuper de la chose, plutôt que de nous munir de pare-feu plus résistants — en érigeant des murs pour protéger tout le monde — de façon à être en mesure de mettre à la disposition de nos enseignants les outils technologiques, les programmes et le soutien dont ils ont besoin pour offrir aux élèves de véritables activités d'apprentissage en ligne qui leur permettront de former leur jugement et de commencer à comprendre les répercussions de ce qu'ils disent en ligne et le cheminement de l'information qu'ils y affichent.

Senator Hubley: Thank you all for your presentations.

Le sénateur Hubley : Merci à vous trois de vos exposés.

The whole community approach is one that we are accepting as being the most effective in dealing with bullying and cyberbullying.

La démarche communautaire est dans l'ensemble celle que nous admettons comme étant la plus efficace pour lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation.

Could you tell me how difficult it is to create this situation? I believe some have suggested both students, family and teachers, but it was also mentioned that the onus should be the administrators and the school boards. What tools do they have, if any, to create that situation for all of these young people who are suffering from cyberbullying?

Pouvez-vous me dire à quel point il est difficile de réunir les conditions nécessaires? Je crois que certaines personnes ont parlé des élèves, de la famille et des enseignants, mais qu'on a aussi mentionné que la responsabilité devrait incomber aux administrateurs et aux conseils scolaires. De quels outils disposent-ils, le cas échéant, afin de créer les conditions nécessaires pour venir en aide à tous ces jeunes qui sont victimes de cyberintimidation?

Ms. Meyer: I absolutely agree that in general the onus is being placed on the school administrators and school boards. They need greater support in order to do this effectively. Schools are the natural place to look because this is where all of our students are compelled to be to a certain age. Unfortunately, the administrators have thousands of other things they are trying to manage at the same time, which is why I feel we need to create capacity-building in local regions so it is not just the principal. Once the principal is informed, the principal can then activate a network of support — whether it is counsellors, mental health or law enforcement — so the sole responsibility is not lying on the principal's shoulders.

Mme Meyer : Je suis tout à fait d'accord pour dire que, en général, la responsabilité incombe aux administrateurs des écoles et aux conseils scolaires. Ils ont besoin de plus de soutien pour l'assumer efficacement. C'est naturel qu'on se tourne vers les écoles, parce que c'est un endroit que nos enfants doivent fréquenter jusqu'à un certain âge. Malheureusement, les administrateurs ont des milliers d'autres choses à gérer en même temps, et c'est pour cette raison que, selon moi, nous devons renforcer les capacités à l'échelle locale, pour que ce ne soit pas uniquement le directeur de l'école qui soit concerné. Une fois que le directeur sera informé, il pourra activer un réseau de soutien — qu'il s'agisse de conseillers, de psychologues ou des services de police —, et la responsabilité n'incombera pas ainsi au seul directeur de l'école.

I think they are the natural first point of contact, but I do not think we should count solely on principals to be able to drive the train, as far as effective education and community response. That is why I believe need to put some funding and personnel into building and establishing these provincial and regional networks. Once a principal has noticed, he or she has a network they can activate to connect the family for support, do investigations with law enforcement, get health, mental health and physical health workers in for the perpetrators as necessary. I think it is short-sighted to expect principals and school boards to be left holding the bag by themselves.

Je pense que les directeurs sont naturellement le premier point de contact, mais je ne pense pas que nous devrions compter seulement sur eux pour tout diriger, c'est-à-dire la sensibilisation efficace et l'intervention communautaire. C'est pour cette raison que je pense que nous devrions consacrer des fonds et des ressources humaines à l'établissement de réseaux provinciaux et régionaux. Une fois que le directeur d'école aura été informé, il disposera d'un réseau qui lui permettra d'offrir du soutien à la famille, de mener une enquête en collaboration avec la police ainsi que de faire intervenir des travailleurs capables de fournir des soins de santé mentale et physique auprès des auteurs d'actes d'intimidation au besoin. Je pense que c'est une erreur que de s'attendre à ce que les directeurs d'école et les conseils scolaires arrivent à tenir le fort tout seuls.

Ms. Daniels: I wanted to mention the approach that we have been taking with the PREVNet research network and our joint work with a number of NGOs in the country.

Mme Daniels : Je voulais mentionner la façon d'aborder les choses que nous avons adoptée au réseau de recherche PREVNet et dans le cadre de nos travaux de collaboration avec un certain nombre d'ONG du pays.

I developed a program for Girl Guides of Canada called Girls United, which is a primary prevention program to address social bullying among girls in Girl Guide units. We have a number of other collaborations. I think what is important in terms of a whole school community approach to anti-bullying is that children get the same message in a variety of environments. When you are playing team sports you have the same language and the same message from your coaches as when you are going to Girl Guides, Scouts, Boys and Girls Clubs and summer camp. An important aspect of addressing the issue in a country is that children have a common language and they get that same message across a wide variety of their experiences.

J'ai mis sur pied un programme pour les guides du Canada qui s'appelle Girls United, et il s'agit d'un programme de prévention primaire qui vise à aborder le problème de l'intimidation sociale avec les filles qui sont membres d'une unité de guides. Nous prenons part à de nombreuses autres collaborations. Je pense que ce qui est important, dans une démarche communautaire faisant intervenir toute l'école dans la lutte contre l'intimidation, c'est que les enfants reçoivent le même message dans divers milieux. Il faut qu'ils voient le même message formulé avec les mêmes mots lorsqu'ils font des sports d'équipe et que leur entraîneur leur en parle et lorsqu'ils prennent part aux activités des guides, des éclaireurs, des clubs des garçons et filles et des camps d'été. Un aspect important de la démarche visant à régler le problème à l'échelle d'un pays, c'est que les enfants soient exposés à un vocabulaire qui soit toujours le même et qu'ils reçoivent le même message dans le cadre de nombreuses activités.

Ms. Hymel: I have a couple of comments. I agree with Dr. Meyer that it is not appropriate to pin it all on the administrators. However, my experience is that the leadership in the school is absolutely important. If they are not on board, nothing else will happen. I do not think that makes them solely responsible, but I think that without them, nothing happens.

Mme Hymel : J'ai deux ou trois choses à dire. Je suis d'accord avec Mme Meyer lorsqu'elle dit qu'il ne faut pas rendre les administrateurs responsables de tout. D'après ce que j'ai pu constater jusqu'à maintenant, il est toutefois vraiment très important qu'il y ait une orientation au sein de l'école. Si la direction ne participe pas, il n'y a rien qui se fait. Je ne pense pas que cela fasse de l'administration la seule partie responsable, mais je pense que, sans elle, il n'y a rien qui peut se faire.

With regard to a whole community approach, I want to make a point about that. As Dr. Daniels mentioned, it is important. There is a common message and common language, and kids are hearing repetition with variation, which I think is critical.

Quant à la démarche faisant intervenir l'ensemble de la collectivité, je veux dire quelque chose là-dessus. Comme Mme Daniels l'a mentionné, c'est important. Il y a un message et un vocabulaire constants, et les enfants sont exposés à des variations sur un même thème, et je pense que c'est essentiel.

Let us back up a bit there. There is a huge push right now for evidence-based practice. In schools in particular, we are supposed to use those techniques that have been proven to be effective. However, the evidence in the last five years or so — large-scale meta-analyses and reviews of the intervention literature — does

Arrêtons-nous un instant là-dessus. Il y a à l'heure actuelle un mouvement très marqué par l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes. Dans les écoles en particulier, nous sommes censés appliquer les techniques éprouvées. Toutefois, selon les études menées au cours des cinq dernières années à peu près — il s'agit de méta-analyses à grande échelle et de revues documentaires concernant les interventions —, la meilleure façon

support the notion that the best approach is the whole community approach, but even those approaches have only reduced bullying by 40 per cent, at best.

After initially being evaluated, when these model programs are left to schools, the research is suggesting the reduction is more like 17 to 23 per cent.

I want to make the point that we do not really know yet how to stop bullying. I am talking here about all forms of bullying. One of the challenges we have is that I am hearing administrators tell schools that you must do a whole school approach, you must do evidence based, and you must avoid one-off programs.

I was on a symposium internationally about what is being done with regard to anti-bullying programs. I was to present regarding what is happening in Canada. In contrast to other countries where there are national strategies and ministries of education that have helped to develop these large-scale programs and implement them across schools, we do not have such a thing.

What we do have, though, is some amazing work that is often being done by people out there who are not connected to an institution. They are basically doing this because of the passion of their views. An example is the Roots of Empathy program developed by Mary Gordon, or the SAFETEEN program, an assertiveness teen program by Anita Roberts. In Alberta, there is the Dare to Care program developed by a councillor, Lisa Dixon-Wells, and the police liaison officers. These are people who, by their own experience, have created these amazing programs.

The problem is that they are not coordinated. A lot of times, they will put it into a school and the school will check off that they have done something to stop bullying.

Therefore we have to understand that a whole community approach is critical, but how to accomplish that is not clear, and we are still open to the possibility that there are other ways to combat this and that some of the our programs rights now are effective, at best, only part of the time. I think there is a lot of work to do and I think research is key. I do believe in evidence-based practice but there is no guarantee that the techniques that work in other countries or in other places will work in a particular setting. As Dr. Daniels mentioned, the context is absolutely critical.

I think all of us have experience where schools have been amazing in transforming the climate of their school and in reducing bullying. Yet we see other schools that believe they are doing the same but are very ineffective. Schools collaborating

d'aborder le problème, c'est de faire intervenir toute la collectivité, mais même les démarches de ce type n'ont permis une réduction des cas d'intimidation que de 40 p. 100 au mieux.

Après l'évaluation initiale, lorsque les programmes modèles en question sont laissés entre les mains des responsables des écoles, la réduction oscille plutôt entre 17 et 23 p. 100, d'après les études qui ont été réalisées.

Ce que je veux dire, c'est que nous ne savons pas encore vraiment comment empêcher l'intimidation. Je parle de toutes les formes de celle-ci. L'une des difficultés qui se posent est illustrée par ce que j'entends les administrateurs dire aux écoles, c'est-à-dire qu'il faut adopter une démarche pour toute l'école, axer les initiatives sur les données probantes et éviter les programmes ponctuels.

J'ai participé à un symposium international sur les programmes de lutte contre l'intimidation. Je devais présenter un exposé sur ce qui se fait au Canada. Contrairement aux pays où il y a une stratégie nationale et où le ministère de l'Éducation a contribué à la mise en oeuvre d'un programme à grande échelle dans l'ensemble des écoles, il n'y a rien du genre ici.

Ce qu'on trouve chez nous, cependant, c'est le travail extraordinaire qui est fait par beaucoup de gens qui le font indépendamment de toute organisation. Essentiellement, ils font ce travail par passion. Il y a par exemple le programme Racines de l'empathie créé par Mary Gordon, ou encore le programme SAFETEEN, qui est un programme d'affirmation de soi pour les adolescents créé par Anita Roberts. En Alberta, il y a le programme Dare to Care qui a été mis au point par une conseillère, Lisa Dixon-Wells, et les agents de liaison de la police. Il s'agit de gens qui sont partis de leur expérience pour créer ces programmes extraordinaires.

Le problème, c'est qu'ils ne sont pas coordonnés. Bien souvent, ces programmes sont mis en place dans une école, et la direction de l'école peut ainsi dire qu'elle fait quelque chose pour lutter contre l'intimidation.

Nous devons donc comprendre qu'une démarche faisant intervenir l'ensemble de la collectivité est essentielle, mais que la façon de la mettre en oeuvre n'est pas évidente, et nous sommes encore ouverts à l'idée qu'il existe peut-être d'autres façons de mener le combat et que certains de nos programmes en place à l'heure actuelle ne sont efficaces que partiellement, dans le meilleur des cas. Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire et que la recherche est essentielle. J'ai foi en l'application de pratiques fondées sur des données probantes, évidemment, mais rien ne garantit que les techniques qui fonctionnent à l'étranger ou ailleurs fonctionneront dans un milieu donné. Comme Mme Daniels l'a mentionné, le contexte est un facteur absolument essentiel.

Je pense que nous connaissons tous des écoles qui ont fait un travail extraordinaire pour changer le climat dans leurs couloirs et réduire l'intimidation. Néanmoins, nous voyons d'autres écoles où l'on croit faire la même chose, mais où l'intervention est très inefficace. Les écoles qui collaborent avec les chercheurs — c'est

with researchers — which is why I support the PREVNet work — are important in evaluating whether whatever we are doing is actually making a difference.

Senator Hubley: When we are trying to prevent bullying, we have not been successful. Should we be focusing on coping mechanisms for children who are bullied in order to help prevent the extreme responses, such as suicide? Also, should we be doing more to focus on children's mental health in these situations?

Ms. Hymel: I can start on that: Absolutely. In fact, I find that it is almost frightening how little we have spent time on this.

In July, for example, we invited Dr. Phillip Slee from Australia to come to the ISSPD conference in Alberta because he has worked extensively on helping to develop programs for coping with bullying. Australia has been a leader here, with lots of support for the research on how to help kids cope with bullying. We need to do a lot more about that. One of the reasons that I invited Dr. Slee in particular is because he has the most experience in this area.

As for the links with mental health, that is absolutely imperative. For example, I work in a lot of teacher education programs. We do not give teachers adequate information and training — much less administrators — and, as Dr. Meyer pointed out, we do not have good connections between mental health service agencies and schools. Dr. Stan Kutcher is trying to do something about that in Canada. Right now, he is focusing on anxiety and depression, but I think that movement of linking doctors and mental professionals and schools has to move forward in a much broader way.

Ms. Meyer: It is essential to talk about the issue of children's mental health as we do see the long-term negative impacts of all forms of bullying. I am cautious, though, because sometimes when they talk about coping mechanisms, it falls into assertiveness training where you teach targeted children to stand up for themselves in unsafe settings.

If we are to talk about coping mechanisms, we need to work, again, as a country on removing the stigma of seeking counseling in mental health services. Family members oftentimes will avoid going to counseling because they are afraid that it will signal to others that there is a problem that they cannot handle. I think we need to be frank that oftentimes we need experts to help us through difficult situations. We need to remove the stigma for teachers, for parents, and for children to go in and see that councillor or go in and make an appointment for mental health support services.

la raison pour laquelle j'appuie le travail de PREVNet — jouent un rôle important en nous permettant de déterminer si ce que nous faisons change les choses.

Le sénateur Hubley : Nous n'avons pas réussi à prévenir les actes d'intimidation jusqu'à maintenant. Devrions-nous nous concentrer sur les mécanismes qui permettent aux enfants de composer avec la situation lorsqu'ils sont victimes d'intimidation, de façon à prévenir les réactions extrêmes, comme le suicide? Devrions-nous aussi nous occuper davantage de la santé mentale des enfants dans les situations de ce genre?

Mme Hymel : Je peux répondre en premier à cette question : certainement. En fait, j'ai presque peur lorsque je pense au peu de temps que nous avons passé là-dessus.

En juillet, par exemple, nous avons invité M. Phillip Slee, de l'Australie, à participer à la conférence de l'ISSPD en Alberta parce qu'il a beaucoup travaillé à la création de programmes visant à permettre aux jeunes de composer avec l'intimidation. L'Australie est un chef de file à cet égard, puisqu'on y soutient beaucoup la recherche sur les façons d'aider les enfants à faire face à l'intimidation. Il faut que nous fassions beaucoup plus de choses dans ce domaine. L'une des raisons pour lesquelles j'ai invité M. Slee en particulier, c'est que c'est lui qui a le plus d'expérience dans ce domaine.

Quant aux liens avec la santé mentale, c'est absolument impératif. Je travaille par exemple dans le cadre de nombreux programmes de sensibilisation des enseignants. Nous ne fournissons pas aux enseignants de l'information et une formation adéquates — et encore moins aux administrateurs —, et, comme Mme Meyer l'a fait remarquer, nous n'avons pas établi de liens solides entre les organismes de soins de santé mentale et les écoles. Le Dr Stan Kutcher essaie de remédier à cette situation au Canada. En ce moment, il se concentre sur l'anxiété et la dépression, mais je pense que le mouvement vers l'établissement de liens entre les médecins, les professionnels de la santé mentale et les écoles doit prendre beaucoup d'ampleur.

Mme Meyer : Il est essentiel de parler de la santé mentale des enfants, car nous constatons les effets négatifs à long terme de toutes les formes d'intimidation. Je suis prudente, cependant, parce que, parfois, lorsqu'on parle de mécanismes de défense, on tombe dans l'apprentissage de l'affirmation de soi par lequel on apprend à des enfants à s'affirmer dans une situation dangereuse.

Si nous décidons de parler des mécanismes qui permettent de composer avec l'intimidation, encore là, nous devons travailler, comme pays, à la suppression des stigmates associés au fait de recourir aux services des professionnels de la santé mentale. Les gens refusent souvent de demander de l'aide parce qu'ils ont peur que les membres de leur famille pensent qu'ils font face à un problème qu'ils ne sont pas en mesure de régler. Je pense que nous devons nous avouer que nous avons souvent besoin d'experts pour composer avec des situations difficiles. Il faut que nous supprimions le stigmate pour permettre aux enseignants, aux parents et aux enfants de demander l'aide d'un conseiller ou de prendre un rendez-vous avez un professionnel de la santé mentale.

Those coping mechanism can be valuable, but in a more whole school approach. We are teaching youth effective ways to interrupt any kind of name-calling or bias-based incidents and encouraging bystander responsibility so that you are not putting the responsibility on an already-targeted, victimized, or isolated individual.

However, we must get the whole community of the school to recognize that it is all of our responsibilities to intervene in cases of bullying. It is then also important to be able to stand up and help someone get the resources and support they need if they have been targeted.

Ms. Daniels: I want to mention that, in conjunction with CHEO, I had the opportunity to do a couple of town halls at one of the local high schools and one in Arnprior where over 400 parents came to ask questions from an expert panel about mental health concerns and worries in relation to bullying. The thing I saw was how much need for support there is out there for parents. There is a lot of worry and concern and not a lot of awareness of how to actually support their child through those kinds of experiences. I think there is a huge need there that we need to be thinking about in terms of addressing individuals who have been targeted by bullying behaviours.

There is another thing that I think is important. It is an approach I have been adopting in the schools a lot lately and that comes somewhat from the time when I was chairing the Ottawa Anti-bullying Coalition. I met many adults who had been seriously harmed as children through bullying experiences. They had a real desire to help kids not go through those same experiences. I spoke to many of them and never once did one of them tell me that they wished that the person who had bullied them had been punished more. However, they always said that they wished someone had said to them that what was happening to them was not okay.

We can go a long way to helping individuals who are being targeted if other kids can say — even not in the moment but later — "I saw what happened to you on the playground and that was bullying, and I did not agree with it." Most children who are being targeted say that because no one says anything, they think that everyone is in agreement and that everyone thinks they deserve what they got. Engaging other kids to provide some support can be important.

I also wants to reiterate Dr. Meyer's point that we need to be careful that we do not move into victim blaming, that there is something about the individual who has been targeted that needs fixing. I would caution about that in terms about talking about coping.

Les mécanismes de défense en question peuvent être très utiles, mais surtout dans le cadre d'une démarche faisant intervenir toute l'école. Nous enseignons aux jeunes des moyens efficaces de faire en sorte que les autres arrêtent de les traiter de noms ou de nourrir des préjugés à leur égard et d'encourager la responsabilisation des témoins d'incidents, de façon à ne pas rendre responsable seulement la personne qui est déjà visée, qui est la victime ou qui est isolée.

Nous devons toutefois faire en sorte que toute l'école reconnaisse qu'il est de notre responsabilité à tous d'intervenir en cas d'intimidation. Il est alors aussi important de pouvoir se lever et d'aider une personne à obtenir les ressources et le soutien dont elle a besoin si elle a été ciblée.

Mme Daniels : Je veux mentionner que, en collaboration avec le CHEO, j'ai eu l'occasion de tenir deux ou trois assemblées publiques dans l'une de nos écoles secondaires et une à Arnprior où plus de 400 parents sont venus poser des questions à un groupe d'experts concernant les préoccupations relatives à la santé mentale découlant de l'intimidation. Ce que j'ai constaté, c'est l'ampleur du soutien dont ont besoin les parents. Ils s'inquiètent beaucoup, mais ils ne connaissent pas bien la façon d'offrir du soutien à leurs enfants lorsqu'ils vivent ce genre de situation. Je pense qu'il y a un besoin énorme auquel nous devons penser pour ce qui est de venir en aide aux personnes qui sont victimes de comportements d'intimidation.

Il y a aussi une autre chose importante selon moi. Il s'agit d'une façon d'aborder les choses que j'ai beaucoup appliquée dans les écoles récemment et qui vient en partie de la période que j'ai passée à la présidence de la Coalition contre l'intimidation d'Ottawa. J'ai rencontré de nombreux adultes qui avaient subi beaucoup de torts lorsqu'ils étaient enfants à cause de l'intimidation. Ces gens souhaitaient vraiment aider les enfants à ne pas vivre le même genre d'expérience. J'ai parlé à bon nombre d'entre eux, et personne n'a exprimé le regret que leur intimidateur n'a pas été suffisamment puni. Ils m'ont tous dit cependant qu'ils auraient aimé que quelqu'un leur dise que ce qui leur arrivait n'était pas normal.

Nous pourrions grandement aider les enfants ciblés en faisant en sorte que les autres enfants puissent leur dire — peut-être même pas sur le coup, mais plus tard — qu'ils ont vu ce qui leur est arrivé au terrain de jeu et qu'ils trouvent que c'est déplorable. La plupart des enfants qui sont victimes d'intimidation disent que, parce que personne ne dit rien, ils pensent que tout le monde est d'accord et que tout le monde pense qu'ils ont eu ce qu'ils méritaient. Amener les autres enfants à fournir du soutien pourrait être important.

Je veux également répéter ce qu'a dit Mme Meyer au sujet du fait que nous devons faire attention de ne pas commencer à blâmer les victimes, à dire que la personne qui a été ciblée a quelque chose à régler. Je formulerais une mise en garde à cet égard lorsque nous parlons des mécanismes permettant de composer avec l'intimidation.

Senator Ataullahjan: My question is for Dr. Meyer. We keep hearing about cyberbullying being like a prison sentence, but I was wondering about the short- and long-term psychological affects. Does cyberbullying significantly affect a child's development into adulthood?

Ms. Meyer: We know that the acts of verbal and psychological harassment, which can be face to face or online, have much more negative long-term effects than isolated acts of physical bullying and aggression, because it does get into your mind and your sense of self, and it will stay there and, just as the quote from the student that Dr. Hymel read, it eats away at you.

I do not have research that shows that this is will have a direct relationship on someone's developmental pathway, but we know from these large-scale studies that students who have been victimized repeatedly over time with various forms of bullying and harassment have a much greater likelihood of engaging in a whole variety of self-harming behaviours. They are more likely to have symptoms of depression, anxiety, and physical health issues; and those students who have been targeted for their sexual orientation or their gender identity are even at greater risk for certain categories of behaviours because they do not have some of those buffering mechanisms that can help reduce the harm, such as a safe and supportive home environment or close relationships with other adult mentors. We need to pay attention to those different forms of bullying and harassment and how they can have greater impacts on certain populations because of certain societal stigmas that we are still working slowly to eradicate in Canadian society.

Ms. Hymel: It is a very important point. We have very little research about cyberbullying separate from traditional bullying. Some of the work has been done in collaboration with a former student of mine, Dr. Rina Bonanno. She was very much of the opinion that cyberbullying affects kids over and above traditional bullying. We do have some research to show that in terms of both suicidal ideation and depression, even after you control for the effects of traditional bullying, cyberbullying adds significantly to that prediction.

We also know that we have to be careful about the effects of all this. In the last round, we were talking extensively about the role of the witness, the bystander. In many cases there have been efforts to push that angle, that we need to have kids stand up and be part of that. I am not against that, but there is some caution that must be considered there.

First, many kids believe that you can really only do two things to help someone being victimized: You can stand up or get an adult to help. One of my colleagues has developed a racial discrimination program called active witnessing. He has effectively taught kids there are many things they can do. They can go and help the victim after the fact, as one example. He has nine different techniques. As part of the education system that we

Le sénateur Ataullahjan : Ma question s'adresse à Mme Meyer. Nous entendons constamment dire que la cyberintimidation est comme une peine d'emprisonnement pour la victime, mais je me demandais quels étaient les effets psychologiques à court et à long terme. Est-ce que la cyberintimidation a un effet important sur le développement de l'enfant vers l'âge adulte?

Mme Meyer : Nous savons que les actes de harcèlement verbal et psychologique, qu'ils soient posés en personne ou en ligne, ont un effet à long terme beaucoup plus négatif que les actes d'intimidation physiques et d'agression, parce qu'ils affectent l'esprit et l'identité, et ils ne s'effacent pas, ou, pour reprendre la citation de l'élève que Mme Hymel a lue, ils vous rongent.

Je n'ai pas d'exemple d'études montrant un lien direct avec le développement d'une personne, mais nous savons grâce aux études d'envergure qui ont été menées que les élèves qui ont été victimisés à répétition par des personnes qui les ont soumis à diverses formes d'intimidation et de harcèlement sont beaucoup plus susceptibles que les autres de se livrer à toutes sortes de comportements autodestructeurs. Ils sont plus susceptibles de présenter des symptômes de dépression, d'anxiété et de mauvaise santé physique, et les élèves qui ont été ciblés en raison de leur orientation ou de leur identité sexuelle sont encore plus à risque à l'égard de certaines catégories de comportement parce qu'ils n'ont pas accès aux mécanismes d'atténuation auxquels les autres ont accès et qui peuvent réduire les dommages, comme un milieu familial sûr et qui offre du soutien ou des liens étroits avec un mentor d'âge adulte. Il faut que nous fassions attention aux diverses formes d'intimidation et de harcèlement et aux effets qu'ils peuvent avoir sur certaines populations à cause de certains stigmates sociaux que nous travaillons encore à supprimer lentement de la société canadienne.

Mme Hymel : C'est une chose très importante. Il y a très peu d'études portant seulement sur la cyberintimidation et qui ne portent pas en même temps sur l'intimidation ordinaire. Il y a des travaux qui ont été réalisés en collaboration avec l'une de mes anciennes étudiantes, Rina Bonanno. Elle est convaincue que la cyberintimidation affecte encore plus les enfants que l'intimidation ordinaire. Il y a effectivement des études qui montrent que la corrélation est encore plus forte entre la cyberintimidation et les idées de suicide et la dépression, même lorsqu'on écarte les effets de l'intimidation ordinaire.

Nous savons aussi que nous devons faire attention aux effets de tout cela. Au cours du dernier tour, nous avons beaucoup parlé du rôle du témoin, du spectateur. Il y a eu dans bien des cas des efforts visant à insister là-dessus, sur le fait que nous devons inciter les enfants à intervenir. Je ne suis pas contre, mais il ne faut pas négliger de faire preuve d'une certaine prudence à cet égard.

Tout d'abord, beaucoup d'enfants croient qu'on peut seulement faire l'une de deux choses pour venir en aide à une victime : soit intervenir soit demander de l'aide à un adulte. L'un de mes collègues a créé un programme de lutte contre la discrimination raciale qui s'appelle Active Witnessing. Il a montré à des enfants qu'il y a beaucoup de choses qu'ils peuvent faire. Ils peuvent par exemple aider la victime après

are talking about, we need to give kids the opportunity and the strategies for helping victims when they see it. It is all part of that coping process we were talking about earlier.

coup. Il présente neuf techniques différentes. Dans le cadre des mesures de sensibilisation dont nous sommes en train de parler, il faut que nous fournissions aux enfants la possibilité de venir en aide aux victimes lorsqu'ils sont témoins d'intimidation et les stratégies dont ils ont besoin pour le faire. Tout cela fait partie du processus de défense contre l'intimidation dont nous parlions tout à l'heure.

The other thing Rina Bonanno has demonstrated in her doctoral research is that bystanders are also at risk. We are not just talking about bullies and victims being at risk for long-term problems; so are witnesses. If you think of it as analogous to exposure to violence, her research has demonstrated that the more you observe or witness bullying in your school, and in fact the more you are willing to help, puts you at risk for both depression and suicidal ideation, over and above the experience of being victimized or being a bully yourself. We have to be a little cautious there as well and give kids more strategies.

L'autre chose que Rina Bonanno a démontrée dans ses travaux de recherche doctoraux, c'est que les témoins d'un incident sont aussi à risque. Ce ne sont pas que les intimidateurs et les victimes qui risquent d'avoir des problèmes à long terme : les témoins aussi. Un peu comme lorsqu'on pense à l'exposition à la violence, elle a montré dans ses recherches que plus on observe d'actes d'intimidation à l'école, et en fait, plus on est prêt à venir en aide à la victime, plus on risque de souffrir de dépression et d'avoir des idées de suicide, en plus de ce que l'on vit lorsqu'on est soi-même victime ou intimidateur. Il faut que nous fassions preuve d'une certaine prudence à cet égard aussi et que nous mettions davantage de stratégies à la disposition des enfants.

Ms. Daniels: I very much agree with Dr. Hymel. I think those are important points. I want to add that we do not know specifically with cyberbullying, but with bullying in general we know that over time we see decline in self-esteem, so we know that children who have low self-esteem are not necessarily targeted but that their self-esteem is eroded by the process of experiencing that type of victimization.

Mme Daniels : Je suis tout à fait d'accord avec Mme Hymel. Je pense que ce sont des choses importantes. J'aimerais ajouter que nous ne savons pas précisément ce qu'il en est dans le cas de la cyberintimidation, mais que nous savons que l'intimidation en général entraîne une baisse d'estime de soi avec le temps, c'est-à-dire que les enfants qui ont peu d'estime de soi ne sont pas nécessairement ciblés, mais que leur estime de soi se trouve diminuée par ce type de victimisation.

Senator Meredith: Thank you so much, panellists. I enjoyed listening to your responses. Forgive me for missing half an hour of your presentations, but again, it was something that is near and dear to my heart.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup à nos témoins. J'ai beaucoup apprécié vos réponses. Pardonnez-moi d'avoir raté la première demi-heure de vos exposés, mais je voudrais dire encore une fois que c'est un sujet qui me tient vraiment à coeur.

As a youth activist, I have come across many young people who have been bullied. One of the things I keep coming back to in dealing with young people who have participated in violence or been incarcerated as a result of their violent acts is the involvement of parents. You talk about a community approach. What more can we do to engage parents to ensure that they are dealing with and "consequencing" their children when caught in such behaviours, such as removing their devices or, again, recognizing, as Dr. Daniels talked about, a teachable moment, coming to grips with what they have doing to fellow classmates, to ensure that they understand that there are some consequences to their actions? What else can we do to engage those parents? I will start with Dr. Daniels.

Je milite pour les jeunes, et j'ai rencontré beaucoup de jeunes gens qui avaient subi de l'intimidation. L'une des choses auxquelles je reviens constamment lorsque je suis face à des jeunes qui ont pris part à des actes de violence ou qui ont été incarcérés pour avoir commis des actes de violence, c'est la participation des parents. Vous parlez d'une démarche communautaire. Qu'est-ce que nous pouvons faire de plus pour engager les parents à s'assurer qu'ils s'occupent de leurs enfants lorsqu'ils découvrent qu'ils se livrent à des comportements de ce genre et qu'ils leur imposent des conséquences, par exemple en leur enlevant leurs appareils ou, encore une fois, qu'ils reconnaissent, comme Mme Daniels le disait, qu'il s'agit d'un moment propice à l'enseignement, à faire en sorte que les enfants prennent conscience de ce qu'ils font à leurs camarades de classe, de façon à s'assurer qu'ils comprennent que leurs actions ont des conséquences? Que pouvons-nous faire d'autre pour mobiliser les parents concernés? Je vais commencer par Mme Daniels.

Ms. Daniels: I think you have identified one of the biggest challenges. I was recently at a staff meeting where teachers were discussing that same issue. Often they felt that a lot of good work they had done all week went down the tubes when the child was

Mme Daniels : Je pense que vous avez mis le doigt sur l'un des plus importants défis qui se posent. J'ai assisté récemment à une réunion du personnel où des enseignants parlaient précisément de cela. Ils ont dit avoir souvent l'impression qu'une bonne partie du travail positif qu'ils font pendant toute la semaine est gâchée pendant la fin de semaine, lorsque l'enfant est à la maison. Il y a

home for the weekend. There are often big differences in expectations for children between home and school, especially amongst children inclined to use bullying behaviours.

In terms of engaging parents, there are several different levels we need to approach. We need a lot of education. I speak to many parents. I give parent talks regularly. There is concern and worry, but not many ideas about how to deal with it in an effective way. We definitely need a lot of education.

Also, for some children, the reality is that the expectations at school and the community will be significantly different than at home. One thing I find encouraging is that children can learn that the expectations are different in different places and that is why a community approach is so important. We need to change the social environment such that it does not endorse those types of behaviours.

Ms. Meyer: I agree. Many parents are concerned but again, our youth need more strategies, as do the parents. They feel like the only response they can give is to take away a cellphone or not allow the child to be on the computer for the next week.

What I propose, rather than turning things off, is engaging with and suggesting the parents sit down and play the video game alongside their son or daughter, or go ahead and visit some sites with them online and use that as an opportunity to engage in dialogue and as teachable moments. Even though it might be some place that they are uncomfortable, they might say, "Just teach me. I want to know more about what you are doing here and why this is important to you." That is a valuable in because if parents want to bridge differences with their adolescents they need to show interest in their interests and hobbies and activities, rather than removing access to those outlets. That will give opportunities for teachable moments. Watch a show with your child. Have a conversation about what you have just seen, a show your child has chosen, not one that you have chosen as safe for the family. They will watch it without you later so maybe you can be there and use that as a starting point for some of those conversations.

We need to include parents in our community outreach efforts, inviting them to be part of anti-violence task forces or anti-bullying initiatives in school boards. We need to offer educational opportunities to the parents who can come and can give of their time to be able to then become advocates in the community and share that information outward.

souvent des différences importantes sur le plan des attentes envers les enfants entre la maison et l'école, surtout chez les enfants qui ont tendance à adopter des comportements d'intimidation.

Pour ce qui est de mobiliser les parents, nous devons aborder la chose à différents niveaux. Il faut faire beaucoup de sensibilisation. J'ai parlé à beaucoup de parents. J'anime régulièrement des discussions avec des parents. Ils sont préoccupés, mais ils n'ont pas beaucoup d'idées pour régler le problème de façon efficace. Il faut assurément que nous fassions beaucoup de sensibilisation.

Par ailleurs, dans le cas de certains enfants, le fait est que les attentes de l'école et de la collectivité à leur égard divergent passablement de celles de leurs parents. Une chose que je trouve encourageante, c'est que les enfants sont en mesure de comprendre que les attentes peuvent être différentes selon le lieu, et c'est la raison pour laquelle il est si important d'adopter une démarche communautaire. Il faut que nous apportions des changements dans le milieu social pour que les gens ne s'en tiennent pas aux comportements en question.

Mme Meyer : Je suis d'accord. Beaucoup de parents sont préoccupés, mais, encore une fois, nos jeunes ont besoin de plus de stratégies, comme leurs parents. Ces derniers ont l'impression que leur seule réaction possible, c'est de confisquer le téléphone cellulaire de l'enfant ou de ne pas lui permettre d'utiliser l'ordinateur pendant une semaine.

Ce que je propose de suggérer aux parents, plutôt que d'éteindre les appareils, c'est de s'asseoir avec leur fils ou leur fille et de jouer à un jeu vidéo avec eux ou encore de visiter les sites web avec eux et de profiter de l'occasion pour dialoguer et créer un moment propice à l'enseignement. Même si c'est un domaine dans lequel ils ne sont pas à l'aise, ils peuvent dire : « Montre-moi. Je veux savoir ce que tu fais ici et pourquoi c'est important à tes yeux. » Cette démarche est utile, parce que, si les parents veulent combler le fossé entre leurs adolescents et eux, il faut qu'ils s'intéressent à ce qui intéresse ces derniers, à leurs loisirs et à leurs activités plutôt que de leur enlever l'accès aux moyens techniques. Cela leur permettra de créer des moments propices à l'enseignement. Regardez une émission avec votre enfant. Discutez avec lui de ce que vous venez de voir, une émission que votre enfant aura choisie, et non une émission que vous auriez choisie vous-même parce qu'elle convient à la famille. Vos enfants finiront par regarder sans vous de toute façon, alors vous pouvez peut-être être là et utiliser cet élément comme point de départ d'une conversation.

Nous devons faire participer les parents aux initiatives de sensibilisation communautaires, les inviter à devenir membres des groupes de lutte contre la violence ou à prendre part aux initiatives de lutte contre l'intimidation des conseils scolaires. Nous devons offrir des occasions d'apprentissage aux parents pour qu'ils puissent faire du bénévolat, faire de la promotion dans la collectivité et diffuser l'information.

Just as Dr. Daniels pointed out, we need to be clear with our students. We know that our students sometimes go home and get conflicting messages from the message we are trying to send in schools. They know from classroom to classroom that the rules and expectations are different, so they are very capable of being able to identify and exhibit the appropriate behaviour in public that we as Canadians expect of citizens in our democratic society.

Comme Mme Daniels l'a fait remarquer, nous devons transmettre un message clair aux élèves. Nous savons qu'ils reçoivent quelquefois un message qui est en contradiction avec celui que nous essayons de leur transmettre à l'école. Ils savent que les règles et les attentes changent en fonction des classes, alors ils sont très bien capables de se reconnaître dans l'exemple de comportement adéquat en public auquel les Canadiens s'attendent des citoyens de notre société démocratique et d'adopter ce comportement.

Ms. Hymel: There are several things I want to add to that. First, I totally agree with Dr. Meyer that we really need to get parents to engage with their children. That is more difficult than I would like to admit.

Mme Hymel : J'ai plusieurs choses à dire pour compléter. Tout d'abord, je suis tout à fait d'accord avec Mme Meyer pour dire qu'il faut vraiment que nous incitions les parents à discuter avec leurs enfants. C'est plus difficile que je ne voudrais l'admettre.

One of the problems is that parents are not necessarily very well informed. We started an initiative back in 2008 and we now have three editions. There is an online magazine for parents in the U.S. called Education.com. It is out of California, Dr. Meyer.

L'un des problèmes qui se posent, c'est que les parents ne sont pas nécessairement très bien informés. Nous avons lancé une initiative en 2008, et il y a maintenant trois éditions. Il y a aux États-Unis un magazine en ligne pour les parents qui s'appelle Education.com. C'est un magazine californien, madame Meyer.

In 2008, we started with a special edition of Education.com on bullying. Over the last few years we have had three editions — the last one just came out — where we have had researchers from around the world basically trying to contribute readable, parent-friendly advice, information, or summaries of research so that parents can get educated. We need more of that kind of thing for parents, and we need to let parents know that those things are available.

Nous avons commencé en 2008 par faire un numéro spécial d'Education.com sur l'intimidation. Au cours des dernières années, nous avons publié trois numéros — le dernier vient de paraître — dans lesquels nous avons demandé à des chercheurs de partout dans le monde d'essayer de présenter des conseils, de l'information ou des résumés de travaux de recherche faciles à lire pour les parents, pour que ceux-ci aient la possibilité de s'informer. Il faut davantage de choses de ce genre pour les parents, et nous devons faire savoir aux parents que ce genre de choses existent.

One suggestion I found — and I am sure Dr. Meyer and Dr. Daniels would agree — is that we often do parent workshops, but what happens is that a small percentage of the parents actually attend. The problem is getting the information to the parents. I have two suggestions in that regard. One comes from Donna Cross, a researcher in Australia doing anti-bullying work. She says that if you want to get the parents to come, you need to feature their children. She recommended doing a school play in which kids are there and parents come.

Une suggestion que j'ai trouvée — et je suis sûre que Mme Meyer et Mme Daniels seraient d'accord avec moi —, c'est que nous tenons souvent des ateliers pour les parents, mais, ce qui arrive, c'est qu'une petite proportion des parents concernés y participe. Le problème, c'est de faire parvenir l'information aux parents. J'ai deux suggestions à cet égard. L'une me vient de Donna Cross, qui fait de la recherche en Australie et travaille à la lutte contre l'intimidation. Elle dit que si on veut que les parents viennent, il faut que les enfants soient là. Ce qu'elle recommande, c'est de monter une pièce de théâtre avec les enfants et que les parents y assistent.

We did this here in Vancouver. We talked to the school board about it. They took a school and did a whole thing on online and other kinds of bullying, but especially online bullying. They put all the kids into this play in various ways, and parents came; parents were out there in droves. They had information booths available for parents, and of course there was a message from the play. That is one way to get parents involved.

Nous l'avons fait en Vancouver. Nous en avons parlé aux représentants du conseil scolaire. Ils ont choisi une école et lancé tout un projet sur l'intimidation en ligne et sous d'autres formes, mais surtout l'intimidation en ligne. Ils ont fait participer tous les enfants à la pièce d'une façon ou d'une autre, et les parents sont venus la voir; ils sont venus en très grand nombre. Il y avait les kiosques d'information pour les parents, et, bien entendu, il y avait un message dans la pièce. Voilà une façon de faire participer les parents.

Many parents do not want to admit that their children are involved in this, either as victims or as bullies. Another suggestion is public service announcements, with online links where parents can get information and support. I think we have to start using new technology to reach those parents, more than ever.

Beaucoup de parents ne sont pas prêts à admettre que leurs enfants sont concernés, qu'ils soient victimes ou intimidateurs. Une autre suggestion, c'est de diffuser des messages d'intérêt public, avec des liens vers les sites web où les parents peuvent

I often recommend that parents have to start the conversation. When I do workshops, I often tell them about books that are available about bullying so that at least they have the opportunity to talk it over with their children.

I think the WITS program that has been developed at the University of Victoria, which is an anti-bullying program, also involves biblio-therapy. There are a number of avenues for getting parents involved, but we have to get more creative. It is no longer a case of "if you build it, they will come." If you build it, they will be too busy to come.

Senator Ataullahjan: My question is specifically for Dr. Meyer. You were just saying that instead of turning things off, engage in a dialogue. However, kids need to be responsible for their behaviour. We heard last week that zero tolerance does not work, but perhaps having some sort of consequences for their actions might be a bit better.

Ms. Meyer: I definitely believe in authentic consequences; however, I do not think it is possible to have meaningful consequences if you do not really know what is going on. Oftentimes what happens is that the student is punished because they retaliate because someone has already targeted them. If you punish a child because you only know one piece of the situation, and you have not been engaging with them in a meaningful way and you do not know the history of their relationships with their peers and their school and what has been going on in their life, there is that danger of punishing a child for an isolated act, when they were provoked and did not know what else to do because they did not have an adult they felt they could talk it out with.

I am not saying that we need to give students a free pass or give our children free rein on the Internet. I am saying that we, as adults, need to take the time to get to know the realities of our students' social lives, to know what kinds of media influences they are being exposed to and responding to, and to be there for them, on their terms.

Oftentimes, you will see that the parents are uncomfortable and they will avoid conversations because they are tired or they are getting dinner on the table and they do not have time. However, our children will not listen to us if we only ask them to listen to us when we are ready to talk. We need to create the context for those relationships so that our children know they can come to us in crisis, whenever, for whatever, so we can then provide them the coaching and the scaffolding.

obtenir de l'information et du soutien. Je pense que nous devons commencer à utiliser les nouvelles technologies pour joindre les parents concernés, plus que jamais.

Je dis souvent dans mes recommandations que les parents doivent entamer le dialogue. Lorsque je tiens des ateliers, je leur parle souvent de livres qui existent sur l'intimidation, pour qu'ils puissent au moins avoir l'occasion d'en parler avec leurs enfants.

Je pense que le programme WITS qui a été mis sur pied à l'Université de Victoria et qui est un programme de lutte contre l'intimidation, comporte également un volet de bibliothérapie. Il y a de nombreuses façons de faire participer les parents, mais il faut faire preuve de plus de créativité. Ce n'est plus vrai qu'il s'agit de bâtir quelque chose pour que les gens viennent. Aujourd'hui, même si on bâtit quelque chose, ils vont être trop occupés pour venir.

Le sénateur Ataullahjan : Ma question s'adresse précisément à Mme Meyer. Vous venez de parler du fait d'entamer un dialogue plutôt que d'éteindre les appareils. Il faut toutefois que les enfants soient tenus responsables de leur comportement. Nous avons entendu la semaine dernière que la tolérance zéro ne donne pas de résultats, mais peut-être qu'on en obtiendrait davantage en faisant en sorte que les gestes posés aient des conséquences.

Mme Meyer : Je crois certainement aux conséquences lorsqu'elles sont véritables; cependant, je ne pense pas qu'il soit possible d'imposer de vraies conséquences lorsqu'on ne sait pas vraiment ce qui se passe. Souvent, ce qui se passe, c'est que l'élève est puni parce qu'il riposte après avoir été ciblé par quelqu'un d'autre. Si l'on punit un enfant en ne connaissant qu'une partie de la situation, sans avoir eu une vraie discussion avec lui et sans connaître les relations qu'il entretient avec ses pairs et son école, ni ce qui se passe dans sa vie, il y a un danger qu'on punisse l'enfant pour un geste isolé, alors qu'il a été provoqué et qu'il ne savait pas quoi faire d'autre parce qu'il n'avait pas l'impression de pouvoir en parler avec un adulte.

Je ne dis pas que nous devons laisser les élèves agir comme ils l'entendent ni que nous devons laisser les enfants faire ce qu'ils veulent sur Internet. Ce que je dis, c'est qu'en tant qu'adultes, nous devons prendre le temps de nous informer au sujet de la vie sociale de nos enfants, du genre d'influence des médias qu'ils subissent et à laquelle ils réagissent, et d'être là pour les aider, selon leurs conditions.

Souvent, les parents sont mal à l'aise et évitent les conversations parce qu'ils sont fatigués ou s'occupent du souper et n'ont pas le temps. Pourtant, nos enfants ne vont pas nous écouter si nous leur demandons de nous écouter seulement lorsque nous sommes disposés à parler. Nous devons créer le contexte qui permet l'épanouissement des relations pour que nos enfants sachent qu'ils peuvent nous voir en temps de crise, quand ils le souhaitent, pour quelque raison de ce soit, afin que nous puissions leur fournir l'encadrement et la structure dont ils ont besoin.

In educational psychology we talk about Vygotsky's zone of proximal development. We cannot give students consequences for behaviours we have not taught them how to do in meaningful contexts. We cannot just set them free in the Wild West of the Internet and expect them to know intuitively what is appropriate, what is inappropriate, what is mature and what is irresponsible.

I am saying that parents need to be side by side throughout their child's development in order to respond meaningfully and with a deep understanding of the situation so that the consequences are authentic and not just punitive.

Senator Meredith: Thank you so much for that.

Let us get back to the schools. We heard several comments already with respect to differences of opinion. Dr. Meyer, you alluded to the fact that the principals ought to be responsible. Dr. Hymel said: No, I do not fully agree with that.

The principal, obviously, is the administrator in the school and they are responsible for behaviours within the school and when something is reported. If they are not acting upon it right away, these young people's lives — we have heard this — could be taken if appropriate action is not taken.

Are we doing enough to educate our guidance counsellors on the importance of administrators acting quickly when they realize there are incidents within their schools?

Ms. Daniels: There are a couple of issues. Ken Rigby's work in Australia has shown that how much buy-in there is from the administration very much predicts how well an intervention program works. Therefore, it certainly is very important to have the principal on side and taking a strong leadership role. In a school, that can be particularly important.

He also shows that teachers need to think it is important and to be able to relate to it. Teachers who feel it is a worthwhile endeavour certainly have a much better outcome, and that seems to be more important than what specific program they are implementing in the school. There have certainly been many suggestions that it is important to tailor a program specifically to the needs of a particular school. That would be my first thought.

Ms. Hymel: I definitely want to reiterate that I think administrator buy-in is absolutely critical, but it may not be sufficient. The extra challenge there is that principals, vice-principals and even counsellors do not necessarily have any training on what to do.

En psychologie de l'enseignement, nous parlons de la zone de développement proximale de Vygotsky. Nous ne pouvons pas imposer des conséquences aux élèves pour leur comportement si nous ne leur avons pas appris la bonne façon d'agir dans des contextes significatifs. Nous ne pouvons pas simplement les laisser évoluer dans les contrées sauvages d'Internet et nous attendre à ce qu'ils sachent intuitivement ce qui est approprié, ce qui ne l'est pas, ce qui est mature et ce qui est irresponsable.

Ce que je dis, c'est que les parents doivent être aux côtés de leur enfant pendant tout son développement pour intervenir adéquatement et avec une compréhension profonde de la situation, afin d'imposer des conséquences véritables, et non seulement des punitions.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup de votre réponse.

Revenons aux écoles. Nous avons déjà entendu plusieurs choses qui témoignent de divergences d'opinions. Madame Meyer, vous avez parlé de la responsabilité des directeurs d'école. Mme Hymel a dit qu'elle n'était pas tout à fait d'accord là-dessus.

Le directeur d'école, de toute évidence, est celui qui administre l'établissement, et il est responsable des comportements des élèves à l'intérieur de l'école et doit prendre en charge les faits qui lui sont signalés. S'il n'agit pas sur-le-champ en prenant les mesures appropriées, ces jeunes gens pourraient perdre leur vie — nous avons entendu parler d'incidents de la sorte.

Prenons-nous suffisamment de mesures pour informer les conseillers en orientation sur le fait qu'il est important que les administrateurs réagissent rapidement lorsqu'ils apprennent que des incidents se produisent au sein de leur établissement?

Mme Daniels : Il y a deux ou trois choses à dire à ce propos. Les travaux menés par Ken Rigby en Australie ont montré que la mesure dans laquelle une administration adhère au programme d'intervention mis en place au sein de son établissement permet de prédire avec beaucoup de précision la réussite de ce programme. Par conséquent, il est assurément très important d'obtenir l'adhésion du directeur, et que celui-ci assume un véritable rôle de chef de file. Au sein d'une école, cela peut être très important.

Ces travaux montrent également que les enseignants doivent considérer qu'un tel programme est important, et se sentir interpellés par lui. Les enseignants qui estiment qu'il s'agit d'une initiative valable obtiennent de bien meilleurs résultats, et ce sentiment d'adhésion au programme semble être plus important que la nature même du programme mis en place au sein de l'école. À coup sûr, de nombreux éléments permettent de croire qu'il est important que le programme soit adapté aux besoins de chaque école. Il s'agit de ma première réflexion à ce sujet.

Mme Hymel : Je tiens absolument à répéter que, selon moi, il est tout à fait crucial qu'un administrateur adhère au programme, mais il se peut que cela ne suffise pas. À cet égard, l'autre difficulté qui se pose tient à ce que les directeurs, les directeurs adjoints et même les conseillers n'ont pas nécessairement reçu une formation sur les mesures à prendre.

We did a study a few years ago asking teachers what they would do if they were faced with certain bullying situations, and the vast majority would send them to the administrators, a vice-principal or principal. What we realized was that often the vice-principals and the principals do not know what to do about that. Training is really important.

Second is adequate personnel. I will tell you about an incident. Several years ago, when my son was in grade 8, I got a phone call saying, "There has been an incident at school. I think your son is okay, but you will want to take him to the doctor." It took me about an hour to get there, which gave me a lot of time for thought. When I arrived, the principal said there was absolutely nothing that my son did. He was a victim. It was an older kid picking on a younger kid situation.

I said, "Can we get the boys together? Can we talk this out? Can we get the parents together?" The principal looked at me and said, "Shelley, you don't get this. I get four or five of these incidents a day. I don't have the personnel or the time to deal with it. Moreover, most parents want a pound of flesh, and they want it immediately, regardless of whether their child was the victim or the perpetrator."

Those words really stuck in my head. We have to realize what principals are facing in large-scale schools, especially at the secondary level. We also need to have personnel available. I do not think counsellors have more time either. They are often doing guidance counselling for educational advancement and college preparation. How much training do we actually do for school counsellors in terms of dealing with bullying? We have to rethink what we are doing in terms of giving them the skills and the tools in order to actually deal with it effectively.

Ms. Meyer: I echo Ms. Hymel's statement that principals are generally overworked. Many are moved into administration under a business management model, with the emphasis on running a tight ship and balancing budgets. Dealing with issues like school climates, human rights and positive relationships is not something that they choose to spend a lot of time on. Often times when they deal with reported incidents, they minimize the impact it has on the student and do more harm. I have heard horrible stories about times when a student went to a principal because someone called them a homophobic remark. The principal said, "Well, are you? You should expect to be treated like that if you are going to act that way in this school." There is definitely a disconnect between the school leadership model; I think a lot of us would advocate for that.

Il y a quelques années, nous avons mené une étude dans le cadre de laquelle nous avons demandé aux enseignants d'indiquer ce qu'ils feraient s'ils étaient aux prises avec tel ou tel cas d'intimidation, et la vaste majorité d'entre eux ont répondu qu'ils enverraient les responsables au bureau des administrateurs — du directeur adjoint ou du directeur. Ce que nous avons constaté, c'est que, bien souvent, les directeurs adjoints et les directeurs ne savent pas quoi faire dans de telles situations. La formation est très importante.

En outre, les écoles doivent disposer de suffisamment de personnel. Je vais vous raconter un incident. Il y a plusieurs années, on m'a téléphoné pour m'informer du fait que mon fils, qui était en huitième année, avait été mêlé à un incident à l'école et que, même s'il se portait bien, il faudrait l'amener chez le médecin. Il m'a fallu environ une heure pour me rendre là-bas, ce qui m'a laissé beaucoup de temps pour réfléchir. Lorsque je suis arrivée sur les lieux, le directeur m'a dit que mon fils n'avait absolument rien à se reprocher, et qu'il était la victime — il s'agissait de l'un de ces cas où un enfant s'en prend à un plus jeune que lui.

J'ai demandé que l'on organise une réunion avec les deux garçons et leurs parents pour que nous discutions de ce qui s'était passé. Le directeur m'a répondu : « Shelley, tu ne comprends pas. Quatre ou cinq incidents du genre se produisent chaque jour. Je ne dispose pas du temps ni du personnel requis pour régler les problèmes de ce genre. En outre, la plupart des parents veulent que des sanctions soient imposées sur-le-champ, peu importe que leur enfant ait été la victime ou l'agresseur. »

Ces paroles m'ont vraiment marquée. Nous devons prendre conscience des problèmes auxquels les directeurs font face dans les grands établissements, surtout au niveau secondaire. En outre, les écoles doivent disposer du personnel requis. Je ne pense pas que les conseillers ont plus de temps que les administrateurs à accorder aux incidents de ce genre. Bien souvent, ils fournissent de l'orientation aux élèves pour les encourager à poursuivre leurs études et les préparer en vue de leurs études collégiales. Dans quelle mesure les conseillers scolaires sont-ils formés pour prendre en charge les cas d'intimidation? Nous devons revoir la formation que nous leur dispensons afin qu'elle leur permette d'acquérir les compétences et les outils dont ils ont besoin pour prendre en charge ces cas de façon efficace.

Mme Meyer : Je reprends à mon compte l'affirmation de Mme Hymel selon laquelle les directeurs sont généralement débordés. Bon nombre d'entre eux abordent l'administration d'une école comme s'il s'agissait de la gestion d'une entreprise qu'il faut d'abord et avant tout administrer rigoureusement, et dont on doit équilibrer le budget. Ils ne veulent pas consacrer beaucoup de temps à des questions comme celles du climat qui règne au sein de leur établissement, du respect des droits de la personne à l'intérieur de l'école ou des relations positives entre les gens qui la fréquentent. Bien souvent, lorsqu'on leur signale des incidents, ils minimisent les répercussions qu'ils ont sur les élèves, et causent ainsi d'autres torts. J'ai entendu des histoires horribles, par exemple celle d'un élève qui s'était adressé au directeur parce qu'il avait fait l'objet d'un commentaire à caractère homophobe.

Le directeur lui a répondu : « Eh bien, es-tu gai? Tu dois d'attendre à être traité de la sorte si tu agis de cette façon à l'école. » Nous sommes assurément bien loin d'un modèle fondé sur l'exercice des responsabilités par les administrations scolaires. Je crois que bon nombre d'entre nous seraient favorables à un tel modèle.

We need to have these visionary school leaders who come from this social, emotional leadership and human rights perspective; school boards are looking to hire a business person who will run a tight slip and balance budgets. We need to think about who the best person is for the visionary leader in the schools. When we talk about guidance counsellors, they often have 500 or 600 kids and are trying to get their curriculum plan for the next cycle of classes. The idea of making sure schools have funding to possibly have a vice-principal or administrator whose sole responsibility is school climate and positive relationships and healthy emotional learning is really essential. When teachers send those students to the principal's office, you end up with a band-aid solution. You do not end up with a long-term follow up, what can we learn from this, what behaviours are appropriate in our school and how can we deal with this?

Nous avons besoin de dirigeants d'école visionnaires, qui exercent leurs fonctions en tenant compte de facteurs sociaux et émotionnels et en tenant compte du respect des droits de la personne; à l'heure actuelle, les conseils scolaires cherchent à embaucher des gens d'affaires qui exerceront une gestion serrée des finances et équilibreront les budgets. Nous devons rechercher les personnes les plus aptes à jouer ce rôle de dirigeant visionnaire au sein des écoles. Quant aux conseillers d'orientation, ils doivent souvent s'occuper de 500 ou 600 jeunes, et ils tentent de mettre au point leur programme de cours en vue du cycle d'études suivant. L'idée de veiller à ce que les écoles disposent des fonds requis pour embaucher éventuellement un directeur adjoint ou un administrateur dont l'unique responsabilité consistera à s'occuper du climat régnant dans l'école, des relations positives et de l'apprentissage affectif sain est une idée vraiment essentielle. Le fait d'envoyer les élèves fautifs au bureau du directeur représente une solution temporaire; cela ne donne lieu à aucun suivi à long terme, ne nous permet pas de tirer des leçons des incidents survenus, ne nous indique pas quels comportements sont appropriés à l'école et ne nous apprend rien sur la façon de régler ce type de problème.

The *Jubran* case in British Columbia is a perfect example of how the school fell short in its duty by the principal punishing every time they were alerted to a occasion of bullying against Azmi Jubran However, when the decision came down there was a laundry list of things that the tribunal said the school could have done to more effectively eradicate the discrimination and harassment that was happening in the school community.

En Colombie-Britannique, l'affaire *Jubran* nous a fourni un exemple éclatant d'un directeur d'école qui ne s'est pas acquitté de son devoir de punir les responsables chaque fois qu'on lui signalait qu'Azmi Jubran avait été victime d'intimidation. Au moment de rendre sa décision, le tribunal a fourni une liste de mesures que l'administration de l'école aurait pu prendre pour éradiquer efficacement les cas de discrimination et de harcèlement à l'intérieur de l'établissement.

Yes, the administrators need to be visionary leaders on this issue, but we also need a paradigm shift of what school districts and school boards are looking for when training and hiring administrators. Often, what the parents want and what the superintendents want are two different people.

Oui, les administrateurs doivent jouer le rôle de dirigeants visionnaires à cet égard, mais les arrondissements et les conseils scolaires doivent également adopter une nouvelle vision des choses en matière de formation et d'embauche des administrateurs. Bien souvent, un monde sépare ce que les parents veulent et ce que les directeurs veulent.

Senator Meredith: It comes down to the correlation between low self esteem of pupils and being bullied. Do you have any statistics that you can share with us in terms of someone that already suffers from low self-esteem and compounded on that, they are being either physically or cyberbullied. How do parents or administrators deal with that double whammy in individuals that suffer from low self-esteem and compounding their problems within the school system is that they are being either cyber-bullied or bullied?

Le sénateur Meredith : Cela se résume à la corrélation qui existe entre la faible estime de soi qu'ont certains élèves et le fait d'être victimes d'intimidation. Avez-vous des statistiques à nous fournir en ce qui concerne le lien qui existe entre le fait d'avoir une faible estime de soi et le fait d'être victime d'intimidation physique ou de cyberintimidation? Comment les parents ou les administrateurs composent-ils avec ce problème à deux volets, c'est-à-dire que, en plus d'avoir une faible estime de soi et d'avoir des difficultés au sein du système scolaire, certains élèves doivent faire face à de la cyberintimidation ou à de l'intimidation.

Ms. Meyer: What we know about all forms of bullying it is that often someone with more social power who is targeting or trying to get the better of someone, is in some sort of vulnerable

Mme Meyer : En ce qui concerne l'intimidation en général, nous savons que, bien souvent, les personnes qui détiennent un plus grand pouvoir social et qui s'en prennent ou tentent de s'en

situation. We know youth who have other issues related to self-esteem are more vulnerable because they are already socially isolated or do not have that gregariousness that allows them to surround themselves with a circle of highly socially competent peers.

I think Ms. Daniels spoke to the issue and that there is a close relationship between students being repeatedly victimized and a negative impact on their self-esteem. However, we also know students who are already vulnerable — for a whole host of social reasons — will also be more likely to be targeted because they do not have that buffering effect of a social group or a strong, supportive network they can turn to.

Ms. Daniels: I would agree with that and when we think about vulnerable populations, we see children who tend to be repeatedly victimized. That can have quite debilitating effects on children.

Ms. Hymel: Yes, much of this research goes back to the work of Dan Olweus in Norway. They started studying this in the late 1970s and have been following it for years. They have some of the best longitudinal studies. Kids who are repeatedly victimized show deficits in self-esteem, even into adulthood.

We have very few long-term studies. That is one of the problems. Longitudinal research is difficult, expensive and it is hard to get funding. When it has been done, I think Sorander's group has demonstrated that the kids showing the worst effects of beings victimized — in terms of self-esteem and other things — are kids who are already vulnerable. It is exactly what you said. It is the double whammy. Kids have already had a few problems and are coping, and then they have bullying on top of that. We have to look at our vulnerable youth.

It is complicated and the research is just getting in.

With respect to self-esteem, a paper was presented a few years ago — I cannot recall the author — and they were comparing kids who are the only child victimized in a classroom versus children who were one of several kids victimized in the classroom. That alone made a difference as to whether it had an impact on their self-esteem and other outcomes. It is complicated. It is not automatic that it would be a low self-esteem effect, although that would be the most likely first effect you would see. However, we have to look at each case individually. One thing I have learned in this area is there is no one-size-fits-all solution here and you have to look at each case individually.

prendre à quelqu'un d'autre se trouvent souvent dans une certaine position de vulnérabilité. Nous savons que les jeunes qui ont des problèmes liés à l'estime de soi sont plus vulnérables parce qu'ils sont déjà isolés sur le plan social, ou ne possèdent pas cet instinct grégaire qui leur permettrait de s'entourer de personnes très aptes à vivre en société.

Je crois qu'il existe une relation étroite entre une faible estime de soi et le fait d'être constamment victime d'intimidation — si je ne m'abuse, Mme Daniels a abordé cette question. Toutefois, nous savons également que les élèves qui sont déjà vulnérables — en raison d'une foule de facteurs de nature sociale — seront plus susceptibles d'être pris pour cible, car ils ne peuvent pas profiter de l'effet tampon que procure un groupe social ou un solide réseau de personnes sur lesquelles on peut compter.

Mme Daniels : Je suis d'accord avec cela. Nous constatons que les personnes vulnérables ont tendance à être constamment victimes d'intimidation. Cela peut avoir des effets très débilitants sur un enfant.

Mme Hymel : Oui, une bonne partie de cette recherche nous ramène aux travaux menés en Norvège par DanOlweus. On a commencé à se pencher là-dessus à la fin des années 1970, et on a continué de le faire pendant des années. Il en a résulté quelques-unes des meilleures études longitudinales. Les enfants qui sont sans cesse victimes d'intimidation affichent une faible estime de soi, avec laquelle ils doivent composer même lorsqu'ils ont atteint l'âge adulte.

Très peu d'études portant sur une longue période ont été menées. Il s'agit de l'un des problèmes. Les recherches longitudinales sont complexes et coûteuses, et il est difficile d'obtenir du financement pour les mener. J'estime que le groupe de Sorander a montré que les enfants sur lesquels la victimisation a les répercussions les plus néfastes — sur le plan, entre autres, de l'estime de soi — sont les enfants qui sont déjà vulnérables. C'est exactement ce que vous avez dit : il s'agit d'un problème à deux volets. Les enfants qui ont déjà quelques problèmes dont ils tentent de venir à bout doivent, de surcroît, faire face à l'intimidation. Nous devons veiller sur nos jeunes vulnérables.

C'est compliqué, et les recherches à ce sujet ne font que débuter.

En ce qui concerne l'estime de soi, il y a quelques années, un article — dont le nom de l'auteur m'échappe — a été publié à propos d'une recherche dans le cadre de laquelle on avait comparé des enfants qui étaient l'unique victime d'intimidation de leur classe à des enfants qui étaient une victime d'intimidation parmi d'autres dans leur classe. Ce seul paramètre avait une incidence sur l'incidence qu'avait l'intimidation sur l'estime de soi et d'autres caractéristiques de ces enfants. Il s'agit d'une question complexe. L'intimidation n'a pas systématiquement pour conséquence d'affaiblir l'estime de soi, même s'il s'agit fort vraisemblablement de la première répercussion que l'on pourra constater. Cela dit, chaque cas doit être examiné de façon

individuelle. S'il y a une chose que j'ai apprise dans ce domaine, c'est qu'il n'existe aucune solution miracle, et que chaque cas constitue un cas d'espèce.

Senator Harb: Thank you very much for your presentation. It seems to me everyone agrees on the fact that the age group — or the grade — where we have the most of the problems seem to be grades 7, 8 and 9; most witnesses told us the same thing.

Le sénateur Harb : Merci beaucoup de votre exposé. Il semble que tout le monde s'entend pour dire que le groupe des élèves de septième, de huitième et de neuvième année est celui où l'on constate le plus grand nombre de problèmes. La plupart des témoins que nous avons entendus ont dit une chose semblable.

The committee is looking at Article 19 of the Convention on the Rights of the Child and looking at what to do. I will read one line of that convention which states that:

> States Parties shall take all appropriate legislative, administrative, social and educational measures to protect the child from all forms of physical or mental violence

They defined mental violence as something that includes cyberbullying.

Le comité se penche sur l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et se demande quoi faire pour y donner suite. Je vais vous lire une phrase tirée de cet article :

> Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales [...]

Selon la convention, la cyberintimidation constitue une forme de violence mentale.

You spoke extensively about the science and the art and obviously we all agree. It is not perfect science or art, but a combination of the two.

Vous avez beaucoup parlé de la science et de l'art, et de toute évidence, nous sommes tous d'accord là-dessus. La solution réside non pas dans une science irréprochable ou un art parfait, mais dans une combinaison des deux.

My colleagues and I would be interested to find if there is anything legislatively that this committee can recommend for Parliament to do. For example, should we look at the Criminal Code and make it mandatory for every school board to subscribe to best practices or certain rules and guidelines? Or should we, for example, introduce a penalty for lack of action by individuals who are in supervisory positions over a child if they were to encounter cyberbullying? Those are the kinds of things I suppose my colleagues would be interested in hearing from you. Legislatively, is there anything we can or should be doing?

Mes collègues et moi aimerions savoir si le comité peut formuler une quelconque recommandation de nature législative à l'intention du Parlement. Par exemple, devrions-nous envisager de rendre obligatoire, aux termes du Code criminel, l'adhésion de chaque conseil scolaire aux pratiques exemplaires ou à certaines règles ou lignes directrices? Devrions-nous, par exemple, proposer l'instauration d'une sanction qui serait imposée aux personnes qui ne prennent aucune mesure pour mettre fin aux actes de cyberintimidation dont est victime un enfant placé sous leur surveillance et dont ils ont été informés? Je présume que mes collègues seraient intéressés à entendre ce que vous avez à dire sur des choses de ce genre. Y a-t-il quelque chose que nous pouvons ou devrions faire sur le plan législatif?

Ms. Daniels: It is certainly something my graduate students and I talked about a lot about when I was preparing to come.

Mme Daniels : À coup sûr, il s'agit d'une chose dont j'ai beaucoup discuté avec mes étudiants des cycles supérieurs en vue de la présente réunion.

I have been in the field for a long time and I was very excited when the Minister of Education in Ontario did require anti-bullying programs in every school in the province. We need more guidelines in terms of supporting that happening and dollars to have it happen. However, I thought that was a positive step.

Je travaille dans le secteur depuis longtemps, et j'étais ravie lorsque le ministre de l'Éducation de l'Ontario a exigé que chaque école de la province se dote d'un programme de lutte contre l'intimidation. Pour qu'une telle initiative puisse être mise en oeuvre, il faudra du financement et de nouvelles lignes directrices. Cela dit, à mes yeux, il s'agit d'un pas en avant.

In Canada, we are challenged in contrast to other countries that have been much more successful — Norway, Finland, Sweden, England and Australia — who have had countrywide anti-bullying programs for almost 20 years. We are somewhat hampered because education is provincial so every province is doing something different.

Le Canada est désavantagé par rapport à d'autres pays — la Norvège, la Finlande, la Suède, l'Angleterre et l'Australie — qui ont obtenu de bien meilleurs résultats et qui disposent de programmes nationaux de lutte contre l'intimidation depuis près de 20 ans. Ici, une telle initiative est quelque peu entravée par le fait que l'éducation est un domaine de compétence provinciale, de sorte que chaque province fait quelque chose de différent.

I am hesitant to move toward punitive approaches. I am reticent about that because they were not particularly successful when we tried them. We had zero-tolerance in Ontario and although the suspensions went up dramatically, bullying did not decrease. Therefore, I would be hesitant about a punitive type of approach. I am not a politician, so I am not exactly sure about a legislative approach. However, any kind of statement that makes it clear that this is a concern and is something to be addressed in Canada would be important.

J'hésite à préconiser une démarche punitive. Nous avons tenté d'adopter des démarches de cette nature, et elles se sont révélées peu fructueuses. En Ontario, on a adopté une politique de tolérance zéro, et même si le nombre de suspensions a augmenté de façon spectaculaire, le nombre de cas d'intimidation n'a pas diminué. Par conséquent, j'hésite à prôner une démarche de nature punitive. Je ne suis pas politicienne, et je ne sais donc pas exactement quoi penser d'une démarche législative. Toutefois, il est important d'indiquer clairement que, au Canada, l'intimidation est une préoccupation sur laquelle on doit se pencher.

Ms. Hymel: I tend to agree with Dr. Daniels; I am not convinced that punitive approaches will work. In fact, I would also argue that we already have a lot of those policies in place in other areas and they are not necessarily working.

Mme Hymel : J'ai tendance à être d'accord avec Mme Daniels; je ne suis pas convaincue que les démarches punitives fonctionnent. En outre, je tiens à mentionner que, en fait, nous disposons déjà, dans d'autres domaines, de politiques de cette nature, et qu'elles ne sont pas nécessairement fructueuses.

However, in addition to the things we have already mentioned about more education and training, I think it would work to make this a priority in schools. I think Dr. Daniels' comment about it being provincial makes some sense. Here in B.C. in 2010, the Ministry of Education made social responsibility a foundational skill, which put it on par with reading, writing and numeracy. A couple of years later, the next Minister of Education made schools do accountability. Every year schools have to basically demonstrate that they are doing something with regard to reading, writing, numeracy and social responsibility.

Cela dit, même si je suis d'accord avec ce que nous avons déjà mentionné, à savoir que nous avons besoin d'un plus grand nombre de programmes d'éducation et de formation, je crois qu'il faudrait également que l'on fasse une priorité de la lutte contre l'intimidation dans les écoles. À mon avis, ce que Mme Daniels a dit à propos du fait que l'éducation est un domaine de compétence provinciale a un certain sens. Ici, en Colombie-Britannique, en 2010, le ministère de l'Éducation a fait de la responsabilité sociale une compétence essentielle, au même titre que la lecture, l'écriture et la numéracie. Deux ou trois ans plus tard, le même ministère a exigé que les écoles fassent de la reddition de comptes; pour l'essentiel, chaque année, elles doivent prouver qu'elles prennent des mesures relatives à la lecture, à l'écriture, à la numéracie et à la responsabilité sociale.

That has basically forced schools to start looking hard and directly at what is happening. For us, we have been engaged in a lot of collaborative work with schools to identify bullying and whether it has been going down.

En substance, cela a contraint les écoles à commencer à se pencher sérieusement et directement sur ce qui se passe. Quant à nous, nous avons participé à un bon nombre de travaux en collaboration avec les écoles afin de repérer les cas d'intimidation et de déterminer si leur nombre a diminué.

My experience has been that, when you start working with schools and you provide them with evidence year after year about whether things are going up, down or not changing at all, that is when you give them something to work with. In many cases, they are already very motivated to do something to improve the schools.

Ce que j'ai pu observer, c'est que l'on doit se mettre à collaborer avec les écoles et leur fournir chaque année des renseignements à propos des effets négatifs, positifs ou nuls des mesures qui ont été prises — il faut leur donner du matériel sur lequel ils peuvent s'appuyer. Dans bien des cas, les administrations sont déjà très motivées à l'idée de faire quelque chose pour améliorer la situation dans les écoles.

We have two years of evaluation in a number of elementary schools. Six months ago, I gave feedback to the schools about what was happening over the two years. Many principals were devastated by the fact that, although they felt they were doing a lot of things, things were not changing. That information alone really empowered them to step it up — "let us look and try harder and do more than any kind of superficial thing."

Nous avons mené des évaluations pendant deux ans dans un certain nombre d'écoles primaires. Il y a six mois, j'ai fourni aux écoles une rétroaction à propos de ce qui s'est passé au cours de ces deux années. Bon nombre de directeurs d'école étaient terrassés d'apprendre que la situation ne s'était pas améliorée, et ce, même s'ils avaient l'impression d'avoir fait bien des choses positives. Le seul fait d'apprendre cela les a vraiment incités à intensifier leurs efforts, à examiner la situation, à tenter d'en faire davantage et à ne pas se contenter de mesures superficielles.

Therefore, I definitely think that something more along the lines of empowering schools to do something and making them accountable is in order.

Also, if you really want to make kids accountable for their behaviour, we have to move from punitive to restorative practices. My experience both as parent and as an educator is that punitive practices teach kids in many cases how to get away with it and how not to get caught. I am not sure it works the same way for adults. I think restorative practices where you have to make up for any kind of harm that was caused are much more effective in getting kids to understand the impact of their behaviour on others.

Ms. Meyer: To echo my earlier recommendation, I think it would help clear the waters for a lot of administrators to be able to make that clear statement that it is within the jurisdiction of the school to take action in a case of cyberbullying that is impacting the health of the school community, particularly when they feel like "this took place off school property, on their own private devices, outside of a school activity — why does this fall into my lap?" We need a clear message from the federal government where the school's jurisdiction lies in the case of cyberbullying. That would provide guidance to ministries and implementation across the country.

I also want to shy away from more punitive measures because we do know, as with zero-tolerance policies, that they are disproportionately targeted to youth of colour. LGBT youth sometimes suffer the consequences of these harsher punitive responses. If you pass legislation that says everyone needs to have more policies, oftentimes you get words on a page that change and you do not have life in the school that changes.

You have the carrots and the stick. The legislation is the stick and the funding is the carrot. If we can provide schools with incentives and opportunities to initiate these action-based research projects where they can evaluate themselves over years and implement some kind of sustainable change — so that after the two- to three-year projects it does not dry up and end but becomes part of the lifeblood of that school community — then we will be more likely to see some sustained success.

As Dr. Hymel pointed out, "one size fits all" will not work. We have such a diverse nation with so many different schools, school districts and communities that we need to empower the local educators, families and community leaders to evaluate their own

Par conséquent, je crois assurément qu'il convient d'adopter une stratégie qui consisterait en quelque sorte à donner aux écoles les moyens d'agir et à exiger qu'elles rendent des comptes.

De plus, si l'on veut réellement rendre les jeunes responsables de leur propre comportement, nous devons abandonner la démarche punitive au profit de pratiques de justice réparatrice. En tant que parent et éducatrice, j'ai pu constater que, dans bien des cas, les mesures punitives ont pour effet d'apprendre aux jeunes la manière dont ils doivent s'y prendre pour s'en tirer et ne pas se faire prendre. Je ne suis pas certaine que cela fonctionne de la même façon pour les adultes. À mon avis, les pratiques de justice réparatrice — dans le cadre desquelles on doit racheter le tort qu'on a causé à une personne — parviennent beaucoup mieux à amener les jeunes à comprendre les répercussions qu'a leur comportement sur les autres.

Mme Meyer : Pour faire suite à la recommandation que j'ai formulée plus tôt, je dirais que, à mon avis, pour permettre à beaucoup d'administrateurs d'y voir plus clair, il faudrait que l'on puisse énoncer clairement qu'il revient aux écoles de prendre des mesures à l'égard des cas de cyberintimidation qui ont une incidence négative sur la communauté d'un établissement, surtout dans les cas où une administration estime que ce n'est pas à elle de prendre de telles mesures puisque l'acte a été commis à l'extérieur du périmètre de l'école, qu'il n'avait aucun lien avec une activité de l'école et que le responsable a utilisé son propre matériel pour le commettre. Il faut que le gouvernement fédéral indique clairement ce qui relève de la compétence des écoles en matière de cyberintimidation. Cela fournirait une orientation aux ministères, et permettrait une mise en oeuvre à l'échelle du pays.

En outre, si je veux que nous nous abstenions de prendre d'autres mesures punitives, c'est parce que nous savons que les politiques de tolérance zéro sont exagérément axées sur les jeunes d'une minorité visible. Les jeunes gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres subissent parfois les conséquences de ces mesures punitives plus sévères. Lorsque l'on adopte des dispositions législatives obligeant tout le monde à adopter de nouvelles politiques, bien souvent, cela est assimilable à un coup d'épée dans l'eau — on apporte des changements en surface, mais rien ne change dans les écoles.

Cela nous ramène à la technique du bâton et de la carotte : le bâton, ce sont les mesures législatives, et la carotte, c'est le financement. Si l'on peut, au moyen de mesures d'incitation, donner aux écoles l'occasion de lancer des projets de recherche ayant une orientation pratique dans le cadre desquels elles s'évalueront elles-mêmes au fil des ans et mettront en oeuvre certains changements durables — de manière à ce que les résultats découlant des projets menés pendant deux ou trois ans deviennent un élément essentiel de la communauté d'une école donnée, et ne soient pas tout simplement oubliés —, nous accroîtrons nos chances d'obtenir quelques succès durables.

Comme Mme Hymel l'a souligné, il n'existe pas de solution miracle qui convienne à tous. Le pays est extrêmement divers, et chaque école, chaque arrondissement scolaire et chaque communauté scolaire est unique. Par conséquent, nous devons

needs and establish language and priorities based on the specifics of their community, but within a human rights framework. We can have some legislative leadership in sample wording with enumerated, protected classes. We know that makes a difference, based on research in the United States. If it is not clearly listed as a protected class from formal bullying harassment, it is more likely to be ignored, minimized and not addressed.

donner aux éducateurs de chaque région, aux familles et aux chefs de file communautaires les moyens d'évaluer leurs propres besoins, de formuler les choses à leur façon et de fixer leurs priorités en fonction des caractéristiques de leur collectivité, et ce, à l'intérieur d'un cadre axé sur les droits de la personne. Une certaine initiative législative pourrait être prise, et fournir un exemple de libellé d'une politique touchant les classes énumérées et protégées. Grâce à des recherches menées aux États-Unis, nous savons que cela permet de changer les choses. Si l'on n'indique pas clairement qu'il s'agit d'une classe protégée contre l'intimidation et le harcèlement en bonne et due forme, il est plus probable qu'improbable que l'on ferme les yeux sur le problème, qu'on le minimise et qu'on ne le règle pas.

We also know that response times matter. As the earlier senator pointed out, if you let something sit for 15 to 30 days, then the reaction and response will not be meaningful for the people involved. Ongoing evaluation and implementation over three to five years after a new policy has been put in place is also important.

Nous savons aussi que le temps de réaction a une importance. Comme un sénateur l'a mentionné plus tôt, si on attend 15 ou 30 jours avant de réagir, l'effet de l'intervention sur les personnes responsables sera moindre. De plus, il est important que, après qu'une nouvelle politique a été mise en place, on poursuive sa mise en oeuvre pendant trois à cinq ans, et qu'elle fasse continuellement l'objet d'une évaluation durant cette période.

If we have some kind of clear leadership that X is what a good anti-bullying policy should look like, you can provide effective guidance to the schools across the country to take that change, but from their own initiative rather than a top-down way. Therefore, when the policy changes in writing, it has an impact on the lives of the children in that school.

Si l'on peut indiquer clairement à quoi devrait ressembler une bonne politique de lutte contre l'intimidation, on pourra offrir une orientation efficace aux écoles du pays afin de les amener à procéder à ces changements, mais il faut qu'elles le fassent de leur propre initiative, et non pas pour donner suite à des directives venant d'en haut. Ainsi, les changements de politique ont une réelle incidence sur la vie des enfants d'une école.

The Chair: Dr. Daniels, you mentioned some countries and they have been mentioned in the past as well. The retort has been that those are more homogeneous countries; we have a more diverse country, so we have more challenges. Can you expand on that — from the countries you mentioned that tend to be more homogeneous than our country is?

La présidente : Madame Daniels, vous avez mentionné quelques pays qui ont déjà été mentionnés dans le passé. Ce qu'on a répliqué à ceux qui s'appuyaient sur ces exemples, c'est que ces pays sont plus homogènes que le Canada, qui présente une plus grande diversité et a donc davantage de problèmes. Pouvez-vous nous en dire un peu plus long sur cette question, c'est-à-dire sur le fait que les pays que vous avez mentionnés ont tendance à être plus homogènes que le nôtre?

Ms. Daniels: Yes, I suppose that is the case. I think the challenges I have heard have not been as much related to the fact that we have a multicultural population but I think that the size of our country is a big challenge. I know that right now Finland is operating probably one of the best anti-bullying programs today. It is called KiVa. It is in every school in the country and it is funded by the government. Those are huge advantages.

Mme Daniels : Oui, j'imagine que c'est le cas. À mon avis, les problèmes dont j'ai entendu parler sont liés non pas tant au caractère multiculturel de la population canadienne qu'à la taille de notre pays, laquelle pose de grandes difficultés. Je sais que, à l'heure actuelle, la Finlande exécute ce qui constitue probablement l'un des meilleurs programmes de lutte contre l'intimidation du monde. Ce programme — le programme Kiva a été mis en place dans chaque école du pays, et est financé par le gouvernement. Il s'agit de deux énormes avantages.

The biggest issues to my mind are not as much the multicultural population that we have, though I think that is one challenge. The bigger challenge is that we need more of a national strategy. Right now we are dealing with bullying at the provincial level, and it is very variable what is happening in different provinces. Right now Ontario is moving forward; British Columbia has been moving forward for quite a bit longer and has made progress.

À mes yeux, la principale difficulté tient non pas tant au caractère multiculturel de la population canadienne — même si, selon moi, cela pose des difficultés — qu'au fait que nous avons besoin d'une stratégie nationale. À ce moment-ci, ce sont les provinces qui prennent des mesures pour lutter contre l'intimidation, et elles varient beaucoup d'une province à l'autre. L'Ontario est en train d'aller de l'avant avec un programme de lutte contre l'intimidation; en Colombie-Britannique, un tel programme est en place depuis un certain temps, et des progrès ont été réalisés.

It is unfortunate that we seem to be reinventing the wheel back and forth across the country. Those seem to be bigger challenges at this point in time.

Senator Harb: Thank you very much for your intervention.

It seems to be unanimous that none of you would support punitive measures such as to put something in the Criminal Code or any of that.

Let me try this. What if, for example, we were to look at an amendment to the national health act where we have joint responsibilities provincially as well as federally? We talk about the mental health of the child. Is there a venue there for an amendment to the act in order to ensure that the provinces are in compliance with Article 19 of the Convention on the Rights of the Child?

As a country, we have approved and adopted the United Nations Convention on the Rights of the Child. Therefore, we have to fulfill every article of it. I submit personally that we are not in compliance with Article 19 because every witness that has appeared before us told us the same thing: The problem is still there. It is not working because of the diversities and the multiple jurisdictions, and because it is not compulsory. They have yet to subscribe to a certain set of rules; yet the convention is quite clear, telling us what we are to do legislatively, administratively, socially and educationally. We did two out of those three, somewhat, but we have not done the third one. I am looking for some enlightenment from your end to tell me whether or not you think there is a venue there.

Ms. Daniels: It is important that we do have a clear message that is at both the provincial and the federal levels. I would be very much in favour of that.

Dr. Hymel's comments about emphasis on tracking and following school climate and monitoring would be valuable and important in the sense that it gives schools an opportunity to deal with the issue in a way that is tailored to them but also places a responsibility to track and monitor.

I was in a school on Thursday where we were tracking the amount of bullying in their school. Across the year it declined by 50 per cent. They had big charts in the halls and were congratulating the children. It was powerful for them and highly motivating as well.

Ms. Hymel: To ensure compliance is what you are asking for.

My experience is that everyone wants to comply. That is not the problem. I do not think we need more legislation necessarily to enhance that. What we do not have is adequate skills, tools, training and personnel. We would be more effective in providing more education and training and providing schools with more

Il semble que, dans toutes les régions du pays, nous tentons de réinventer la roue, et cela est dommage. J'estime que, à ce moment-ci, ces éléments posent d'importants problèmes.

Le sénateur Harb : Merci beaucoup de votre intervention.

Il semble qu'aucune d'entre vous ne soit disposée à appuyer des mesures punitives qui seraient inscrites, par exemple, dans le Code criminel.

Permettez-moi de vous poser la question suivante : que diriez-vous, par exemple, si l'on envisageait d'apporter des modifications à la Loi canadienne sur la santé de manière à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux se partagent les responsabilités? On a fait allusion à la santé mentale des enfants. Y aurait-il lieu de modifier la loi de manière à faire en sorte que les provinces respectent les dispositions de l'article 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant?

Le Canada a approuvé et adopté cette convention. Par conséquent, il doit respecter chacune de ses dispositions. Pour ma part, j'affirme qu'il ne le fait pas, car chaque témoin qui s'est présenté devant le comité a dit la même chose : le problème existe toujours. Nous ne parvenons pas à le régler en raison de la diversité et des multiples administrations du pays, et parce que la convention n'a pas force obligatoire. Le Canada n'a toujours pas souscrit à un certain nombre de règles; pourtant, la convention est très claire, et énonce ce que nous devons faire sur les plans législatif, administratif, social et éducatif. D'une façon ou d'une autre, nous avons fait ce qu'il fallait à l'égard de deux critères, mais rien à propos du troisième. J'aimerais que vous me disiez s'il existe une possibilité à ce chapitre.

Mme Daniels : Il est important que nous envoyions un message clair aux gouvernements fédéral et provinciaux. Je serais très favorable à cela.

Mme Hymel a dit que nous devions mettre l'accent sur les activités de suivi et de surveillance du climat régnant dans les écoles; j'estime que cela serait utile et important dans la mesure où cela donnerait aux écoles la possibilité de prendre des initiatives taillées sur mesure pour s'attaquer au problème, tout en assumant une responsabilité en matière de suivi et de surveillance.

Jeudi dernier, je me trouvais dans une école où nous menions une activité de suivi en ce qui concerne le nombre de cas d'intimidation; au cours de l'année, ce nombre a diminué de moitié. Dans les corridors étaient affichés de grands tableaux et des messages de félicitations s'adressant aux enfants. Cela a eu un effet convaincant sur eux, et les a également beaucoup motivés.

Mme Hymel : Votre question porte sur ce que nous devons faire pour assurer la conformité.

À ma connaissance, tout le monde veut se conformer. Là n'est pas le problème. Je ne pense pas que nous ayons nécessairement besoin de nouvelles dispositions législatives pour accroître la conformité. Ce dont nous avons besoin, c'est de compétences, d'outils, de programmes de formation et d'employés adéquats. Cela nous permettrait d'être plus efficaces au moment de dispenser davantage de programmes d'éducation et de

opportunities and personnel to actually deal with it, and also providing the opportunity and the facility to track what is actually happening in their schools.

My experience with schools is that once we as a partner provide that information on a regular basis, they are more than willing to comply. The problem is that they do not necessarily know how or they do not have the personnel to do it in the most ideal way.

The other thing I want to remind the committee about is the fact that there is a real developmental perspective here. The fact that bullying reaches a peak somewhere between grades 7 and 10 has been found around the world. We know that these kids are developing. I do not think we will ever totally eliminate bullying. We can reduce it but we will not eliminate it because part of it is children learning about power. That does not mean we have to let it go and allow kids to do terrible things to each other. We can certainly minimize it. However, if we really want to stop bullying, as Dr. Daniels has said and I have said before, we have to start providing the education and the tools to do it. We will never eliminate it by creating more laws. We will eliminate it by providing the opportunity and the means by which schools can address it.

Ms. Meyer: The benefit in potentially amending this act and ensuring it is explicit that the federal government does have a role to play is in providing that support and coordination to the provinces. Yes, education is a provincial responsibility but that does not mean that the federal government cannot provide financial support, expertise and coordination efforts to ensure that the ministries and the local school districts and school boards get access to this information and take the time to coordinate their efforts, disseminate the information and encourage this sort of grassroots change that must happen if we want schools to have sustainable change. We know even within one school district or school board there is great variation from school to school, based on the leadership and the values within that local community.

We need leadership from the federal government. It is important for the federal government to find ways to explicitly partner with the provinces to provide the support, but just as Dr. Hymel so eloquently stated, we need to get the resources and the tools in the hands of the right people. Educators go into education because they care about kids. They will do the right thing if we create the context that makes it possible for it to happen.

formation et d'offrir aux écoles un plus grand nombre d'occasions et d'employés pour véritablement régler le problème, et également d'offrir aux administrations l'occasion de suivre l'évolution de ce qui se passe vraiment au sein de leur établissement, et les moyens de le faire.

Ce que j'ai pu observer, c'est que les écoles sont plus que disposées à se conformer lorsque, en tant que partenaires, nous leur fournissons régulièrement ces renseignements. Le hic, c'est qu'elles ne savent pas nécessairement comment elles doivent s'y prendre pour y donner suite de la meilleure manière possible, ou qu'elles ne disposent pas du personnel requis à cette fin.

Je tiens également à rappeler au comité que l'on doit également tenir compte de questions réelles liées au développement. Partout dans le monde, on a constaté que l'intimidation atteignait son paroxysme dans le groupe des enfants de septième, huitième, neuvième et 10e années. Nous savons que ces enfants sont en cours de développement. Je ne pense pas que nous parviendrons jamais à éradiquer totalement l'intimidation. Nous pouvons réduire le nombre de cas, mais nous n'éliminerons jamais l'intimidation, car elle découle en partie de l'apprentissage du pouvoir que font les enfants à cet âge. Cela ne veut pas dire que nous devons les laisser faire et leur permettre de se faire des choses terribles les uns les autres. Nous pouvons assurément réduire le nombre de cas d'intimidation. Toutefois, comme Mme Daniels et moi-même l'avons dit précédemment, si nous voulons vraiment mettre fin à l'intimidation, nous devons commencer à éduquer les gens et à mettre en place les mécanismes requis. Pour faire disparaître l'intimidation, nous devons non pas créer de nouvelles lois, mais donner aux écoles la possibilité de le faire et les moyens dont elles ont besoin à cette fin.

Mme Meyer : Le fait de modifier cette loi et de veiller à ce qu'elle énonce expressément que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer serait bénéfique dans la mesure où cela procurerait du soutien et de la coordination aux provinces. Oui, l'éducation est un domaine de compétence provinciale, mais cela ne signifie pas que le gouvernement fédéral ne peut pas offrir un soutien financier et de l'expertise ou prendre des mesures de coordination pour faire en sorte que les ministères et les arrondissements et les conseils scolaires aient accès à ces renseignements et prennent le temps de coordonner leurs efforts, de diffuser l'information et d'encourager le type de changement à l'échelon local qui doit survenir si nous voulons que les écoles changent de façon durable. Nous savons que, même au sein d'un seul et même arrondissement ou conseil scolaire, la situation varie énormément d'une école à l'autre, en fonction des dirigeants et des valeurs de chaque collectivité.

Il faut que le gouvernement fédéral joue un rôle de chef de file. Il est important qu'il trouve des façons d'établir clairement des partenariats avec les provinces afin de leur offrir du soutien, mais comme Mme Hymel l'a si bien dit, il faut que les bonnes personnes disposent des ressources et des outils dont elles ont besoin. Ceux qui deviennent des éducateurs sont des gens qui se soucient des enfants. Ils feront ce qu'il convient de faire si nous mettons en place le cadre qui rend cela possible.

Senator Brazeau: Given the fact that we are dealing with cyberbullying, I will focus my question on social media. Obviously, there are many similarities between traditional forms of bullying with the more modern form of cyberbullying. One of those differences in particular is the fact that any adolescent child could go on social media and come up with an anonymous name to publish various things about an individual on any type of social media on any type of blogs.

Individuals could basically go on these social media forums and invent an anonymous name for themselves and publish a whole bunch of nasty things about another child, while at times using their friends to do the same thing anonymously so that it seems more like it is a collective effort to target a particular child. I can go back to when I was a bit younger. Obviously, there was no Facebook or social media at that time, but to many of these kids social media is like the universe to them. Whatever is written is sort of the bible or the gospel, call it as you may.

Do you believe that the fact that children can now go on the Internet and use anonymous names to publish these nasty things is leading to higher rates of cyberbullying?

Ms. Daniels: I do not know that I know if it is leading to higher rates of cyberbullying. I know that it is one of the most problematic things for individuals who are victimized because of the feeling that the information goes out into the universe and there is no way to take it back. If someone writes a nasty note on a piece of paper, that can be torn up and put in the garbage. However, once it is out on the Internet, it is not able to be retrieved. I know that victims report that that is significantly disturbing to them.

When I think about these anonymous sites, what supports those is the others kids who log on, click "like," "comment," or whatever. We need to be educating our youth to not support those kinds of sites. I agree with you that it is incredibly difficult to get them taken down; it is incredibly difficult to address them, and they are particularly harmful. We need to work a lot on education in terms of how harmful the effects are because that is another thing that has been talked about in cyberbullying, that the individuals who perpetrate this do not see how harmful the effects are. If you are bullying someone in class, you see how upset or distressed they are, whereas you lose that piece of information when you are engaging in social media types of bullying.

Ms. Meyer: The anonymity of the Internet definitely creates problems for everyone, not just youth. Adults have a hard time composing a respectful email at times when they are frustrated, because the anonymity of typing to a screen and not having that immediate human interaction allows people to say and do things

Le sénateur Brazeau : Comme nous devons nous pencher sur la cyberintimidation, ma question portera principalement sur les médias sociaux. De toute évidence, la cyberintimidation présente de nombreuses similitudes avec les formes classiques d'intimidation. L'une des choses qui les distinguent tient à ce que chaque adolescent peut afficher sur n'importe quel média social ou blogue des commentaires de toutes sortes à propos d'une personne, et ce, de façon anonyme.

Pour l'essentiel, un jeune peut se rendre sur l'un de ces médias sociaux, créer un pseudonyme et écrire une foule de choses méchantes à propos d'un autre jeune, et demander à ses amis de faire la même chose, de façon anonyme, de manière à ce que la victime ait l'impression d'être visée personnellement par une attaque collective. Je me rappelle comment les choses se passaient lorsque j'étais plus jeune. Bien entendu, Facebook et les autres médias sociaux n'existaient pas à l'époque. Les médias sociaux constituent l'univers dans lequel évoluent bon nombre de ces jeunes. Tout ce qui est affiché sur ces sites est en quelque sorte parole d'évangile, si je peux dire.

À votre avis, est-ce que le fait que les jeunes peuvent aujourd'hui se servir d'Internet pour faire paraître anonymement sur des médias sociaux des propos méchants à propos d'autres personnes contribue-t-il à accroître le taux de cyberintimidation?

Mme Daniels : J'ignore si cela contribue à l'augmentation du taux de cyberintimidation. Ce que je sais, c'est qu'il s'agit de l'une des choses qui posent le plus de problèmes aux victimes, car elles ont l'impression que le monde entier prendra connaissance des propos publiés à leur sujet, et qu'il n'existe aucune façon de les faire disparaître. Si quelqu'un écrit quelque chose de méchant sur un bout de papier, on peut le déchirer et le jeter à la poubelle. Toutefois, les propos publiés sur Internet ne peuvent pas être retirés. Je sais que les victimes disent que cela est extrêmement perturbant pour elles.

Ceux qui soutiennent ces sites sur lesquels on peut s'exprimer de façon anonyme, ce sont ces jeunes qui ouvrent une session et cliquent sur la touche « J'aime », « Commenter », et cetera. Nous devons apprendre à nos jeunes à ne pas soutenir les sites de ce genre. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il est excessivement difficile de faire retirer ces messages; il est extraordinairement difficile d'y faire face, et ils sont particulièrement nuisibles. Nous devons prendre une foule de mesures pour éduquer les gens à propos des effets nuisibles de la cyberintimidation, car il s'agit d'un autre aspect du phénomène qui a été mis en évidence, à savoir que les personnes qui commettent des actes de ce genre ne savent pas à quel point ils ont des conséquences nuisibles. Si vous intimidez un camarade de classe, vous pouvez voir à quel point il est troublé ou bouleversé, ce que vous ne pouvez pas voir lorsque vous utilisez les médias sociaux pour pratiquer l'intimidation.

Mme Meyer : L'anonymat que procure Internet crée certainement des problèmes non seulement pour les jeunes, mais pour tout le monde. Lorsqu'ils sont frustrés, les adultes ont parfois de la difficulté à rédiger un courriel respectueux, car le fait de se trouver seuls devant un écran leur permet de dire des choses

that they would not do in a face-to-face interaction. Being able to set up an anonymous user name as well gives an extra layer of power because you know what you are doing and the person you are targeting does not know where it is coming from, which makes the threat that much more intimidating because you do not know who is the source of this filthy, scary, whatever information.

I do feel that this is one of the other huge pieces of the federal government, being able to monitor and help investigate these cases, because that is where local law enforcement falls short. They have a hard time being able to track ISPs and get sites shut down. If we have someone at the federal level in each province helping to deal with these situations, then we can hopefully help schools take proactive steps to shut down these kinds of sites or blocking or removing these kinds of offensive content.

The media literacy piece, the digital literacy piece that has been spoken about, is also essential in being able to understand appropriate and respectful use. Also, if you are having a difficult situation with someone, rather than flaming them anonymously online, finding other ways to promote a healthy resolution or a more proactive way of dealing with that situation is definitely where schools have a role to play.

Ms. Hymel: I would totally agree with my colleagues. Yes, it is definitely true, as the senator suggested, that anyone can do damage via social media; and yes, it is true that peers can enhance or support the likelihood of such behaviour. The important thing is to educate kids so that they do not want to bully, which requires them to see alternatives, and for bystanders to not go along with it. We know from some of the research of more traditional bullying that the peer group can also stop it and suggest not to go there.

I think we have to back up and start earlier. We want to make it so that kids do not want to bully and so that they understand the negative impact of their behaviour. We also need to think harder — and I am not sure how to deal with this problem — about the role models that we put out there. It seems to me that kids have learned quite a bit from adults in terms of how to harass each other. We have several things we can do to minimize the likelihood of kids bullying.

qu'ils ne diraient pas s'ils se trouvaient face à face avec leur interlocuteur. Le fait de pouvoir se créer un pseudonyme procure un sentiment de puissance supplémentaire, car on sait que la personne à qui l'on s'attaque ne peut pas nous identifier, ce qui rend le message beaucoup plus intimidant — la victime ne sait pas qui est à l'origine de ces messages orduriers ou effrayants.

À mes yeux, il s'agit là de l'une des autres énormes tâches auxquelles devra s'atteler le gouvernement fédéral — il doit être en mesure de faire de la surveillance et de contribuer aux enquêtes touchant les cas de cyberintimidation, car c'est ce que les services policiers locaux ne réussissent pas à faire. Ils ont de la difficulté à mettre un doigt sur les fournisseurs d'accès Internet et à mettre fin aux activités d'un site web. Si le gouvernement fédéral aidait chaque province à faire face aux situations de ce genre, on pourrait, du moins je l'espère, aider les écoles à prendre des mesures proactives pour mettre fin aux activités de ce type de sites, bloquer l'accès à ces sites ou les obliger à retirer leur contenu choquant.

Les activités d'initiation à la culture médiatique et numérique dont on a parlé sont également essentielles au moment d'amener les gens à comprendre l'utilisation appropriée et respectueuse que l'on doit faire des médias sociaux. En outre, il faut apprendre aux gens que, lorsqu'un différend les oppose à quelqu'un, ils doivent non pas diffuser anonymement en ligne des propos incendiaires à leur sujet, mais trouver un moyen sain ou plus proactif de régler le problème. À cet égard, les écoles ont assurément un rôle à jouer.

Mme Hymel : Je suis tout à fait d'accord avec mes collègues. Oui, à coup sûr, comme le sénateur l'a avancé, n'importe qui peut causer du tort aux autres en utilisant les médias sociaux. De plus, il est vrai que les pairs peuvent favoriser un tel comportement ou accroître la probabilité qu'il soit adopté. Ce qui est important, c'est d'éduquer les enfants de manière à ce qu'ils ne veuillent pas intimider leurs pairs, ce qui suppose qu'ils puissent voir qu'il existe d'autres solutions, et que ceux qui sont témoins d'actes d'intimidation ne se prêtent pas aux manoeuvres de ceux qui les commettent. Selon quelques recherches portant sur les formes plus classiques d'intimidation, les pairs peuvent aussi mettre fin aux actes d'intimidation, et suggérer à celui qui envisage de poser de tels actes d'y renoncer.

Je crois que nous devons aller plus loin et intervenir de façon plus précoce. Nous voulons faire en sorte que les enfants refusent l'intimidation et comprennent les répercussions négatives de leur comportement. De plus, nous devons réfléchir davantage aux modèles de comportement que nous présentons aux jeunes. Je ne suis pas certaine de savoir comment nous pouvons nous y prendre pour régler ce problème. Il me semble que les enfants ont beaucoup appris des adultes en ce qui concerne la manière de harceler quelqu'un d'autre. Il y a plusieurs choses que nous pouvons faire pour réduire au minimum la probabilité qu'un enfant en intimide un autre.

Senator Brazeau: In the realm of cyberbullying, what level of responsibility would you put place on Internet service providers, social media outlets and governments in terms of developing public awareness campaigns and trying to discourage people from going on these Internet sites or social media anonymously?

I know this is probably more geared towards a larger debate, but what about the possibility or eventuality that a piece of legislation would be enacted that would outright ban individuals from going on these social media outlets on an anonymous basis, if at all possible?

Ms. Daniels: I wanted to add one piece to the last question, which I think will lead into this question. Christina Salmivalli, who is running the KiVa program in Finland, has some interesting research that shows that what predicts how much bullying occurs in a classroom is not the individual children but the peer attitudes, beliefs and norms of the school and the classroom. In a school where the attitudes and beliefs are positive about bullying, there will be significantly more bullying. It is not so much an individual characteristic of particular children; it is the characteristics of the social climate, whether they support and accept those behaviours or not. That is important when we start talking about how to deal with these anonymous sites.

Incident I was telling you about, where some high school girls sent a message to me that there were some Facebook sites that were unpleasant, and could I do something about it, by the time I got online, looked at them and contacted someone, two of them were down because the word was out that someone was doing something.

I read the Media Awareness transcripts when they spoke to you last week. I am aware that much of the time, although there are guidelines and regulations about what can and cannot be posted, compliance is not being monitored too closely. That is an area we might want to explore in terms of looking more at monitoring for compliance on those sites. The idea of not being able to post anonymously is not a bad one, from my perspective, in terms of children. I do not know exactly what the logistics of that are for the service providers.

Senator White: Some school boards in the province of Ontario — in particular, both the Catholic and public school board in Ottawa and Trenton, as well as Durham District School Board — have had great success when it comes to dealing with bullying through their use of restorative justice practices. In fact, they would argue that the training of all staff, teachers, counsellors, principals, as well as volunteers, has seen a reduction in recidivism among some of the youth. Because they use a peer process of

Le sénateur Brazeau : Dans quelle mesure les fournisseurs de services Internet, les sites de réseautage social et les gouvernements devraient-ils participer à l'élaboration de campagnes de sensibilisation du public à l'égard de la cyberintimidation, et tenter de dissuader les gens de diffuser sur les médias sociaux des propos de façon anonyme?

Je sais que ma question est probablement de nature plus générale, mais croyez-vous qu'il serait possible de promulguer des dispositions législatives qui interdiraient purement et simplement aux gens de diffuser anonymement des messages sur les médias sociaux?

Mme Daniels : Il y a quelque chose que j'aimerais ajouter en réponse à la question précédente, et je crois que cela nous mènera à celle que vous venez de poser. Christina Salmivalli, qui dirige le programme KiVa en Finlande, a mené une recherche intéressante qui montre que ce qui nous permet de prédire l'incidence des actes d'intimidation au sein d'une classe, c'est non pas le caractère des enfants en tant que tel, mais l'attitude des pairs, de même que les croyances et les normes qui ont cours au sein de l'école et de la classe. Le nombre d'actes d'intimidation sera considérablement plus élevé au sein d'une école où l'attitude et les croyances à l'égard de l'intimidation sont positives. Le facteur essentiel tient non pas aux caractéristiques de chaque enfant, mais à celles de l'environnement social — il s'agit de savoir si cet environnement favorise et admet les comportements de ce genre. Il s'agit d'un élément important à prendre en considération au moment où nous nous penchons sur les mesures à prendre à l'égard des sites que l'on peut fréquenter de façon anonyme.

Je vous ai parlé du fait que des filles de niveau secondaire m'avaient envoyé un message pour m'informer du fait que certaines pages du site Facebook étaient déplaisantes, et me demander de faire quelque chose à ce propos. Le temps que je me rende en ligne pour voir de quoi il retournait et que je communique avec quelqu'un, deux de ces pages avaient été supprimées, car on avait fait passer le mot que quelqu'un faisait quelque chose.

J'ai lu la transcription du témoignage qu'ont présenté devant le comité des représentants du Réseau Éducation-Médias la semaine dernière. Je suis consciente du fait qu'il existe des directives et des règles en ce qui concerne ce qui peut être affiché ou non, mais que, la plupart du temps, on ne s'assure pas vraiment qu'elles sont respectées. Nous pourrions peut-être surveiller de plus près ces sites pour nous assurer que les règles sont respectées. L'idée d'interdire aux enfants d'afficher des messages anonymes n'est pas mauvaise, à mon avis. Je ne sais pas exactement ce que cela suppose sur le plan logistique pour les fournisseurs de services.

Le sénateur White : En Ontario, dans quelques conseils scolaires — plus particulièrement le conseil des écoles catholiques et publiques d'Ottawa et de Trenton et le conseil scolaire du district de Durham —, le recours à des pratiques de justice réparatrice a donné d'excellents résultats sur le plan de la lutte contre l'intimidation. En fait, on fait valoir que la formation de l'ensemble du personnel, des enseignants, des conseillers et des directeurs, de même que des bénévoles, a entraîné une réduction

restorative justice practices, they would also argue that it is a more fulsome response than some of the responses I might have used.

Have you seen that elsewhere? Is that something you consider to be a best practice?

Ms. Daniels: Yes, we are seeing the use of restorative justice practices increasing in general in school boards. I am doing some work in the Carleton Catholic District School Board of Eastern Ontario, where they are running restorative practices in all their schools. They have a whole-board approach, which I think is important, and it seems to be working well for them.

I think that peer-mentored type solutions are very important. I have heard many researchers, and as you mention, say that it is their lives and that they have a much better understanding of the issues and how to address them and how best to deal with it.

The other point is that when we talk about formative consequences for those kids who are perpetrating bullying behaviours, oftentimes they have lots of leadership skills and they can be socially skilled. We need to channel those kinds of skills into more of a mentoring role.

Often with younger children I have seen it work very well, where children in grade 5 or 6 were having a lot of issues themselves. They had to put together a program for the primary grades and take it around and tell the little ones what they should do if something was happening to them on the playground. It was incredibly effective in reducing bullying and also in building competence in those individuals.

Senator White: They would also argue that the building of the conflict resolution skills themselves is something that they typically do not have the opportunity to do. Second, peers holding peers to account has a greater impact that someone in authority holding someone to account, which is similar to what we have seen in restorative justice in other countries as well.

Ms. Daniels: Yes. We need to be cautious that we do not confuse situations where children have a conflict where they are of equal status, where they are able to resolve the issue themselves, to bullying situations where there is a significant power differential, where often we have erred on the side of saying that kids need to solve problems themselves. Yes, they do, but not without support and scaffolding.

Senator White: Restorative justice practices are not one to one; they are group to one.

Ms. Daniels: That is right.

du taux de récidive chez certains jeunes. En outre, on avance que, vu qu'il s'agit d'un processus auquel participent les pairs, il s'agit d'une initiative plus globale que quelques-unes de celles auxquelles j'aurais pu avoir recours.

Avez-vous constaté cela quelque part? S'agit-il d'une chose que vous considérez comme une pratique exemplaire?

Mme Daniels : Oui, nous constatons que, de façon générale, les conseils scolaires ont de plus en plus recours aux pratiques de justice réparatrice. Je mène des travaux au sein du conseil des écoles catholiques du district de Carleton, dans l'Est de l'Ontario, où toutes les écoles utilisent les pratiques de justice réparatrice. Il s'agit d'une démarche adoptée à l'échelle du conseil — et je crois que cela est important —, et cela semble bien fonctionner.

À mes yeux, ce type de solutions dirigées par les pairs sont très importantes. Comme vous, j'ai entendu de nombreux chercheurs dire qu'ils consacraient leur vie à étudier le sujet, et qu'ils avaient acquis une bien meilleure compréhension des problèmes, de la manière de les régler et de la meilleure façon d'y faire face.

En outre, en ce qui concerne les conséquences formatrices, il faut souligner que, bien souvent, les jeunes qui commettent des actes d'intimidation ont une foule d'aptitudes au commandement, et peuvent avoir des aptitudes sociales. Nous devons amener ces jeunes à canaliser les aptitudes de ce genre de manière à ce qu'ils s'en servent plutôt pour jouer un rôle de mentor.

J'ai souvent constaté que cela fonctionne très bien avec les jeunes enfants de 5e ou de 6e années. On a dû mettre en place un programme pour enseigner aux enfants du primaire ce qu'ils doivent faire s'ils sont victimes d'intimidation dans la cour de récréation. Cela s'est révélé extrêmement efficace au moment de réduire le nombre de cas d'intimidation et de renforcer les compétences de ces jeunes.

Le sénateur White : Les administrations des écoles pourraient également faire valoir qu'elles n'ont généralement pas l'occasion de s'occuper elles-mêmes du renforcement des aptitudes en matière de résolution de conflits. En outre, le fait de devoir rendre des comptes à un pair a une incidence plus importante sur un jeune que le fait d'avoir à rendre des comptes à une personne en position d'autorité — on a constaté cela également dans d'autres pays où l'on a eu recours à la justice réparatrice.

Mme Daniels : Oui. Nous devons prendre garde de ne pas confondre les situations où les enfants s'entendent en quelque sorte sur un pied d'égalité et ont la capacité de régler eux-mêmes leur différend avec les situations où la personne qui pratique l'intimidation a un ascendant considérable sur sa victime — dans de tels cas, on a souvent erré en jugeant que les enfants devaient régler eux-mêmes leur différend. Oui, ils doivent le faire, mais nous devons les soutenir et les appuyer.

Le sénateur White : Dans le cadre d'une séance de justice réparatrice, le responsable n'est pas seul face à sa victime; il est seul face à un groupe.

Mme Daniels : C'est exact.

Senator Zimmer: When I put my hand up, it was to signal the page for a Kleenex. However, it is like a live auction; when you put your finger up to scratch your eyebrow, your bid stands.

I have a supplementary to the senator's first question. In my day, children or students who reported bullying were known as squealers. When the teacher or administrator went to the student who was doing the injustice, the student would say "Yes, I will change" and all of that. However, late at night, on the way home, they got you in the back alley.

First, have you seen that in any of the reports? If so, how do you deal with it? Instead of solving the problem, you have made it worse.

Ms. Hymel: Thank you for raising that. Unfortunately, the notion of "do not be a tattler or a squealer" is pervasive in terms of beliefs. Certainly, many of the intervention programs have worked to try to teach children the difference. For example, I have problems with Barbara Coloroso's work in other ways, but she says a wonderful thing about tattling versus telling, and she teaches the difference between the two. One of the anti-bullying programs developed by the Ministry of Education here in British Columbia has a beautiful section of lessons on ratting versus reporting.

Sadly, I think your observations are correct that this is still an issue for kids and they are told by adults not to be a tattler. I think that is pervasive. However, there are efforts to counter that in some of the training programs, where they basically try to tell kids what is the difference between the two. I am an advocate of education in order to change that.

Ms. Meyer: That was an issue that came up in my research with teachers. They felt at a loss as to how to respond because they did not want to exacerbate the situation for the student by making them more victimized, because then the goalie has been punished for the behaviour. I feel again this whole culture of no snitching is part of what has to transform with any effective anti-bullying initiative.

These examples that Dr. Hymel just mentioned are essential in helping students understand the difference and the teachers being able to model and respond effectively, because if we do not have a shared understanding, we do not have a shared vocabulary, the school community will not be able to have this holistic response. You do have the after school, back alley retaliation, but if you engage the youth, as Senator White pointed out, through

Le sénateur Zimmer : Lorsque j'ai levé la main, c'était pour demander au page de m'apporter un mouchoir. Toutefois, ici, les choses se passent comme pendant une vente aux enchères : si vous levez le doigt pour vous gratter le sourcil, votre enchère est acceptée.

Ma question fait suite à celle posée par le sénateur. Dans mon temps, les enfants ou les élèves qui signalaient des actes d'intimidation étaient qualifiés de mouchards. Lorsque l'enseignant ou le directeur s'adressait à l'élève qui avait commis l'acte en question, celui-ci répondait : « Oui, je vais changer » et tout le bataclan. Toutefois, à la fin de la journée, lorsque vous rentriez à la maison, on vous attrapait et vous amenait dans la ruelle.

Tout d'abord, est-ce que l'un ou l'autre des rapports que vous avez consultés mentionnent cela? Le cas échéant, comment régler cela? Plutôt que de régler le problème, cela ne fait qu'empirer les choses.

Mme Hymel : Merci d'avoir soulevé cette question. Hélas, cette croyance selon laquelle on ne doit pas dénoncer ou moucharder est très répandue. À coup sûr, dans le cadre de bon nombre de programmes d'intervention, on a tenté d'enseigner aux enfants la différence entre le signalement et le mouchardage. Par exemple, même si, à certains égards, les travaux qu'a menés Barbara Coloroso me posent certains problèmes, je dois souligner qu'elle enseigne la différence entre le mouchardage et le signalement, et qu'elle dit des choses merveilleuses à ce sujet. L'un des programmes de lutte contre l'intimidation élaborés par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique comporte un beau volet où l'on enseigne la différence entre le mouchardage et le signalement.

Hélas, je crois que vous avez raison lorsque vous dites que cela représente toujours un problème pour les enfants, et que les adultes leur enseignent à ne pas moucharder. À mon avis, cette vision des choses est très répandue. Toutefois, des efforts sont déployés pour lutter contre cela; dans le cadre de quelques programmes de formation, on tente essentiellement d'enseigner aux enfants la différence entre les deux. Pour changer les choses à cet égard, je préconise l'éducation.

Mme Meyer : Il s'agit d'un problème qui a été soulevé lorsque j'ai mené ma recherche auprès d'enseignants. Ceux-ci ont indiqué qu'ils ne savaient absolument pas quoi faire, parce qu'ils ne voulaient pas aggraver la situation — en effet, s'ils punissent le responsable, la victime risque de subir de nouveaux actes d'intimidation. Là encore, j'estime que toute initiative efficace de lutte contre l'intimidation doit parvenir à transformer cette mentalité qui consiste à confondre signalement et mouchardage.

Les exemples que Mme Hymel vient de mentionner sont essentiels au moment d'aider les élèves à saisir la différence, et d'amener les enseignants à faire office de modèles de comportement et à réagir efficacement, car si l'on ne dispose pas d'une compréhension commune et d'un vocabulaire commun, la communauté scolaire ne sera pas capable de mener une intervention holistique. Il faut tenir compte de ce qui se passe

restorative justice, and you get the whole staff involved in any kind of intervention, you will have far more success than trying to deal with these isolated fires as they pop up.

après l'école, des mesures de représailles dans la ruelle, mais comme le sénateur White l'a souligné, si l'on mobilise les jeunes au moyen de la justice réparatrice, et si l'on fait participer l'ensemble du personnel à toutes les interventions, on obtiendra de bien meilleurs résultats que si l'on tente de régler des problèmes isolés à mesure qu'ils surviennent.

Ms. Daniels: I would add that one component of many successful anti-bullying programs is anonymous reporting, either formal or informal, that addresses some of the concerns. I agree with Dr. Meyer that much of it is setting up the expectation that we have a responsibility for each other, a circle of caring, and that the classroom is seen as a community where the goal is to keep each other safe.

Mme Daniels : J'ajouterais que l'un des éléments de bon nombre de programmes fructueux de lutte contre l'intimidation est le signalement anonyme, officiel ou non. Cela contribue à dissiper quelques-unes des préoccupations. Je suis d'accord avec Mme Meyer pour dire que, pour l'essentiel, nous devons fixer une attente, à savoir que nous sommes responsables les uns des autres, et devons instaurer un climat de bienveillance réciproque. En outre, la salle de classe doit être vue comme un lieu communautaire où l'objectif de chacun consiste à veiller à la sécurité des autres.

Senator Zimmer: Is there a difference in gender and age, and what reason do bullies give to justify their behaviour?

Le sénateur Zimmer : Y a-t-il des différences en fonction du sexe et de l'âge? Quelle raison les personnes qui commettent des actes d'intimidation invoquent-elles pour justifier leur comportement?

Ms. Daniels: Is there a difference in age and gender in perpetration of bullying behaviour?

Mme Daniels : Vous voulez savoir si l'âge et le sexe ont une incidence sur la perpétration d'actes d'intimidation?

Senator Zimmer: Yes.

Le sénateur Zimmer : Oui.

Ms. Daniels: In general, boys and girls traditionally bully equally, if we look at all forms of bullying, physical, social and verbal. In cyberbullying, although the numbers are not very different, girls may be targets a little more, but perpetration seems to be equal across gender. The incidence of bullying tends to peak around grades 7, 8 and 9.

Mme Daniels : En général, il y a toujours eu autant d'actes d'intimidation chez les garçons que chez les filles, et ce, peu importe la forme d'intimidation — physique, sociale ou verbale. En outre, on constate que, même si l'écart n'est pas très important, les filles sont peut-être un peu plus souvent victimes d'actes de cyberintimidation que les garçons, mais pour ce qui est de la perpétration, elle semble être le fait des garçons et des filles à parts égales. L'incidence des actes d'intimidation a tendance à atteindre son paroxysme en septième, en huitième et neuvième années.

Senator Zimmer: What reason do bullies give to justify their behaviour?

Le sénateur Zimmer : Quelle raison les intimidateurs invoquent-ils pour justifier leur comportement?

Ms. Daniels: A lot of work I do looks at social bullying and the reasons that girls give for social bullying. In general, it is power, control, status and self-interest. If you are using social bullying in contrast to physical bullying, children report they are significantly more concerned about not getting caught as it is more hidden, and trying to maintain a relationship with the rest of the peer group.

Mme Daniels : Bon nombre des travaux que je mène portent sur l'intimidation sociale et les motifs qu'invoquent les filles pour la pratiquer. En général, les motifs ont trait au pouvoir, au contrôle, au statut social et à l'intérêt personnel. Les enfants qui pratiquent l'intimidation sociale plutôt que l'intimidation physique mentionnent qu'ils le font parce qu'il s'agit d'une forme d'intimidation moins visible et qu'ils y ont recours parce qu'ils craignent beaucoup de se faire prendre. En outre, ils tentent d'entretenir leur relation avec le reste de leur groupe de pairs.

Amongst girls, we see that issues related to unrealistic expectations for close friendships and high levels of jealousy and desire for exclusivity will lead to social bullying.

En ce qui concerne les filles, nous constatons que l'intimidation sociale découle de questions liées à des attentes irréalistes en matière d'amitié, à une grande jalousie et à des désirs d'exclusivité.

Ms. Hymel: This is something that we started looking at in our research on moral disengagement. Based on a theory of moral disengagement developed by Albert Bandura studying soldiers and terrorist, with regard to how kids justify this behaviour, we

Mme Hymel : Il s'agit d'une chose que nous avons commencé à examiner dans le cadre de notre recherche sur le désengagement moral. Nous avons constaté, en nous fondant sur une théorie du désengagement moral qu'a élaborée Albert Bandura au cours

found that kids are very good at justifying this behaviour. We find this two things. One is that many kids do not realize what they are doing is bullying so part of it is lack of awareness entirely. In those cases, in many situations we have been able to point out to them the impact of their behaviour.

d'une étude sur les soldats et les terroristes, que les enfants parvenaient très bien à justifier leur comportement. Nous avons observé deux choses. Tout d'abord, bon nombre d'enfants ne sont pas conscients du fait que les actes qu'ils posent sont des actes d'intimidation; ainsi, une partie du problème découle entièrement d'un manque de connaissances. Dans de nombreux cas de ce genre, nous avons été en mesure de faire observer à ces enfants les répercussions de leur comportement.

It is also true that many kids can justify and rationalize their behaviour. For example, "It is okay to pick on losers." We had 25 per cent of our kids endorsing that. "Most students who get bullied bring it on themselves." We find that across schools there is a huge variability here in the degree to which kids can justify this behaviour. "I was not bullying him. I was trying to teach him a lesson." "I was not bullying him. I was trying to make him understand what is important to the group."

En outre, il est vrai qu'une multitude d'enfants peuvent justifier et rationaliser leur comportement, par exemple en disant qu'il est admissible de s'en prendre aux perdants. Quelque 25 p. 100 des enfants que nous avons interrogés étaient d'accord avec cela. Les enfants peuvent également se justifier en faisant valoir que la plupart des élèves qui sont victimes d'intimidation l'ont bien cherché. Nous constatons que la mesure dans laquelle les enfants peuvent justifier ce comportement varie énormément d'une école à l'autre. Ils disent aussi : « Je ne l'intimidais pas, je tentais de lui donner une leçon », ou bien « Je ne l'intimidais pas, je tentais de lui faire comprendre ce qui est important pour le groupe ».

In many cases, they actually believe them; they are not just excuses. We found there is a small proportion of kids who believe this is the way to solve problems.

Dans bien des cas, les enfants croyaient cela; pour eux, il ne s'agit pas simplement d'excuses. Nous avons constaté qu'une faible proportion d'enfants estime qu'il s'agit de la façon de régler les problèmes.

We had one incident where there were two young boys who got together and picked on a child three years younger than they were because that child was bullying one of the boys' brothers. It was fascinating to watch what happened. Their intention was to stop bullying, but they did it by bullying. These kids just did not get it.

Nous nous sommes penchés sur un incident mettant en cause deux jeunes garçons qui s'étaient unis pour s'en prendre à un enfant qui avait trois ans de moins qu'eux parce que celui-ci intimidait les frères de l'un des deux garçons. Ce qui s'est passé est fascinant : l'intention des deux jeunes était de mettre fin à l'intimidation, mais ils ont eu recours à l'intimidation pour le faire. Ces jeunes n'ont tout simplement rien compris.

A lot of these kids are not able to look seriously at their own behaviour. We find that the degree to which kids morally disengage from their behaviour is a critical predictor, not only of an individual child but the context in which they live. If we have a classroom or school where most kids are able to morally disengage and think this behaviour is okay or it is all in good fun, we see a lot more bullying. There is definitely a problem with the degree to which kids can do this. Sadly, it is also something that is based on the context of the classroom or the school.

Bon nombre de ces gamins ne sont pas capables de poser un regard sérieux sur leur propre comportement. Nous constatons que le degré de désengagement moral que ces enfants présentent à l'égard de leur comportement est un élément crucial qui nous fournit des indications à propos non seulement d'un enfant donné, mais également de l'environnement au sein duquel il évolue. Nous observons un nombre beaucoup plus élevé d'actes d'intimidation dans les classes ou les écoles où la plupart des enfants sont capables de faire preuve de désengagement moral, de croire que leur comportement est admissible ou qu'ils pratiquent l'intimidation simplement pour s'amuser. La mesure dans laquelle les gamins sont capables de faire preuve de désengagement moral constitue assurément un problème. En outre, il s'agit malheureusement d'un phénomène qui prend sa source dans le climat qui règne dans la salle de classe ou dans l'école.

Ms. Meyer: Because we have all agreed that puberty generally is when much of this behaviour peaks and emerges, I focus on issues of gender and sexuality and how they influence the terms that people use to bully and why certain people are bullied more than others.

Mme Meyer : Tout le monde s'entend pour dire que, en règle générale, c'est au cours de la puberté que ce type de comportement voit le jour et atteint son paroxysme. Ainsi, je m'intéresse plus particulièrement aux questions liées au genre et à la sexualité, et à l'incidence qu'ont ces facteurs sur les termes qu'emploient les intimidateurs et aux raisons pour lesquelles certaines personnes sont plus souvent victimes d'intimidation.

The issues of sexual orientation, whether you are perceived to be gay, lesbian or bisexual, issues of gender expression, whether you are seen to be as masculine as other boys or as feminine as other girls, those are highly involved reasons that students are targeted. They are often the most ignored by the teaching staff. They are not even acknowledged as forms of bullying because they are so embedded in the psyche and culture of our nation, of what it means to be a macho, popular, cool boy, a desirable feminine, attractive girl. These gender expectation, these sexualized criteria are taught and reinforced oftentimes by the adults in the community, that our youth then repeat and perpetuate on each other, and are often ignored as forms of bullying. The kids do it because it is completely modelled, condoned and accepted. They do not even have to justify it because it has already been justified for them.

Les élèves sont très souvent pris pour cibles pour des raisons liées à l'orientation sexuelle — le fait d'être perçu comme gai, lesbienne ou bisexuel — et à l'expression sexuelle — le fait d'être considéré comme « masculin » par les autres garçons ou « féminine » par les autres filles. Les actes d'intimidation liés à de telles raisons sont souvent ceux auxquels le personnel enseignant prête le moins d'attention; ils ne sont même pas reconnus comme constituant des actes d'intimidation, car ils découlent d'une mentalité profondément ancrée dans la psyché et la culture de notre nation et au moyen de laquelle nous définissons ce que cela signifie d'être un garçon viril, populaire ou branché et une fille désirable, féminine et attrayante. Bien souvent, ce sont les adultes au sein de la collectivité qui établissent ces attentes liées au sexe et ces critères sexualisés, les transmettent et les renforcent. Nos jeunes assimilent ces attentes et critères, adoptent à leur tour le comportement qui en découle et commettent des actes d'intimidation à l'égard des autres, actes qui, bien souvent, ne sont pas considérés comme relevant de l'intimidation. Ces jeunes agissent de la sorte parce qu'ils prennent modèle sur les adultes, et que ces actes sont entièrement admis et tolérés. Ils n'ont même pas à justifier leurs actes parce que quelqu'un l'a déjà fait pour eux.

The Chair: On behalf of the committee, I would like to thank all three of you. We have certainly learned a lot from you. We will be reflecting on many of the things you have said. I want to thank you for your time and presentations.

La présidente : Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier toutes les trois. À coup sûr, vous nous avez beaucoup appris. Nous réfléchirons à bien des choses que vous avez dites. Merci d'avoir pris le temps de venir ici et de nous avoir présenté des exposés.

Unfortunately, we could not hear from Egale Canada today. They were fogged out and their representative was not able to come today.

Nous n'avons malheureusement pas pu entendre aujourd'hui la représentante d'Égale Canada — le brouillard l'a empêchée de venir ici.

I would now like to introduce our final panel for this evening.

Je vais maintenant présenter les derniers témoins que nous entendrons aujourd'hui.

We have joining us Marla Israel, Acting Director General, Centre for Health Promotion, Public Health Agency of Canada; Erin Mulvihill, Coordinator, RCMP Youth Engagement Section, National Crime Prevention Services; Inspector Michael Lesage, Acting Director General, National Aboriginal Policing, Royal Canadian Mounted Police; and Daniel Sansfaçon, Director of Policy, Research and Evaluation, National Crime Prevention Centre, Public Safety Canada.

Nous accueillons Marla Israel, directrice générale par intérim, Centre pour la promotion de la santé, Agence de la santé publique du Canada; Erin Mulvihill, coordonnatrice, Section de mobilisation des jeunes de la GRC, Services nationaux de prévention du crime; l'inspecteur Michael Lesage, directeur général par intérim, Services nationaux de police autochtones, Gendarmerie royale du Canada; et enfin Daniel Sansfaçon, directeur, Politiques, recherche et évaluation, Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada.

We welcome all of you here today and we will be starting with Ms. Israel.

Nous vous souhaitons à tous la bienvenue ici aujourd'hui. Nous allons d'abord entendre Mme Israel.

Marla Israel, Acting Director General, Centre for Health Promotion, Public Health Agency of Canada: Thank you honourable senators. I am pleased to be here with you tonight.

Marla Israel, directrice générale par intérim, Centre pour la promotion de la santé, Agence de la santé publique du Canada : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs. Je suis heureuse d'être ici avec vous ce soir.

I am Marla Israel, Acting Director General, Centre for Health Promotion, Public Health Agency of Canada.

Je m'appelle Marla Israel et je suis directrice générale par intérim du Centre pour la promotion de la santé de l'Agence de la santé publique du Canada.

The Public Health Agency of Canada has a mandate to encourage the promotion of health and the prevention of disease.

Le mandat de l'Agence de la santé publique du Canada est de promouvoir la santé et de prévenir les maladies.

[*Translation*]

Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child emphasizes the need for member states to take appropriate measures to protect children from all forms of physical or mental violence, injury, neglect and abuse. The impacts of bullying, including cyberbullying, are included within this domain and relate directly to the agency's work.

[*English*]

Bullying, with its repercussions and implications from poor mental health outcomes, increased stress and diminished emotional capacity, is still in its infancy with respect to understanding its causes and effects. That is why I am looking forward to the committee's report in this regard.

Bullying is a public issue of concern that affects a number of Canadian children and youth. It is often based on power imbalances that arise through physical, psychological, social or systemic advantages or by knowing someone's vulnerability and using this to cause distress.

Cyberbullying allows bullies to hide behind a screen and be persistent with their threats, harassment and social exclusion.

Victims of cyberbullying can be perpetual targets. A victim who is sent harassing text messages, for example, can only avoid their bully by avoiding all forms technology. As well, cyberbullying does not stay at school. It comes into the home; a place where victims would otherwise seek refuge.

To better understand bullying, the Public Health Agency of Canada supports surveillance activities to collect data on the health of Canadian children. One of the most important studies on the health of young people in Canada is the Health Behaviour in School-aged Children. Funded by the Public Health Agency of Canada and led by the researchers at Queen's University, the 2010 study — with its first time focus on mental health — has been able to collect valuable information to inform future policy directions and program initiatives for government departments at both federal and provincial levels, educator, academics and researchers.

Data from the 2010 study indicates that 22 per cent of students in Canada aged 11 to 15 are victims of bullying, 12 per cent are bullies and 41 per cent are both being bullied and are bullying others. Rates of cyberbullying are fairly steady across grades 6 to 10 for girls, and increase slightly for boys from 11 per cent in grade 6 to 19 per cent in grade 10.

[*Français*]

L'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant met l'accent sur la nécessité des États membres de prendre les mesures appropriées afin de protéger les enfants contre toute forme de violence physique ou mentale, de blessures, de négligence et de mauvais traitements. Les répercussions de l'intimidation, y compris la cyberintimidation, font partie de ces enjeux et reflètent directement le mandat de l'agence.

[*Traduction*]

On ne comprend pas encore bien toutes les causes et les conséquences de l'intimidation et de ses répercussions, comme les troubles de santé mentale, un stress accru et une capacité émotionnelle réduite. C'est pourquoi j'attends avec impatience le rapport du comité à ce sujet.

L'intimidation est un grave problème de santé publique qui touche un grand nombre d'enfants et d'adolescents au Canada. Elle est souvent attribuable à un déséquilibre des rapports de force découlant d'avantages physiques, psychologiques, sociaux et systémiques, ou du fait que l'intimidateur utilise la vulnérabilité de la victime pour la harceler.

La cyberintimidation permet aux intimidateurs de se cacher derrière un écran et de continuer à proférer des menaces, à harceler et à exclure socialement la victime.

Les victimes de cyberintimidation peuvent être continuellement ciblées. Par exemple, une personne recevant des messages textes harcelants peut uniquement éviter son intimidateur en n'utilisant aucune forme de technologies. De plus, la cyberintimidation n'a pas lieu qu'à l'école, elle entre dans le foyer de la victime, un endroit où en temps normal elle trouverait refuge.

Dans le but de mieux comprendre l'intimidation, l'Agence de la santé publique du Canada appuie les activités de surveillance pour recueillir des données sur la santé des enfants canadiens. Une des études les plus importantes effectuées au cours des derniers mois est l'Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire. Financée par l'Agence de la santé publique du Canada et dirigée par des chercheurs de l'Université Queen's, l'enquête, qui met pour la première fois l'accent sur la santé mentale, a permis de recueillir des renseignements précieux qui éclaireront l'élaboration de futures orientations stratégiques et initiatives de programmes pour d'autres ministères fédéraux et provinciaux, des éducateurs, des universitaires et des chercheurs.

Les données de l'Enquête 2010 sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire montrent que 22 p. 100 des élèves au Canada âgés de 11 à 15 ans sont victimes d'intimidation, 12 p. 100 sont des intimidateurs et 41 p. 100 sont à la fois victimes d'intimidation et intimidateurs. Les taux de cyberintimidation sont à peu près les mêmes chez les filles de la sixième à la dixième année et augmentent légèrement chez les garçons; de 11 p. 100 en sixième année, le taux passe à 19 p. 100 en dixième année.

Certain populations are at greater risk of being bullied, such as those who identify as lesbian, gay, bisexual or transgendered, those who have a disability and those who are overweight or obese. In Canada, bullying is reported most frequently in the school setting and is typically comprised of emotional abuse such as teasing, exclusion or spreading lies. Our research shows that children, both bullies and victims, are at much higher risk of immediate and long-term emotional behavioural and relationship problems.

Childhood bullying can lead to sexual assault, harassment, dating aggression and other forms of violence later in life, especially among boys. In terms of physical health, studies show that children who are bullied are more likely to report headaches, stomach aches, anxiety and depression. Both bullies and victims report increased suicidal tendencies and are at higher risk for poor school functioning, poor attitudes towards school, low grades and absenteeism.

Research also suggests that there are long-lasting changes to the brain that can be directly attributed to bullying, making it difficult to concentrate, remember and learn.

[*Translation*]

I encourage the committee to read the chief public health officer's report on the state of public health in Canada in 2011, which focuses on youth and young adults. Specifically, the third chapter deals with the impact of bullying.

[*English*]

No single factor determines who will bully, who will be a victim and what form of violence will be used. What is known is that anti-bullying interventions depend on the involvement of many players, including parents, caregivers, educators and communities. At the Public Health Agency of Canada we support a multi-sectoral approach to address bullying and cyberbullying. Through several programs, the agency works to foster positive self-esteem, healthy relationships and mental health and raise awareness about the importance of positive coping mechanisms in children and youth.

The agency's innovation strategy has invested $27 million in community interventions with an objective of building socio-emotional protective factors in school aged and children and increased self-esteem.

Certains groupes de la population sont plus susceptibles d'être victimes d'intimidation, tels que les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels ou les transgenres, ainsi que les personnes qui ont une incapacité, un surpoids ou qui sont obèses. Au Canada, l'intimidation se pratique le plus souvent en milieu scolaire et consiste habituellement en violence psychologique prenant la forme de moqueries, d'une exclusion ou de calomnies. Nos études révèlent que les enfants, tant intimidateurs que victimes, sont beaucoup plus à risque d'avoir des problèmes émotifs, comportementaux ou relationnels, au moment des faits et à long terme.

L'intimidation dans l'enfance peut mener plus tard dans la vie à la violence sexuelle, au harcèlement et à la violence dans les fréquentations amoureuses ainsi qu'à d'autres formes de violence, surtout chez les garçons. Les études révèlent, au sujet des effets physiques de l'intimidation, que les enfants qui en sont victimes se plaignent plus souvent de maux de tête, de maux de ventre, d'anxiété et de dépression. Les intimidateurs et les victimes sont plus nombreux à dire qu'ils ont des tendances suicidaires et sont plus à risque d'avoir des problèmes de fonctionnement scolaire, une opinion négative de l'école, de mauvaises notes et des problèmes d'absentéisme.

Les études révèlent également que des modifications durables du cerveau, qui affectent la concentration, la mémoire et l'apprentissage, peuvent être directement attribuées à l'intimidation.

[*Français*]

J'encourage le comité à lire le rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada en 2011, lequel met l'accent sur les jeunes et les jeunes adultes. En particulier, le troisième chapitre touche aux conséquences de l'intimidation.

[*Traduction*]

Il n'y a pas de facteur unique déterminant qui sera victime ou quelle forme prendra la violence. Il est toutefois reconnu qu'une action efficace contre l'intimidation passe par la participation de nombreux acteurs, notamment les parents, les personnes qui s'occupent des enfants, les éducateurs et les collectivités. L'Agence de la santé publique du Canada favorise une approche multisectorielle de la lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation. Par divers programmes, elle travaille à favoriser l'estime de soi, les relations saines ainsi que la santé mentale et à mieux faire comprendre l'importance des mécanismes d'adaptation positifs chez les enfants et les adolescents.

L'agence a investi, par l'intermédiaire de sa stratégie d'innovation, 27 millions de dollars dans des interventions communautaires visant à aider les enfants d'âge scolaire à développer des moyens de protection socioémotionnelle et à accroître leur estime de soi.

The WITS program — Walk away, Ignore, Talk it out and Seek help, which is implementing an anti-bullying interventions in four provinces — aims to reduce peer victimization and chronic bullying by enhancing child and adult confidence in dealing with peer conflicts and victimization.

As well, over $114 million each year is invested in health promotion programs for at risk children and their families, including Aboriginal Head Start in urban and northern communities, the Community Action Program and the Canada Prenatal Nutrition Program.

We also support the Joint Consortium for School Health, which is a consortium made up of federal, provincial and territorial governments working together promote the health of children in the school setting. The consortium is currently developing its work plan and anticipates a strong future focus on promoting positive mental health messaging.

[*Translation*]

The agency also leads the family violence initiative and, through collaboration with partners like the Promoting Relationships and Eliminating Violence Network, is facilitating the dissemination of evidence-based violence prevention programs on the agency's Canadian best practices portal.

[*English*]

Finally, the agency provides support and guidance through the Government of Canada Healthy Canadians website that contains information on bullying and bullying prevention strategies and intervention mechanisms.

Through these partnerships, the agency collaborates with our partners to promote violence prevention, encourage healthy relationships and promote positive mental health among young Canadians.

I wish you the best as you complete your study and I hope this information has been helpful. I am pleased to answer any questions you may have.

Inspector Michael Lesage, Acting Director General, National Aboriginal Policing, Royal Canadian Mounted Police: Thank you for the opportunity to speak with you today about initiatives the RCMP is currently employing to address the issue of cyberbullying.

The RCMP believes that awareness and education is key to helping youth, parents, teachers and police deal with the growing problem of cyberbullying. We have developed outreach initiatives and program initiatives at both the national and provincial level that deal with the issue. Our goal is to reduce the occurrence and increase the reporting of cyberbullying.

L'initiative WITS — acronyme anglais pour « éloigne-toi, ne t'occupe pas d'eux, parles-en et va chercher de l'aide » —, qui met en place, dans quatre provinces, des mesures de lutte contre l'intimidation, vise à réduire la victimisation par les pairs et à mettre un terme à l'intimidation chronique en renforçant la confiance des enfants et des adultes de sorte qu'ils interviennent plus activement dans les situations de conflits entre pairs et de victimisation.

En outre, on investit annuellement plus de 114 millions de dollars dans des programmes de promotion de la santé ciblant les enfants à risque et leur famille, ce qui comprend le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques, le Programme d'action communautaire pour les enfants et le Programme canadien de nutrition prénatale.

Nous appuyons également le Consortium conjoint pour les écoles en santé, qui regroupe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillant de concert à la promotion de la santé des enfants et des jeunes en milieu scolaire. Il dresse actuellement son plan de travail et prévoit privilégier fortement à l'avenir les messages positifs sur la santé mentale.

[*Français*]

L'agence dirige également l'initiative de lutte contre la violence familiale et, en collaboration avec des partenaires comme le Réseau pour la promotion des relations et l'élimination de la violence, facilite la diffusion de programmes de prévention de la violence fondés sur des données probantes sur son portail canadien des pratiques exemplaires.

[*Traduction*]

Enfin, l'agence fournit de l'aide et des conseils sur le site Canadiens en santé du gouvernement du Canada, lequel contient de l'information sur l'intimidation et des stratégies de prévention ou des mécanismes d'intervention relativement à cette pratique.

Dans le cadre de ces partenariats, l'agence collabore avec ses partenaires afin de promouvoir la prévention de la violence, d'encourager l'établissement de relations saines et de favoriser la santé mentale chez les jeunes Canadiens.

Je vous souhaite que tout aille pour le mieux d'ici la conclusion de votre étude et j'espère que cette information vous a été utile. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Inspecteur Michael Lesage, directeur général par intérim, Services nationaux de police autochtone, Gendarmerie royale du Canada : Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler des initiatives auxquelles la GRC a recours actuellement pour lutter contre la cyberintimidation.

La GRC estime que la sensibilisation et l'éducation sont les moyens à privilégier pour aider les jeunes, les parents, les enseignants et les policiers à composer avec le problème croissant de la cyberintimidation. Nous avons conçu des initiatives de rapprochement et des activités de programme, à

l'échelle tant nationale que provinciale, pour composer avec ce problème. Notre but est de réduire l'incidence et d'augmenter le signalement de la cyberintimidation.

I would like to provide you with an overview of what the Royal Canadian Mounted Police is doing at the national level.

D'abord, j'aimerais faire le survol de ce que fait la GRC à l'échelle nationale.

The Royal Canadian Mounted Police's deal.org is a "by youth, for youth" Web-based program geared toward the 12- to 17-year age group. It also has a companion site, deal.org/parents. Both websites have audience-specific products aimed at cyberbullying awareness, including fact sheets, an online interactive game and blogs written by youth.

La Gendarmerie royale du Canada exploite choix.org, un site web mis sur pied par les jeunes pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans. Un volet de ce site, les parents sur choix.org, s'adresse aux parents. Chacun de ces sites offre des produits adaptés au public cible traitant de la cyberintimidation, comme des fiches d'information, un jeu interactif en ligne et des blogues rédigés par des jeunes.

The RCMP believes that youth have valuable solutions to offer and should play an active role in their communities. For this reason, deal.org also profiles young leaders who are addressing the issue of cyberbullying in their communities and schools in the hopes of inspiring other youth to do the same.

La GRC croit que les jeunes ont des solutions valables à proposer et qu'ils doivent jouer un rôle actif dans leurs collectivités. En ce sens, choix.org met en vedette de jeunes leaders qui s'attaquent au problème de la cyberintimidation dans leurs collectivités et leurs écoles, dans l'espoir d'en inspirer d'autres à en faire autant.

In 2011, the RCMP National Crime Prevention Services, in collaboration with the RCMP Musical Ride, produced an anti-cyberbullying trading card that was distributed to youth who attended our musical ride performances throughout Atlantic Canada, Saskatchewan and Alberta. The card was such a success that it will be distributed again during this year's tour in Ontario and Manitoba.

En 2011, les Services nationaux de la prévention du crime, de concert avec le Carrousel de la GRC, ont produit une carte anticyberintimidation à collectionner qui a été distribuée aux jeunes qui ont assisté aux spectacles du Carrousel dans les provinces maritimes, en Saskatchewan et en Alberta. La carte a eu une telle popularité qu'elle revient pour la tournée de cette année en Ontario et au Manitoba.

In 2009, the Royal Canadian Mounted Police, in partnership with other police agencies, developed the National Youth Officer Program. The program brings youth officers from across Canada together to train, share resources and best practices via the Royal Canadian Mounted Police's Youth Officer Resource Centre, YORC. YORC is a website that provides front line youth officers working in schools with age-appropriate cyberbullying lesson plans that teach youth how to recognize, respond to and prevent cyberbullying behaviour.

En 2009, la Gendarmerie royale du Canada, avec d'autres services de police, a mis sur pied le Programme national des policiers éducateurs. Grâce à ce programme, les policiers éducateurs de partout au pays peuvent suivre des formations et partager des ressources et des pratiques exemplaires par l'entremise du Centre de ressources pour les policières éducatrices et les policiers éducateurs, le CRPEPE, de la Gendarmerie royale du Canada. Le CRPEPE est un site web où les policiers qui travaillent auprès des jeunes dans les écoles peuvent trouver des plans de leçon adaptés à l'âge des enfants pour leur montrer à reconnaître et à prévenir les comportements relevant de la cyberintimidation et à y réagir.

Royal Canadian Mounted Police youth officers also provide DARE, the Drug Awareness Resistance Education prevention and education program, to school children across the country. The DARE curriculum includes a lesson plan on bullying where the issue of cyberbullying is discussed, as well.

Les policiers éducateurs de la Gendarmerie royale du Canada offrent aussi le programme de prévention et d'éducation DARE, qui vise la sensibilisation aux dangers de la drogue, aux écoliers partout au pays. Le programme DARE comporte un plan de leçon sur l'intimidation qui donne l'occasion de discuter aussi de cyberintimidation.

The RCMP understands that we need to tailor our policing approaches to meet the distinctive needs of our youth. Accordingly, the Royal Canadian Mounted Police's Youth Engagement Section runs a youth advisory committee that we consult with annually to obtain the youth perspective on issues such as cyberbullying. This enables us to learn about new trends happening in our communities and to identify any gaps in the information we provide.

La GRC comprend qu'elle doit adapter ses stratégies policières en fonction des besoins particuliers des jeunes. Pour ce faire, la Section de l'engagement des jeunes encadre un comité consultatif jeunesse que nous consultons chaque année pour obtenir le point de vue des jeunes sur des dossiers comme la cyberintimidation. Cela nous permet de connaître les nouvelles tendances qui pointent dans nos collectivités et de cerner les lacunes dans l'information que nous transmettons.

The Royal Canadian Mounted Police recognizes that the root of the cyberbullying problem is not social media sites and/or the Internet but rather the manner in which Internet users interact while using social networking sites. In fact the Royal Canadian Mounted Police uses social media ourselves as a means to reach out to the public on the issue. For example, in November 2011 we ran a one-week awareness campaign where each day we used Facebook and Twitter to post information on topics such as forms of bullying, what to do if you are being bullied, bullying myths, and youth-led initiatives aimed at reducing all forms of bullying. We plan to do this again in 2012 during the Bullying Awareness Week.

La Gendarmerie royale du Canada reconnaît que le noeud du problème de la cyberintimidation n'est ni les réseaux sociaux ni Internet, mais la manière dont les internautes interagissent sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, la Gendarmerie royale du Canada utilise elle-même les réseaux sociaux pour joindre son public. Par exemple, en novembre 2011, nous avons mené une campagne de sensibilisation d'une semaine et, chaque jour, nous avons publié sur Facebook et Twitter de l'information sur divers sujets, tels que les différentes formes d'intimidation, que faire si vous êtes victime d'intimidation, les mythes sur l'intimidation et des initiatives menées par des jeunes pour réduire l'intimidation sous toutes ses formes. Nous entendons refaire la même chose en 2012 pendant la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation.

There is also much effort being made at the provincial level of the Royal Canadian Mounted Police to address the problem of cyberbullying. I will now take a moment to highlight after few provincial initiatives.

L'échelon provincial de la Gendarmerie royale du Canada en fait aussi beaucoup pour contrer le problème de la cyberintimidation. J'aimerais prendre quelques minutes pour présenter quelques-unes de nos initiatives provinciales.

In British Columbia, the Royal Canadian Mounted Police developed iSMART, the Internet + Social Media Awareness Resource Toolkit, to provide police officers, educators and communities with access to current Internet safety information. This resource supports the RCMP's effort to prevent online victimization of children and youth by providing the information and tools necessary to engage smartly over the Internet.

En Colombie-Britannique, la Gendarmerie royale du Canada a conçu iSMART, la trousse des ressources de sensibilisation à Internet et aux réseaux sociaux, afin de donner aux policiers, aux enseignants et à la population accès à l'information la plus récente sur la sécurité Internet. Cette ressource soutient l'effort de la GRC pour prévenir la victimisation en ligne des enfants et des adolescents en faisant connaître les précautions à prendre et les outils nécessaires pour avoir une présence intelligente sur la Toile.

In Nova Scotia, Antigonish Royal Canadian Mounted Police and the St. Francis Xavier University Department of Athletics and Recreation partnered to develop the X-Out Bullying program. The program brings local Royal Canadian Mounted Police officers and varsity athletes together to deliver presentations to Grade 4 classes and community groups upon request. The presentation includes speeches, skits and discussions on bullying and the bystander effect. They also have brainstorm sessions on resolving the issue of bullying. Follow-up sessions are done with each group to determine progress made.

En Nouvelle-Écosse, le détachement de la Gendarmerie royale du Canada à Antigonish et le département de l'athlétisme et des services récréatifs de l'Université Saint-FrançoisXavier ont uni leurs efforts pour élaborer le programme X-Out Bullying pour enrayer l'intimidation. Le programme consiste à réunir des policiers de la Gendarmerie royale du Canada locale et des athlètes universitaires pour présenter des exposés dans des classes de quatrième année et sur demande dans des groupes communautaires. Une séance comporte des exposés oraux, des sketches et des échanges sur l'intimidation et sur l'effet de témoin. Il y a aussi des séances de remue-méninges pour trouver des solutions à l'intimidation. Une séance de suivi est faite auprès de chaque groupe pour évaluer les progrès accomplis.

Antigonish RCMP also worked with their local Crime Stoppers to help a local high school launch a youth-led anti-bullying program called Eliminating Victimization Action Committee. As part of the program, the Crime Stoppers' number was printed on the back of each student ID so that when a student was being bullied or a student witnessed the victimization of another student, they could call Crime Stoppers to anonymously report it. The goal is to create a school atmosphere where all forms of bullying are not tolerated.

Le détachement de la GRC à Antigonish a aussi collaboré avec le programme local d'Échec au crime pour aider une école secondaire à lancer le programme de lutte contre l'intimidation mené par des jeunes. Par ce programme, le numéro d'Échec au crime a été imprimé à l'endos de toutes les cartes d'étudiant, de sorte que l'élève qui se fait intimider ou qui est témoin d'intimidation à l'endroit d'un autre élève peut appeler Échec au crime et signaler l'incident anonymement. Le but est de créer une atmosphère à l'école où l'intimidation sous toutes ses formes ne sera pas tolérée.

While the Royal Canadian Mounted Police strives to promote cyberbullying awareness and prevention, we recognize that we cannot do it alone. We stress the importance of establishing networks and/or partnerships with external community stakeholders who can assist us in delivering prevention and awareness programs.

La Gendarmerie royale du Canada a beau sensibiliser et prévenir la cyberintimidation, elle sait bien qu'elle n'en viendra pas à bout toute seule. Nous soulignons l'importance de créer des réseaux et des partenariats avec des intervenants communautaires qui peuvent nous aider à offrir les programmes de prévention et de sensibilisation.

The following summarizes a few of the Royal Canadian Mounted Police's national partnerships that focus on cyberbullying.

In December 2011, in collaboration with Promoting Relationships and Ending Violence Network, PREVNet, and researchers at the University of Victoria, the Royal Canadian Mounted Police began piloting the WITS — Walk away, Ignore, Talk it out, Seek help — program for the prevention of peer victimization and bullying, including cyberbullying. Seven RCMP officers from rural and remote sites in six provinces across Canada came together in Ottawa for the training. These RCMP members have already engaged 11 schools and 1,380 children in the program's activities.

The Royal Canadian Mounted Police National Youth Services has also formed a partnership with the Canadian Centre for Child Protection. We have taken on an active role in ensuring the Royal Canadian Mounted Police front line officers are aware of and have access to resources produced by the CCCP such as cybertip.ca; the national tip line for reporting online child abuse; and Kids In the Know, an interactive safety program for increasing the personal safety of children and reducing their risk of sexual exploitation.

One last example is our ongoing affiliation with the Canadian Teachers' Federation. In 2011, the CTF created an information package on cyberbullying for teaches. This package includes research, fact sheets and pamphlets to help educators better understand the issue of cyberbullying and how to address it in the school setting. We have committed to making these products available to our front line youth officers as another awareness tool they can use.

While, as government officials, the Royal Canadian Mounted Police cannot comment on whether there is a need for additional legislation to address the issue of cyberbullying, we can advise on how we work within the framework of existing legislation. Criminal activities conducted via the Internet such as bullying are traditional crimes committed through the use of an electronic device and are therefore covered by applicable sections of the Criminal Code of Canada. Cyberbullying is investigated according to the circumstance and evidence of the offence reported. Offences currently contained in the Criminal Code do address incidents of cyberbullying.

While the initiatives I have touched on today are not an exhaustive list, I hope it has given you some insight into how important the issue of cyberbullying is to the Royal Canadian Mounted Police. We continue to strive to maintain positive lines of communication with our youth to ensure that they feel comfort approaching us should they become victims of crime.

Voici quelques-uns des partenariats nationaux de la Gendarmerie royale du Canada en ce qui a trait à la cyberintimidation.

En décembre 2011, en collaboration avec le réseau de promotion des relations et de la fin de la violence PREVnet et des chercheurs de l'Université de Victoria, la Gendarmerie royale du Canada a commencé à tester le programme WITS — acronyme anglais pour « éloigne-toi, ne t'occupe pas d'eux, parle du problème et demande de l'aide » —, qui vise à prévenir la victimisation et l'intimidation, y compris la cyberintimidation, par les pairs. Sept policiers de la GRC affectés dans des milieux ruraux et isolés de six provinces se sont réunis à Ottawa pour recevoir une formation. Déjà, ces membres de la GRC ont visité 11 écoles et attiré 1 380 enfants dans les activités du programme.

Les Services nationaux à la jeunesse de la Gendarmerie royale du Canada ont aussi formé un partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance. Nous nous assurons activement que les policiers de première ligne de la Gendarmerie royale du Canada connaissent les ressources offertes par le CCPE, comme cyberaide.ca, la centrale nationale de signalement des cas d'exploitation d'enfants sur Internet et enfantsavertis.ca, un programme interactif d'éducation à la sécurité pour accroître la sécurité personnelle des enfants et réduire les risques qu'ils soient exploités sexuellement, et aient accès à ces ressources.

Comme dernier exemple, je parlerai de notre association de longue date avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. En 2011, la FCEE a créé une trousse d'information sur la cyberintimidation à l'intention des enseignants. Cette trousse comporte des rapports de recherche, des fiches documentaires et des dépliants pour aider les enseignants à mieux comprendre le phénomène de la cyberintimidation et la manière d'y réagir en milieu scolaire. Nous nous sommes engagés à rendre ces produits accessibles à nos policiers éducateurs pour lesquels il s'agit d'un outil de sensibilisation de plus à leur disposition.

À titre d'agents du gouvernement, les membres de la Gendarmerie royale du Canada seraient malavisés de se prononcer sur la nécessité ou non de nouvelles dispositions législatives pour traiter du problème de la cyberintimidation, mais nous pouvons vous éclairer sur ce que nous faisons dans le cadre législatif dont nous disposons actuellement. Les activités criminelles menées à l'aide d'Internet, comme l'intimidation, sont des crimes traditionnels commis à l'aide d'un moyen de communication électronique et sont donc visés par les articles applicables du Code criminel du Canada. On enquête sur la cyberintimidation selon les circonstances et la preuve de l'infraction signalée. Les infractions déjà prévues dans le Code criminel du Canada couvrent les incidents de cyberintimidation.

Je vous ai parlé aujourd'hui de quelques initiatives parmi tant d'autres, et j'espère avoir su vous montrer combien le phénomène de la cyberintimidation est important pour la Gendarmerie royale du Canada. Nous poursuivons nos efforts afin de maintenir une saine communication avec les jeunes, pour qu'ils soient à l'aise de nous parler, s'ils en venaient à subir ce type de crime.

I thank you again for inviting me here. I look forward to answering any questions you may have.

[*Translation*]

Daniel Sansfaçon, Director, Policy, Research and Evaluation, National Crime Prevention Centre, Public Safety Canada: Thank you for your invitation to come and talk to you this evening as part of your study on cyberbullying.

Bullying can take various forms from physical, verbal and social to cyberbullying. As you will learn from my presentation this evening, the National Crime Prevention Centre has so far really only worked on the issues of physical and verbal bullying.

I will not repeat all the statistical data that has been presented to you so far, including what was provided by my colleague from the Public Health Agency. For the moment, I will point out, though, that the research indicates that, in general, the various forms of physical and verbal bullying occur more frequently than cyberbullying. Studies also indicate that boys are more likely than girls to engage in physical bullying, and that girls are more likely to bully socially and to be victims of this form of bullying. It is also interesting to note that, according to some studies, older victims of cyberbullying, individuals older than age 25, are generally less likely to know their bully than the younger victims, individuals younger than age 25.

Bullying in schools is not a new issue, but rather one that is re-emerging.

Bullying is a growing concern in many jurisdictions, and a number of provinces and territories have developed strategies and programs to address this problem. Education is indeed one area that plays a crucial role in responses to bullying, since most bullying incidents do occur on school premises. As such, recognizing their role in education and the management of schools, provinces and territories have a key role to play to implement measures that would address bullying.

[*English*]

Given that bullying has been linked to delinquency, it does constitute a part of NCPC's work. In fact, back in 2003, the NCPC funded a three-year initiative, led by well-known doctors Wendy Craig and Debra Pepler, and their report, *A National Strategy on Bullying: Making Canada Safer for Children and Youth*, proposed elements of a strategy to reduce bullying among children and youth through partnerships with national organizations.

The National Crime Prevention Centre's mission is to provide national leadership on effective and cost-efficient ways to both prevent and reduce crime by addressing known risk factors in

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité; je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[*Français*]

Daniel Sansfaçon, directeur, Politiques, recherche et évaluation, Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada : Merci de m'avoir invité ce soir dans le cadre de votre étude sur la cyberintimidation.

L'intimidation, effectivement, prend diverses formes. Elle peut être physique, verbale, sociale ou se faire par Internet. Comme vous le constaterez à l'audience de ma présentation ce soir, le Centre national de prévention du crime à Sécurité publique Canada n'a, jusqu'à présent, travaillé véritablement que sur les questions de l'intimidation physique ou verbale.

Je ne répéterai pas toutes les données statistiques qui vous ont été présentées jusqu'à maintenant, incluant celles de ma collègue de l'Agence de la santé publique. Il suffira d'indiquer, pour l'instant, que les données de recherche indiquent que, effectivement, les diverses formes d'intimidation physique ou verbale sont plus fréquentes que la cyberintimidation. Les études indiquent aussi que les garçons sont plus susceptibles que les filles de se livrer à l'intimidation physique, et les filles sont plus susceptibles de se livrer à l'intimidation sociale, mais aussi d'en être les victimes. Il est aussi intéressant d'observer que, selon certaines études, les victimes plus âgées de cyberintimidation, celles qui notamment ont plus de 25 ans, connaissent généralement moins souvent leur auteur que les victimes plus jeunes, celles qui sont âgées de moins de 25 ans.

Bien que l'intimidation en milieu scolaire ne soit pas un problème nouveau, tout indique qu'elle est en recrudescence.

L'intimidation est une préoccupation croissante pour de nombreuses administrations. Plusieurs provinces et territoires ont d'ailleurs élaboré à cet effet des stratégies et programmes pour s'y attaquer. Le monde de l'éducation joue réellement un rôle essentiel dans la lutte contre l'intimidation puisque la plupart des incidents ont lieu sur les terrains d'une école. Ainsi, en connaissant le rôle qu'ils occupent dans l'éducation et la gestion des établissements scolaires, les provinces et territoires ont un rôle clé à jouer dans l'implantation des mesures en vu de contrevenir à l'intimidation.

[*Traduction*]

Comme l'intimidation a été reliée à la délinquance, elle fait aussi partie du mandat du CNPC. De fait, en 2003, le CNPC a financé une initiative de trois ans dirigée par Mmes Wendy Craig et Debra Pepler, spécialistes du domaine reconnues, et, dans leur rapport, *A National Strategy on Bullying : Making Canada Safer for Children and Youth*, elles proposent des éléments de stratégie visant à réduire l'intimidation chez les enfants et les jeunes grâce à des partenariats avec des organismes nationaux.

La mission du Centre national de prévention du crime est de faire preuve de leadership à l'échelle nationale quant aux moyens efficaces de prévenir et de réduire la criminalité par l'intervention

high-risk populations and places. A primary area of focus for the NCPC is to develop and disseminate knowledge of effective practices that will prevent children and youth at risk from engaging in anti-social behaviour and delinquency. This is why the NCPC supports community-based crime prevention projects that aim to reduce the impact of risk factors and increase protective factors.

sur les facteurs de risque connus chez les populations les plus vulnérables et dans les milieux à risque élevé. Un grand objectif du CNPC est d'établir et de communiquer des pratiques efficaces pour empêcher les enfants et les jeunes à risque d'adopter des comportements antisociaux et de se tourner vers la délinquance. C'est pour cette raison que le CNPC soutient les projets de prévention du crime mis en oeuvre par les collectivités pour réduire les effets des facteurs de risque et augmenter les facteurs de protection.

Risk factors are characteristics that increase the likelihood of an individual committing a crime, while protective factors are positive influences that mitigate the effects of risk factors and decrease the likelihood of individuals engaging in crime. The more risk factors a person experiences, the higher the probability that that person will commit a crime. For example, early aggressive behaviour, truancy, and low attachment to school, delinquent peers, and early contact with the police are factors that contribute to increased likelihood of juvenile delinquency.

Les facteurs de risque sont les caractéristiques qui augmentent la probabilité qu'une personne commette un crime, et les facteurs de protection sont les influences positives qui atténuent les effets des facteurs de risque et diminuent la probabilité qu'une personne adopte un comportement criminel. Plus il y a de facteurs de risque dans la vie d'une personne, plus la probabilité que cette personne commette un crime est élevée. Par exemple, un comportement agressif précoce, l'absentéisme scolaire, de faibles liens avec l'école, la fréquentation de pairs délinquants et des démêlés précoces avec la justice sont tous des facteurs qui contribuent à augmenter la probabilité de délinquance juvénile.

We know there is a degree of overlap between risk factors for youth offending and bullying, particularly in the individual, family and school domains. In 2008, the NCPC published an overview of risk factors for bullying, best whole-school practices to prevent bullying, and promising and modern programs designed to prevent and reduce it.

Nous savons que certains facteurs de risque liés à la délinquance juvénile sont aussi des facteurs de risque liés à l'intimidation, en particulier sur les plans personnel, familial et scolaire. En 2008, le CNPC a publié un aperçu des facteurs de risque liés à l'intimidation, des pratiques exemplaires holistiques en milieu scolaire pour la prévention de l'intimidation dans les écoles et des programmes modèles et prometteurs conçus dans le but de prévenir et de réduire l'intimidation.

Existing literature establishes that bullying behaviour during childhood is closely associated with future delinquent and criminal behaviour in adolescence and adulthood. Self-reported delinquency studies, for example, reveal that 40 per cent of the boys and 31 per cent of the girls who frequently bully are also involved in delinquent behaviour, as opposed to 5 per cent of the boys and 3 per cent of the girls who never or infrequently bully.

Selon la documentation existante, le fait de pratiquer l'intimidation pendant l'enfance est étroitement lié à la délinquance et au comportement criminel futurs à l'adolescence et à l'âge adulte. Des enquêtes sur la délinquance par autoévaluation révèlent que 40 p. 100 des garçons et 31 p. 100 des filles qui se livrent fréquemment à l'intimidation affichent également un comportement délinquant, par rapport à 5 p. 100 et des garçons et à 3 p. 100 des filles qui ne recourent pour ainsi dire jamais à l'intimidation.

Furthermore, research has found that children who bully are 37 per cent more likely than those who do not to commit offences as adults. They may also be affected later in life by psychological problems, such as aggressive tendencies, depression and substance abuse.

En outre, les recherches révèlent que les enfants qui s'adonnent à l'intimidation sont plus susceptibles, dans une proportion de 37 p. 100, de commettre des infractions une fois arrivés à l'âge adulte que ceux qui ne pratiquent pas l'intimidation. Ils pourraient également être plus nombreux à avoir plus tard dans la vie des problèmes psychologiques comme des tendances agressives, la dépression et la toxicomanie.

The literature indicates that key risk factors for bullying include persistent negative attitudes and early aggressive behaviour. Other risk factors for bullying are also general risk factors for delinquency, such as those I mentioned earlier.

La littérature indique que les principaux facteurs de risque liés à l'intimidation comprennent les attitudes négatives persistantes et le comportement agressif précoce. Les autres facteurs de risque liés à l'intimidation sont également des facteurs de risque généraux liés à la délinquance, par exemple ceux que j'ai mentionnés plus tôt.

Given that many of the risk factors that underlie bullying are similar to those that contribute to juvenile delinquency, interventions funded by the NCPC to prevent youth crime are

Puisque de nombreux facteurs de risque liés à l'intimidation sont semblables à ceux qui contribuent à la délinquance juvénile, les interventions financées par le CNPC en vue de prévenir la

likely to also impact on the factors associated with bullying and subsequently help to potentially prevent it. Between 2007 and 2012, the NCPC funded roughly 30 community-based projects that address primarily youth violence and, indirectly, bullying. These projects take place in schools and communities and include examples such as Stop-Now-And-Plan, reconnecting youth in schools, youth inclusion programs and alternative suspension, which aims to reduce the number of repeat suspensions among at-risk kids.

criminalité juvénile devraient avoir une incidence sur les facteurs associés à l'intimidation et pourraient peut-être également la prévenir. De 2007 à 2012, le CNPC a financé une trentaine de projets communautaires axés en premier lieu sur la violence chez les jeunes et, indirectement, sur l'intimidation. Ces projets se déroulaient dans des écoles et au sein des collectivités et comprenaient des initiatives comme Stop Now and Plan; Reconnecting Youth, programme en milieu scolaire; Youth Inclusion Programs; et Alternative Suspension, qui vise à réduire le nombre de renvois successifs de l'école chez les jeunes à risque.

[*Translation*]

The NCPC, as the national centre of excellence for crime prevention, collaborates with various federal organizations such as the RCMP, the Public Health Agency or Health Canada, to facilitate information sharing, consultation, and integration at the federal level. Through the federal/provincial/territorial working group on community safety and crime prevention, the NCPC works closely with the provinces and territories to advance effective crime prevention strategies and programs, including for bullying.

[*Français*]

À titre de centre d'excellence en matière de prévention du crime à l'échelle nationale, le CNPC collabore avec divers organismes fédéraux comme la GRC, l'Agence de la santé publique du Canada ou Santé Canada pour favoriser la diffusion d'information, la consultation, mais aussi une meilleure intégration à l'échelle fédérale. Par l'entremise du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, le CNPC travaille en étroite collaboration avec les provinces et territoires pour faire progresser les stratégies et programmes efficaces touchant la prévention du crime généralement y compris, dans ce cas-ci, en matière d'intimidation.

Thank you again for your invitation. I will now be pleased to answer any questions you may have.

Je vous remercie à nouveau de votre invitation. Il me fera plaisir de répondre à vos questions ce soir.

[*English*]

The Chair: Thank you very much for all your presentations.

I have one clarification from you, Ms. Israel. In your presentation, you mention on page 3, in the last paragraph, that certain populations are at greater risk of being bullied, such as those who identify as lesbian, gay, bisexual, transgendered, those who have a disability and those who are overweight or obese.

We have been holding these hearings for the last several weeks. We heard that another group that faces these challenges are the racialized groups, the ethnic, visible minority groups. Has that not been your experience?

Ms. Israel: It was not mentioned per se in the course of my remarks, but certainly within the health behaviours for school-aged children, that has been the focus of our study, other community health surveys. I would have to go back and see if our data was aligned with your data, and I am happy to do that. I did not specifically look at the research with respect to those disadvantaged groups.

Senator Brazeau: Thanks to all of you for being here this evening.

My question is for Inspector Lesage. Obviously, the Royal Canadian Mounted Police cannot comment on whether there is a need for additional legislation to deal with this issue. Having said that, obviously you have experience; you deal with some of these

[*Traduction*]

La présidente : Merci beaucoup pour tous vos exposés.

Je dois obtenir une clarification auprès de vous, madame Israel. Dans votre exposé, vous avez mentionné à la page 4, au dernier paragraphe, que certaines populations sont plus susceptibles d'être victimes d'intimidation, telles que les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels ou les transgenres, ainsi que les personnes qui ont une incapacité, un surpoids ou qui sont obèses.

Nous tenons des séances comme celle-ci depuis plusieurs semaines. Nous avons entendu dire que les groupes racialisés — les groupes ethniques et les minorités visibles — étaient aussi exposés à ces difficultés. N'avez-vous pas observé ce phénomène?

Mme Israel : Je ne l'ai pas mentionné explicitement dans le cadre de mes remarques, mais, assurément, notre étude des comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, tout comme d'autres enquêtes sur la santé, a ciblé cet aspect communautaire. Il faudrait que je retourne voir si nos données sont en harmonie avec les vôtres, et je serais heureuse de le faire. Je n'ai pas examiné la recherche en détail pour ce qui est de ces groupes défavorisés.

Le sénateur Brazeau : Merci à tous d'être venus ici ce soir.

Ma question s'adresse à l'inspecteur Lesage : de toute évidence, la Gendarmerie royale du Canada ne peut pas se prononcer sur la nécessité de dispositions législatives supplémentaires pour composer avec ce problème. Cela dit, de toute évidence, vous

issues. I am sure you look into some complaints that may be made across the country. You are probably aware of what some of the barriers may be in fully tackling this issue. Would you be able to comment on the following: If there were legislation, what would that look like to better facilitate your job in dealing with cyberbullying?

Mr. Lesage: As I said earlier, as government officials, we are not in a position to comment or support the legislation. It is our duty to enforce it if it becomes law. Any advice that we would give when it comes to legislation, we give at the drafting stages. That is about all I can say on that one.

Senator Brazeau: If I can perhaps just try to dig a little deeper.

Earlier I asked a question to previous witnesses with respect to the phenomenon of social media and the Internet, people being able to go on Facebook, for example, create an anonymous or fake name, and start spreading lies and rumours about any adolescent kid across this country, which would basically come under the definition of cyberbullying; however, very little could be done, unless I am wrong.

Can you comment on what happens with some of those cases where there may be complaints by parents, either by clicking with the social media in terms of trying to report someone? What does the social media outlet do with the RCMP? Do they contact you? Could you elaborate on what the process is for some of the complaints that are being made, specifically with social media, which come into your hands?

Mr. Lesage: With social media, it is the same as with most offences; once the RCMP would receive a complaint, we would initiate an investigation. When we do that, we have to determine what offence has been committed. Once we determine an offence, if it happened over Facebook or over the Internet, we would use our conventional investigative techniques and start to draft search warrants or production orders for the service providers to gain the evidence we need to go forward.

Senator Brazeau: Essentially, a big bulk of it is the responsibility of Internet service providers and/or other social media outlets to follow up on, perhaps, some of the rules that they have against these things in order for it to get to your desk, for example?

Mr. Lesage: In order for it to get to my desk, a report would have to be made. Someone would have to come to the police station and report an offence committed. We would work with the service providers. Generally, we would need some type of judicial authorization to be able to get the actual information within the database or within the service provider.

avez de l'expérience; vous composez avec certains de ces problèmes. Je suis certain que vous vous penchez sur des plaintes qui ont été déposées aux quatre coins du pays. Vous êtes probablement au courant de certains des obstacles qui empêchent de pleinement s'attaquer au problème. Pourriez-vous répondre à la question suivante : S'il y avait des dispositions législatives, quelle devrait être leur teneur pour faciliter votre travail au chapitre de la cyberintimidation?

M. Lesage : Comme je l'ai dit plus tôt, en notre qualité d'agents du gouvernement, il serait malavisé de nous prononcer sur les dispositions législatives ou de les approuver. Notre tâche consiste à les appliquer si elles entrent en vigueur. Dans le cadre d'un projet de loi, nous serions seulement prêts à donner des conseils à l'étape de la rédaction. C'est à peu près tout ce que je peux vous dire là-dessus.

Le sénateur Brazeau : Si vous me le permettez, je vais essayer d'aller un peu plus loin.

Plus tôt, j'ai posé une question à un témoin en ce qui concerne le phénomène des médias sociaux et d'Internet; les gens peuvent aller sur Facebook, par exemple, créer un profil anonyme ou un faux nom et commencer à diffuser des mensonges et des rumeurs au sujet d'un adolescent canadien, ce qui entrerait essentiellement dans la définition de la cyberintimidation. Toutefois, on pourrait faire très peu de choses — à moins que je ne me trompe.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui arrive dans certains de ces cas où un parent peut déposer une plainte — peut-être auprès du média social dans une tentative de dénoncer la personne? Que font les responsables du média social pour collaborer avec la GRC? Vous contactent-ils? Pourriez-vous nous parler du processus pour certaines des plaintes déposées, particulièrement dans le contexte des médias sociaux, qui arrivent entre vos mains?

M. Lesage : Dans le cas des médias sociaux, le processus est le même que pour la plupart des infractions : une fois que la GRC reçoit la plainte, elle entreprend une enquête. Lorsque nous faisons cela, nous devons déterminer la nature de l'infraction commise. Une fois que nous l'avons déterminée, si elle est survenue sur Facebook ou sur Internet, nous employons nos techniques d'enquête classiques et commençons à émettre des mandats de perquisition ou des ordonnances de communication à l'intention des fournisseurs de services pour obtenir les éléments de preuve dont nous avons besoin pour progresser.

Le sénateur Brazeau : Essentiellement, une grande part de la responsabilité revient aux fournisseurs de services Internet et aux responsables d'autres médias sociaux qui doivent assurer l'application, éventuellement, de certaines de leurs règles visant à prévenir ces choses pour que cela arrive à votre bureau, par exemple?

M. Lesage : Pour que cela arrive à mon bureau, il faut qu'il y ait eu un signalement. Quelqu'un doit se rendre au poste de police et signaler qu'une infraction a été commise. Nous travaillons de concert avec les fournisseurs de services. En général, nous avons

besoin d'un type d'autorisation judiciaire pour pouvoir obtenir les données réelles auprès de la base de données ou du fournisseur de services.

If there was an offence that had been committed, we would continue an investigation using whatever investigative techniques we have within our realm of jurisdiction.

Si une infraction a été commise, nous poursuivons notre enquête à l'aide des techniques à notre disposition selon notre sphère de compétence.

Senator Brazeau: Would you happen to have any statistics with respect to how many complaints have been made or provided by Internet service providers, how many investigations have been conducted and if any charges have been laid?

Le sénateur Brazeau : Auriez-vous, par hasard, des statistiques relatives au nombre de plaintes déposées ou produites par les fournisseurs de services Internet, au nombre d'enquêtes entreprises et aux éventuelles accusations déposées?

Mr. Lesage: Our police reporting system does not collect specific data to cyberbullying. Our statistics are collected according to the Criminal Code offences. I would not have any of those statistics.

M. Lesage : Notre système de rapports de police ne contient pas de données particulières sur la cyberintimidation. Nos statistiques sont recueillies en fonction de l'infraction au Code criminel. Je n'ai aucune de ces statistiques.

Senator Harb: Mr. Lesage, it is excellent what you are doing in conjunction with the teachers' federation as well as with the many youth groups across the country.

Le sénateur Harb : Monsieur Lesage, le travail que vous faites de concert avec la fédération des enseignants, ainsi qu'avec les nombreux groupes de jeunes au pays est excellent.

My question to all of you would be, given what we already know, namely, that bullying happens in schoolyards and through the Internet and so on, and given the statistics that we are mostly dealing with kids in grades 7, 8 and 9, as we were told by many witnesses, I cannot not see Mr. Lesage chasing a bunch of kids in order to put them in jail for sending an email. It is difficult for him to do that. The Criminal Code will not apply in this particular case. My colleague asked, what else can we do?

Ma question, que j'adresse à tous, est la suivante : à la lumière de ce que nous savons déjà, c'est-à-dire que l'intimidation survient dans les cours d'école et sur Internet, entre autres, et à la lumière des statistiques selon lesquelles il est surtout question d'enfants de septième, de huitième et de neuvième années — comme nous l'ont dit de nombreux témoins —, je vois mal M. Lesage pourchasser un groupe d'enfants pour les jeter en prison parce qu'un courriel a été envoyé. Il serait difficile pour lui de faire cela. Le Code criminel ne s'appliquera pas dans ce cas particulier. Mon collègue a demandé ce que nous pouvons faire d'autre.

I suppose my question is slightly different, given your answer to Senator Brazeau. Are you aware if there has been a stakeholders' meeting in a national format where partners were brought together, that is, teachers, psychologists, people in the field such as the police, parents, and so on? Are you aware of anything like that having ever taken place in Canada? If so, can you share with us your observations on that?

Je dirais que ma question est légèrement différente, compte tenu de votre réponse au sénateur Brazeau. Savez-vous s'il y a eu une réunion d'intervenants à l'échelle nationale regroupant des partenaires, c'est-à-dire des enseignants, des psychologues, des intervenants sur le terrain comme des policiers et des parents? Savez-vous si un événement de cette teneur a déjà eu lieu au Canada? Le cas échéant, pouvez-vous nous faire part de vos observations?

Ms. Israel: Coming out of the 2011 report, *The Health Behaviour in School-Aged Children*, one of the things we are conducting in the agency is the dissemination of that report in terms of some of the statistics that are available with respect to bullying, and now cyberbullying, and the whole effects of mental health, being the first report that has been specifically on the mental health of young adults and young children. There is a whole dissemination strategy that goes out. There are conversations that take place in the school setting, for example, and through the Joint Consortium for School Health. Each of those individual jurisdictions take it upon themselves to disseminate that information and have conversations.

Mme Israel : Dans la foulée du rapport de 2011 sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, l'une des choses qu'a entreprises l'agence, c'est la diffusion des données du rapport, comme certaines statistiques liées à l'intimidation — et maintenant à la cyberintimidation — et l'incidence globale sur la santé mentale, car il s'agit du premier rapport qui traite précisément de la santé mentale des jeunes adultes et des jeunes enfants. Il y a toute une stratégie de communication qui s'ensuit. Des conversations ont lieu en milieu scolaire, par exemple, et par l'intermédiaire du Consortium conjoint pour les écoles en santé. Chacune de ces entités prend la responsabilité de communiquer ces renseignements et de tenir des discussions.

With some of the other work we have done with Wendy Craig and others from Queen's University, a forum took place about a year ago where 400 students were brought together with educators and parents, et cetera, for conversations on bullying

Dans le cadre des autres travaux que nous avons menés avec Wendy Craig et d'autres collaborateurs de l'Université Queen's, une tribune a été tenue il y a environ un an, à laquelle ont participé 400 élèves, des éducateurs et des parents, entre autres, pour discuter de l'intimidation proprement dite et de son

per se, and the effects that it has not only on the person being bullied but the bullies as well. Those are some of the fora that I know have taken place from a Public Health Agency perspective.

incidence, pas seulement sur la victime, mais aussi sur les intimidateurs. Voilà certaines des tribunes qui ont eu lieu à ce que je sache, du point de vue de l'Agence de la santé publique.

Mr. Sansfaçon: I am not aware of any from NCPC. Maybe I could find more from a historical perspective. I am not aware of any forum that would have dealt specifically with bullying.

M. Sansfaçon : Je ne suis au courant de rien venant du CNPC. Peut-être que je pourrais trouver plus de données historiques. Je ne suis pas au courant d'une tribune qui aurait traité particulièrement de l'intimidation.

As I mentioned in my presentation, we commissioned reports; some studies, including through the Canadian Centre for Justice Statistics, for example, the self-reported delinquency survey in Toronto, which also included elements of it, but this was more from a knowledge perspective. Otherwise, in terms of meeting with stakeholders on this issue, no, there have not been, to my recollection anyway.

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous avons commandé des rapports — certaines études, dont celles menées par l'intermédiaire du Centre canadien de la statistique juridique, par exemple, le sondage sur la délinquance autodéclarée par les jeunes à Toronto, qui intégrait des éléments connexes, mais se rattachait surtout aux connaissances. Par ailleurs, quant à la rencontre d'intervenants sur ce dossier, non, il n'y en a pas eu, pas à mon souvenir, à tout le moins.

Senator Harb: I suppose, Mr. Lesage, you have the same kind of response?

Le sénateur Harb : Je présume que, monsieur Lesage, votre réponse sera semblable?

Mr. Lesage: We have meetings at the national level and partner with various organizations. I spoke of PREVNet earlier. We partner with the teachers' association and any other agency that allows us to get our awareness and education programs to children.

M. Lesage : Nous avons des réunions nationales et collaborons avec différentes organisations. J'ai parlé de PREVNet plus tôt. Nous collaborons avec l'association des enseignants et tout autre organisme qui nous permet d'offrir nos programmes de sensibilisation et d'éducation aux enfants.

Senator Harb: From your perspective, it makes a lot of sense, for example, as a way to set up a national strategy on cyberbullying, which many of the witnesses told us we need, best practices and so on.

Would it be of help if, for example, the minister responsible for health were to initiate a national gathering and bring in all of the different brains, leaders and players from the different sectors together in one big room and have a day or two where we can come out with some sort of strategy? It strikes me now that because of the jurisdiction of the issue and where it is happening, there are way too many stakeholders and not everyone is speaking the same language. Everyone knows what the problem is but we do not seem to be coming together collectively.

Le sénateur Harb : De votre point de vue, cela a beaucoup de sens, par exemple, pour établir une stratégie nationale sur la cyberintimidation — dont nous avons besoin, selon nombre des témoins —, des pratiques exemplaires et ce genre de choses.

Est-ce que ce serait utile, si, par exemple, le ministre responsable de la Santé organisait une réunion nationale et regroupait tous les différents cerveaux, leaders et acteurs des différents secteurs dans une grande salle pendant une journée ou deux, le temps que nous en ressortions avec une forme de stratégie? Je constate maintenant que, en raison de la question des sphères de compétence à ce chapitre et de l'endroit où tout cela survient, il y a beaucoup trop d'intervenants et tout le monde ne parle pas la même langue. Tout le monde sait quel est le problème, mais nous ne semblons pas arriver à nous rejoindre collectivement.

Ms. Israel: One of the things that speaks to your point is the number and diversity of stakeholders who are involved in an issue like this. If you look at bullying, your committee has been studying this issue, and you see the multitudes of players — parents, schools, police, public health officials, et cetera. Ultimately, there could be debate in terms of the roles and responsibilities of those players or the effectiveness of coming up with a strategy. From the public health perspective, we have put our emphasis on prevention of bullying to begin with.

Mme Israel : L'une des choses qui se rattachent à votre idée, c'est le nombre et la diversité des intervenants touchés par une question comme celle-ci. Si vous prenez l'intimidation, votre comité étudie la question, et vous voyez la multitude d'acteurs — parents, écoles, police, représentants de la santé publique, et cetera. Au bout du compte, il pourrait y avoir un débat sur les rôles et les responsabilités de ces acteurs ou l'efficacité de concevoir une stratégie. Du point de vue de la santé publique, nous avons mis l'accent sur la prévention de l'intimidation pour commencer.

What is it that could prevent someone from deciding to become a bully? There are many factors involved, including the need to promote positive mental health and positive relationships. Some of the research has shown that successful interventions come from

Qu'est-ce qui pourrait empêcher quelqu'un de commencer à intimider les autres? Bien des facteurs entrent en jeu, dont le besoin de promouvoir une santé mentale positive et des relations positives. Certains travaux de recherche ont révélé que les interventions fructueuses naissaient de la possibilité de

the perspective of being able to communicate openly. Individuals can be reluctant to communicate openly or to bring issues in a transparent, open way.

The Mental Health Commission has been studying this and will be releasing its strategy. It is getting a lot of attention in the media. It has talked about those positive, protective factors that my colleague Mr. Sansfaçon was talking about.

From the standpoint of bullying as an issue like so many public health issues, it goes deeper than might be on the surface and as we come to understand what works and what does not work, much of it has been around positive mental health and being aware of the need to talk about things in a transparent way, which is what a lot of educational institutions and educational settings are looking at.

Mr. Sansfaçon: If I may add, from the crime prevention perspective, and I admit this is more specific in a sense than bullying, or less so, and bullying being more specific, but many of the same risk factors will apply to those who will eventually become bullies in the more systematic way to those who will eventually develop tendencies for later delinquency.

Also, without commenting on whether it might be pertinent, for example, for the Minister of Health to convene a table of the stakeholders, I can say from the crime prevention perspective that federal, provincial and territorial ministers of justice and public safety, at one of their recent meetings in Charlottetown, made crime prevention a priority issue for this country. Therefore, there will be more sharing of information as well as, hopefully, the development of even more evidence-based practices that will help prevent all these trajectories that lead, not only to delinquency, but also more specifically to bullying.

Senator Ataullahjan: My question for Public Safety Canada is this: Have you specifically looked at youth to the age of 15? Previous witnesses we heard told us something surprising: I thought behaviour like bullying and cyberbullying would stop in university, but apparently that is not the case. I would like your comments on that. Is it just that you looked at younger youth and did not touch on the older students?

Ms. Israel: We look at youth writ large, but you are quite right that research has found that bullying does not stop simply at adolescence. If someone has a tendency to be a bully in the teenage years, then unless something happens and allows them to realize the error of their ways, they would continue into adulthood. That is what our research shows.

Senator Ataullahjan: How important is peer support in stopping bullying and cyberbullying?

communiquer ouvertement. Une personne peut être réticente à communiquer ouvertement ou à soulever des questions de façon transparente et ouverte.

La Commission de la santé mentale étudie cette question et publiera sa stratégie. Elle profite d'une bonne couverture médiatique. Elle a parlé des facteurs de protection positifs qu'a mentionnés mon collègue M. Sansfaçon.

Si on envisage l'intimidation comme un problème parmi tant d'autres dans le domaine de la santé publique, il a des racines plus profondes qu'on le croirait à première vue, et, à mesure que nous comprenons ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, on constate que beaucoup de solutions s'appuyaient sur la santé mentale positive et la prise de conscience du besoin de parler des choses de façon transparente, ce qui est envisagé dans nombre d'établissements et de milieux scolaires à l'heure actuelle.

M. Sansfaçon : Si je peux ajouter, du point de vue de la prévention du crime... Et je reconnais que cela est plus précis, dans un certain sens, que l'intimidation — ou que l'intimidation est plus précise —, mais nombre des mêmes facteurs de risque s'appliquent autant à ceux qui finiront par devenir des intimidateurs de façon plus systématique qu'à ceux qui finiront par avoir des tendances délinquantes à l'âge adulte.

En outre, sans faire de commentaires sur la pertinence éventuelle, par exemple, d'une réunion d'intervenants convoquée par le ministre de la Santé, je peux dire, du point de vue de la prévention du crime, que les ministres de la Justice et de la Sécurité publique fédéraux, provinciaux et territoriaux, dans le cadre d'une récente réunion à Charlottetown, ont fait de la prévention du crime une priorité pour le pays. Par conséquent, il y aura un plus grand partage d'information et, on l'espère, encore plus de pratiques fondées sur des données probantes, qui aideront à freiner toutes les tendances qui mènent non seulement à la délinquance, mais aussi à l'intimidation en particulier.

Le sénateur Ataullahjan : Voici ma question à l'intention du représentant de Sécurité publique Canada : avez-vous précisément axé votre étude sur les jeunes jusqu'à l'âge de 15 ans? Des témoins antérieurs nous ont dit quelque chose d'étonnant. Je croyais que le comportement comme l'intimidation et la cyberintimidation cessait à l'université, mais, apparemment, ce n'est pas le cas. J'aimerais avoir vos commentaires sur cette question. Est-ce simplement parce que vous avez regardé chez les plus jeunes et n'avez pas abordé les étudiants plus âgés?

Mme Israel : Nous examinons la situation des jeunes dans son ensemble, mais, en effet, la recherche démontre que l'intimidation ne s'arrête pas tout simplement à l'adolescence. Si une personne avait tendance à se livrer à l'intimidation durant son adolescence, à moins que quelque chose ne se produise et qu'elle ne se rende compte de l'erreur de ses actes, elle continuera de le faire à l'âge adulte. Voilà ce que révèle notre recherche.

Le sénateur Ataullahjan : Dans quelle mesure le soutien par les pairs est-il important dans la lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation?

Ms. Israel: Our research has shown that peer support is very important. Research has shown that the ability of developing a sense of leadership and trust is critical. The WITS program has been found to be successful because it is done in conjunction with peers.

Youth and adolescents understand that their leadership role is not only to look at an educator or to look at a parent; they themselves have a voice. If they see something happening — if they see a child or a friend suffering from being bullied — they have a responsibility to tell someone, especially when it comes to cyberbullying, which happens through texting.

We think of it as being quite obvious that youth would feel empowered or have an ability to say something. However, with each emerging public health issue, whether it is abuse, bullying or cyberbullying, students or young people need to be taught that they do have voices. It is learning how to use that voice and how to be safe in using that voice that ends up being the most successful.

Senator Ataullahjan: Is it also true that generally, when the peers speak up, that most times the bullying stops, if they speak up within the first short while after an incident?

Ms. Israel: Sure. Some of our research has shown that the earlier you intervene, the better it will be at stopping the incidents of bullying. Sometimes the courage to be able to speak up and to be able to not worry about the effects of doing so is difficult. Peer pressure is quite extensive at younger and younger ages and at younger stages.

You are quite right that research has shown that the earlier you intervene, the better the likelihood that you will have success in stopping the bullying.

Senator Ataullahjan: For Public Safety, how are the current anti-bullying programs faring, and how effective is the whole school approach? Is there a need for a national anti-bullying initiative?

In your presentation, you spoke about studies revealing that "40 per cent of the boys and 31 per cent of the girls who frequently bully are also involved in delinquent behaviour." For kids who bully, is it part of their lifestyle? Are these children more and more involved in alcohol abuse and drugs? Does your research support that?

Mr. Sansfaçon: On the first question regarding the most effective practices, it appears that, among others, the whole school approaches are quite effective — for example, the bullying prevention programs are very effective — as would be, most likely, the more targeted programs. Those are the ones that will try to focus more specifically on those who do seem to show systematic tendencies.

Mme Israel : Notre recherche démontre que le soutien par les pairs est très important et que la capacité de développer un sentiment de leadership et de confiance est primordiale. Le programme WITS a du succès parce qu'il est mis en oeuvre en collaboration avec des pairs.

Les jeunes et les adolescents comprennent que leur rôle de leader ne consiste pas seulement à avoir recours à un éducateur ou à un parent; eux aussi peuvent changer les choses. S'ils sont témoins d'un incident — si un enfant ou un ami est victime d'intimidation —, ils ont la responsabilité de le signaler à quelqu'un, particulièrement dans le cas de la cyberintimidation qui se fait par messages textes.

Selon nous, il est évident que les jeunes se sentiraient responsables ou auraient la capacité de s'exprimer. Cependant, devant chaque nouveau problème de santé publique, que ce soit les mauvais traitements, l'intimidation ou la cyberintimidation, il faut rappeler aux élèves et aux jeunes qu'ils peuvent faire entendre leur voix. C'est en leur apprenant comment utiliser leur voix et en leur garantissant qu'ils peuvent le faire en toute sécurité que l'on réussira.

Le sénateur Ataullahjan : Est-il aussi vrai que, la plupart du temps, lorsque les pairs interviennent, l'intimidation cesse, s'ils le font peu après l'incident?

Mme Israel : Bien sûr. Certaines de nos recherches révèlent que, plus l'intervention est rapide, plus on est susceptible de mettre un terme aux actes d'intimidation. Parfois, il est difficile de trouver le courage nécessaire pour intervenir et ne pas s'en faire avec les conséquences. La pression des pairs peut être très forte chez les plus jeunes, durant l'enfance.

La recherche montre effectivement qu'une intervention à un jeune âge augmente la probabilité de mettre un terme à l'intimidation.

Le sénateur Ataullahjan : Du point de vue de la sécurité publique, qu'en est-il des programmes actuels de lutte contre l'intimidation et dans quelle mesure l'approche visant l'école dans son ensemble est-elle efficace? Une initiative nationale de lutte contre l'intimidation est-elle nécessaire?

Dans votre témoignage, vous avez parlé d'études selon lesquelles 40 p. 100 des garçons et 31 p. 100 des filles qui se livrent fréquemment à l'intimidation adoptent aussi un comportement délinquant. Dans le cas des enfants qui se livrent à l'intimidation, est-ce que cela fait partie de leur style de vie? Ces enfants sont-ils plus susceptibles de consommer de l'alcool et de la drogue? Votre recherche confirme-t-elle cela?

M. Sansfaçon : Pour ce qui est de la première question concernant les pratiques les plus efficaces, il semble que les approches axées sur l'école dans son ensemble sont assez efficaces — par exemple, les programmes de prévention de l'intimidation se révèlent très efficaces — comme le seraient, probablement, les programmes plus ciblés, qui sont des programmes axés plus particulièrement sur les jeunes qui semblent présenter une tendance systématique.

This is the segue to your next question, too. These youth are the ones who, on a repeat basis, do these types of bullying behaviour and they are at higher risk of turning to delinquency. As you pointed out, this becomes, in a sense, a lifestyle. They do have other risk factors, such as early substance use and, in particular, frequenting delinquent peers. Just as having positive reinforcement from peers can be a protective factor, frequenting delinquent peers will be a risk factor.

The culmination of these risk factors ends up creating a kind of lifestyle. The risks are that this will become entrenched, although not for everybody. This also, therefore, points to the need to have programming that focuses particularly on these youth. Otherwise, not only will they go beyond the age 16, 17 or 18 when it might peak and continue these behaviours when they are adults, but they may also commit other types of offences and potentially more serious offences, because of the multiplicity of the risk factors that they demonstrate.

Senator Ataullahjan: My next question is for the RCMP. In your experience, have there been many criminal offences related to cyberbullying in Canada? Do you know of the latest statistics or trends on this issue?

Mr. Lesage: Currently there are no statistics on the cyberbullying because the incidents are reported related to Criminal Code offences, and there are no Criminal Code offences for cyberbullying. It would fall within the other categories of the offences we would investigate, so we currently have no statistics for that right now.

Senator Zimmer: Looking at the other end of the culvert, how soon after the bullying starts is it reported? The longer you delay, the worse it gets and apprehension sets in with regard to reporting it. Do you have any research that says how quickly or how soon after it occurs that it is reported?

Mr. Lesage: The RCMP does not have any research on that; sorry.

Senator Zimmer: Thank you.

Senator Meredith: This question is for Mr. Lesage. Thank you so much; I used to work for a Mike LeSage; I know you are no relation.

I admire the work that the RCMP is doing in working with various police agencies, especially within the Greater Toronto Area, around youth violence and so on. The question keeps coming back to me in terms of just seeing the devastation that is caused to families when a message is sent and a child becomes quite disturbed by those messages — in some cases taking their lives. At what point do we draw the line and begin an investigation to ensure that the perpetrator is actually held responsible?

Et cela me mène à votre deuxième question. Ces jeunes sont ceux qui adoptent à répétition des comportements d'intimidation et qui sont les plus susceptibles de sombrer dans la délinquance. Comme vous l'avez mentionné, cela devient un style de vie, d'une certaine façon. Ils présentent aussi d'autres facteurs de risque, comme la consommation précoce de substances et, plus particulièrement, la fréquentation de pairs délinquants. Autant le renforcement positif des pairs peut constituer un facteur de protection, autant la fréquentation de pairs délinquants peut représenter un facteur de risque.

L'accumulation de ces facteurs de risque entraîne un certain style de vie. Le risque est que ce style de vie devienne permanent, mais cela n'est pas le cas de tout le monde. Cela soulève donc le besoin de mettre en oeuvre des programmes axés sur ces jeunes. Autrement, non seulement ils continueront d'adopter un tel comportement après l'âge de 16, 17 ou 18 ans, lorsque le comportement pourrait être le plus problématique, et poursuivront l'intimidation à l'âge adulte, mais ils risquent aussi de commettre d'autres types d'infractions et peut-être même des crimes plus graves, compte tenu du nombre de facteurs de risque qu'ils présentent.

Le sénateur Ataullahjan : Ma prochaine question s'adresse à la GRC. D'après votre expérience, y a-t-il beaucoup d'infractions criminelles liées à la cyberintimidation au Canada? Connaissez-vous les dernières statistiques ou tendances à cet égard?

M. Lesage : Actuellement, il n'existe aucune statistique sur la cyberintimidation, car les incidents sont associés à une infraction au Code criminel, qui ne compte aucune disposition sur la cyberintimidation. Une telle infraction serait associée à une autre catégorie sur laquelle nous enquêterions, alors nous n'avons aucune statistique à ce sujet pour le moment.

Le sénateur Zimmer : Pour regarder les choses d'un autre angle, combien de temps s'écoule avant que l'intimidation soit dénoncée? Plus on attend, plus la situation se dégrade et plus on craint de la dénoncer. Des recherches ont-elles permis de savoir combien de temps s'écoule entre l'intimidation et sa dénonciation?

M. Lesage : La GRC n'a fait aucune recherche à cet égard, désolé.

Le sénateur Zimmer : Merci.

Le sénateur Meredith : Ma question s'adresse à M. Lesage. Merci beaucoup. J'ai déjà travaillé pour Mike LeSage; je sais que vous n'êtes pas parents.

J'admire le travail que la GRC fait auprès de divers services de police, particulièrement dans la grande région de Toronto, sur le plan notamment de la violence chez les jeunes. La question me revient toujours quand je vois la dévastation que subit une famille lorsqu'un message est envoyé et qu'un enfant est très perturbé par de tels messages — dans certains cas, cela les pousse même à s'enlever la vie. Où est la limite et quand pouvons-nous commencer à enquêter pour que l'auteur puisse être tenu responsable?

We heard from the previous witnesses about "teachable moments." When someone commits suicide, their lives are over. Someone goes on — sort of carries on with their life. What interventions are there between the time that the RCMP hears of certain cases and a suicide is committed that there is a tracking of those individuals, so they can be held responsible?

For me, I believe that is the crux of the matter here, going across the country: You cannot bring back that loved one, but somehow there must be some consequences. Yes, we have an opportunity within the education system.

We have heard about it before: administrators feeling overwhelmed, teachers not being adequately trained, guidance counsellors not being in a position to deal with these issues, but yet they are very important.

At what point do we begin to say that we need to hold people responsible?

Mr. Lesage: I think the earlier the better. With the education and awareness programs, it will give kids and youth the ability to report these crimes as early as possible.

The second part of your question, if I understand it correctly, is how long after the fact? If an offence has been committed, we can go back as long as the service providers would have that type of information on their servers if it was done through the Internet. It can go back quite a period of time, but it depends on the different providers and how long they keep the data.

With a lot of the incidents, if they are reported immediately, the police can contact the service providers to preserve whatever data is on that until we have the opportunity to come back with a judicial authorization to obtain that information.

Senator Meredith: Walk us through that process. Enlighten myself and the other members — Senator White will be very abreast of this — in terms of the procedural aspect of things. When a case is brought to your attention and saying, "Here are the facts," so that individual can be criminally charged, walk us through that procedure, if you could.

Mr. Lesage: It would all start with a complaint to the police, to the area of local jurisdiction, depending on where it was. Once a complaint is initiated, that is when the investigation would begin. It would begin immediately.

It would start by trying to pull the information — as much information as we could or as the police could on the offence — on how it was done and are there any other witnesses to interview? It would go along that route. If there was an offence committed over the Internet, the police would contact certain service providers or phones would be looked at. We would look at telephone company service providers and gain that evidence.

Nous avons déjà entendu d'autres témoins parler de « moments propices à l'enseignement ». Lorsqu'une personne se suicide, elle met un terme à sa vie, mais d'autres personnes restent et poursuivent la leur. Quelles sont les interventions, entre le moment où la GRC est informée de certains cas et un acte de suicide, sur le plan de la surveillance des personnes en cause afin qu'elles puissent être tenues responsables?

D'après moi, il s'agit du noeud de la question qui touche l'ensemble du pays : on ne peut pas ramener la personne qui nous est chère, mais il doit y avoir des conséquences. Et oui, nous en avons l'occasion au sein du système d'éducation.

Nous en avons déjà entendu parler : les administrateurs sont dépassés, les enseignants n'ont pas la formation adéquate, les conseillers en orientation ne sont pas en mesure de régler ces problèmes, mais ils demeurent très importants.

Quand devons-nous commencer à affirmer que nous devons tenir quelqu'un responsable?

M. Lesage : Je crois que le plus tôt possible est le mieux. Les programmes d'éducation et de sensibilisation permettront aux enfants et aux jeunes de signaler ces crimes le plus rapidement possible.

Si j'ai bien compris, la deuxième partie de votre question concerne le temps écoulé après le fait. Si une infraction a été commise, nous pouvons retourner en arrière tant et aussi longtemps que le fournisseur de services a conservé ce type d'information sur son serveur, si cela a été fait par Internet. On peut retourner très loin en arrière, mais cela dépend du fournisseur et du délai pendant lequel il conserve les données.

Dans le cas de nombreux incidents, s'ils sont signalés immédiatement, les policiers peuvent communiquer avec le fournisseur de services afin de lui demander de conserver toutes les données jusqu'à ce qu'ils aient l'occasion de revenir avec une autorisation judiciaire en vue d'obtenir cette information.

Le sénateur Meredith : Expliquez-nous ce processus. Éclairez-moi et les autres membres — le sénateur White en connaît déjà beaucoup — sur la procédure à suivre. Lorsqu'un cas vous est signalé et que l'on vous dit : « Voici les faits », afin que la personne puisse être accusée au criminel, quelle est la démarche à suivre? Expliquez-la-nous, si cela est possible.

M. Lesage : Cela commencerait par une plainte à la police, au service local, selon la région. L'enquête commencerait au moment où la plainte est déposée. L'enquête commencerait immédiatement.

On commencerait d'abord par recueillir l'information — autant d'information que la police ou nous pourrions recueillir sur l'infraction — afin que l'on puisse savoir comment l'infraction a été commise et s'il y a des témoins à interroger. Ce serait dans ces eaux-là. Si une infraction a été commise par Internet, la police communiquerait avec certains fournisseurs de services ou le contenu de téléphones serait vérifié. Nous consulterions le fournisseur de services téléphoniques pour recueillir les éléments de preuve.

As I said, there is such a wide variety of how they would go, but generally the police try to gain as much evidence as possible that we could present in court.

Senator Meredith: Ms. Israel indicated that Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child emphasizes the need for member states to take appropriate measures to protect our children.

Where do you see Canada today? Are we doing enough when it comes to cyberbullying and physical bullying within our educational system? Are we doing enough to ensure that we are fulfilling this article?

Ms. Israel: There is so much around issues; cyberbullying and bullying are the types of issues that are emerging and have started to gain ground over the course of the last five years, as colleagues will be able to testify. As with any public health issue, the first critical thing to do is to raise awareness. As you correctly noted, you do not want to end up at the end, which is in a suicidal state.

Provinces and territories are certainly aware of this issue. At the federal level, we do what we can. However, in order to prevent the issue from arising, it really does require a multi-sectoral approach. It is like you say and like you see; it is not only the police or governments. There is a wide variety of involvement in order to be able to address this.

Generally, over the course of the last five years with Canada — when compared to other countries — there is an awareness of the importance of the issue. I think many provinces and territories are taking steps to be able to address it. As with any public health issue there is always the perception that more would need to be done.

Senator Meredith: Mr. Sansfaçon would you like to comment on that, please?

Mr. Sansfaçon: It is always difficult to compare one country to another and to determine whether Canada should do more in this regard.

Generally in regards to youth crime statistics, indications would be that, first, we have rates that are in reduction and second, we have rates that compare quite well to those of other countries. With regard to the types of interventions done similarly in my domain of crime prevention for example, we certainly have a strategy, knowledge, tools, engagement strategies with stakeholders that I would argue would put Canada at the forefront internationally. We can probably do more, but certainly to my knowledge — with regard to the domain of crime preference — our country is one of the leaders.

Comme je l'ai mentionné, de nombreuses mesures peuvent être prises, mais, en règle générale, les policiers tentent d'obtenir le plus d'éléments de preuve possible qu'ils peuvent présenter au tribunal.

Le sénateur Meredith : Mme Israel a indiqué que l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant met l'accent sur la nécessité des États membres de prendre les mesures appropriées pour protéger nos enfants.

Quelle est la position du Canada aujourd'hui? En faisons-nous assez au chapitre de la cyberintimidation et de l'intimidation physique au sein de notre système d'éducation? En faisons-nous assez pour nous assurer de respecter cet article?

Mme Israel : Tant de choses entourent les problèmes; la cyberintimidation et l'intimidation sont des problèmes émergents qui ont commencé à gagner du terrain au cours des cinq dernières années, comme mes collègues pourront vous le confirmer. Comme dans le cas de tout problème de santé publique, la première étape fondamentale est la sensibilisation. Comme vous l'avez bien mentionné, personne ne veut se rendre à l'étape ultime : le suicide.

Les provinces et les territoires sont certainement conscients de ce problème. À l'échelle fédérale, nous faisons ce que nous pouvons. Toutefois, il faut vraiment adopter une approche multisectorielle pour empêcher le problème de grandir. C'est comme ce que vous dites et ce que vous voyez; ce n'est pas seulement l'affaire des policiers et des gouvernements. On peut intervenir de nombreuses façons pour tenter de régler le problème.

En général, au cours des cinq dernières années au Canada — par rapport aux autres pays —, on a été conscient de l'importance du problème. Je crois que les provinces et les territoires sont nombreux à prendre les mesures qui s'imposent pour le résoudre. Comme dans le cas de tout problème de santé publique, on croit toujours que l'on pourrait en faire plus.

Le sénateur Meredith : Monsieur Sansfaçon, pourriez-vous formuler un commentaire, s'il vous plaît?

M. Sansfaçon : Il est toujours difficile de comparer un pays à un autre et de déterminer si le Canada devrait en faire davantage à cet égard.

Règle générale, quant aux statistiques sur la criminalité chez les jeunes, nous remarquons d'une part que les chiffres sont à la baisse et, d'autre part, qu'ils sont comparables à ceux d'autres pays. En ce qui concerne les types d'interventions effectuées dans mon domaine qui est la prévention du crime, par exemple, nous disposons certainement d'une stratégie, de connaissances, d'outils et d'initiatives de mobilisation avec les intervenants qui, selon moi, font du Canada un chef de file à l'échelle internationale. Nous pouvons probablement en faire plus, mais, d'après mes connaissances — dans le domaine de la prévention du crime —, notre pays est un des leaders.

Senator Meredith: We heard previous witnesses talk about providing the resources and not the punitive measures of zero tolerance or cross-jurisdiction, but ensuring that proper resources are being put forth.

I would like you to comment from the RCMP standpoint. We have done a lot of work with improving technology and capacities within various police detachments. However, from the police, Health Canada and the public service sector, are we ensuring that we are doing what we can in terms of the resources that need to be put up front so that we are not looking at the back end — which is always what we tend to do — which is more reactive than preventive?

Ms. Israel: From the Minister of Health's perspective, the emphasis in recent years from her colleagues and provinces and territories has been exactly that. The declaration on prevention and promotion is something that all provinces and territories signed on to. Efforts to be able to raise greater attention and awareness on issues like mental health promotion and being able to develop some of those protective factors goes a long way in being able to have children communicate with their parents and parents communicate with their children on, in essence, what is right and what is wrong.

I think more that emphasis is placed on the front end, like you say, and recognizing that treatment and care is important as well. In this case, I think the need to raise attention at the front end is something that is being pursued.

Mr. Lesage: The RCMP welcomes every resource that the government has to offer us to help prevent crime. However, resourcing can sometimes be challenging. We employ a number of existing strategies to work effectively with the existing resources by redistributing them through our priorities.

One of the RCMP's five priorities is youth.

Mr. Sansfaçon: From the crime prevention perspective, clearly we do not know how much is actually invested throughout the country. We would need to include, for example, the strategies adopted by provinces; Nova Scotia recently adopted one, Quebec has revamped its own, and so on. We do not have the total tally of all the monies that would be invested in crime prevention generally, or for that matter, in the prevention of bullying.

Sufficed to say that sometimes it may not be so much a question of how much is actually invested, but to what end it is invested. In particular, there is a need that we would promote in the NCPC to advance evidence-based preventive interventions so as to have the maximum impact possible with limited resources, because there are limited resources.

We think that by developing, disseminating and promoting the use of evidence-based practices we can then maximize the use of limited financial resources.

Le sénateur Meredith : Nous avons entendu des témoins parler de l'attribution de ressources, au lieu des mesures punitives de tolérance zéro ou des différences entre les administrations, et du besoin de s'assurer qu'il s'agit de ressources appropriées.

J'aimerais entendre le point de vue de la GRC. Nous avons travaillé beaucoup à l'amélioration de la technologie et des capacités au sein de divers services de police. Cependant, selon les policiers, Santé Canada et la fonction publique, faisons-nous de notre mieux quant aux ressources qui doivent être mises de l'avant afin que nous ne soyons pas pris avec des résultats non souhaitables — ce que nous tentons toujours de faire — qui ressemblent davantage à la réaction qu'à la prévention?

Mme Israel : Du point de vue de la ministre de la Santé, au cours des dernières années, ses collègues ainsi que les provinces et territoires ont fait exactement cela. L'ensemble des provinces et des territoires ont signé la Déclaration sur la prévention et la promotion. Des mesures sont prises pour sensibiliser davantage les gens à des questions comme la promotion de la santé mentale et les aider à renforcer certains facteurs de protection, ce qui permet notamment aux enfants de parler avec leurs parents et aux parents de parler avec leurs enfants de ce qui est bien et de ce qui est mal.

Je crois que l'on met davantage l'accent sur la prévention, comme vous dites, et l'on reconnaît aussi l'importance du traitement et des soins. Dans cette situation, j'estime que la sensibilisation au départ est un processus qui est mis de l'avant.

M. Lesage : La GRC apprécie toutes les ressources que le gouvernement a à offrir pour nous aider dans la prévention du crime. Toutefois, le ressourcement présente parfois un problème. Nous utilisons certaines stratégies existantes pour travailler efficacement avec les ressources que nous avons, en les réaffectant selon nos priorités.

Une des cinq priorités de la GRC est les jeunes.

M. Sansfaçon : Sur le plan de la prévention du crime, nous ne savons pas quel montant est investi à l'échelle du pays. Nous devrions inclure dans notre calcul, par exemple, les stratégies adoptées par les provinces, notamment la Nouvelle-Écosse, qui en a adopté une récemment, et le Québec, qui modifié la sienne. Nous ne connaissons pas le montant total qui serait investi dans la prévention du crime en général ni d'ailleurs dans la prévention de l'intimidation.

Je dirais seulement que, parfois, l'important, ce n'est pas le montant réellement investi, mais le but de l'investissement. Plus particulièrement, nous devrions encourager au sein du CNPC les interventions préventives fondées sur les données probantes afin d'avoir le plus d'impact possible avec des ressources limitées, car les ressources sont limitées.

Nous croyons que, grâce à l'élaboration et à la communication de pratiques fondées sur les données probantes et à la promotion de leur utilisation, nous pouvons optimiser l'utilisation de ressources financières limitées.

Senator White: Some could argue that the criminal harassment section of the code is not used for cyberbullying or bullying in general because it specifically refers to contact, whether it is physical or through email.

Do you have any comments to make as to whether or not it could be used more often or in a more fulsome way?

You have identified what I see to be a lack of legislation when it comes to accessing information, in particular, from ISP providers. I guess the question is whether you think Bill C-30, which is presently in committee at the House of Commons, would have in some way allowed us greater access to the information from ISP providers; and second, whether the retention requirements in that legislation also would have satisfied what you identified as a lack of legislative authority in the country.

Mr. Lesage: On the first question on criminal harassment, I think you would have to look at each case individually. We would have to follow the evidence as to how we would pursue the investigation. I know there are a number of issues. The police would just do the investigation, and the ultimate prosecution is left with the Crown prosecutors.

Senator White: I am always fearful because some states in the United States have actually enacted more legislation to do what I would argue the criminal harassment legislation in Canada already does. I am always fearful that if we identify a lack of legislative authority, that in some case it is not necessarily because it is not there; it is because we are not using it. That is my greater concern.

The second point is on accessing ISP providers.

Mr. Lesage: I have no information on that. I did not come prepared to answer any questions on that bill.

Senator White: Would anyone else like to answer? You may or may not be familiar with Bill C-30, which is the legislation that would allow greater access for police agencies and others when it comes to ISP providers and more immediate access to information and retention requirements that were identified.

Mr. Sansfaçon: I would not be in a position to comment on this bill of law.

Mr. Brazeau: I want to come back to the data collection again. Mr. Lesage, you mentioned that the RCMP has no such data on some of the complaints and investigations that are conducted. Could you perhaps elaborate on why not?

Mr. Lesage: The Uniform Crime Reporting Survey is a computer system that the police use. It collects statistics based on offences. For cyberbullying, the closest would be uttering a

Le sénateur White : Certains diront que la disposition du Code sur le harcèlement criminel ne s'applique pas à la cyberintimidation ou à l'intimidation en général parce que cela fait particulièrement allusion à un contact, qu'il soit physique ou par courriel.

Avez-vous un commentaire à faire à savoir si l'on pourrait avoir recours plus souvent à cette disposition ou de façon plus concrète?

Vous avez mentionné ce que je perçois comme une lacune législative sur le plan de l'accès à l'information, particulièrement dans le cas des fournisseurs de services Internet. Je me demande si, selon vous, le projet de loi C-30, qui est actuellement étudié en comité à la Chambre des communes, nous permettrait d'une certaine façon d'avoir un meilleur accès à l'information des fournisseurs de services Internet et si les exigences en matière de tenue de registre prévues dans le projet de loi combleraient ce que vous considérez comme un manque d'autorisation législative dans notre pays.

M. Lesage : En ce qui concerne le harcèlement criminel, je crois qu'il faut y aller au cas par cas. L'enquête doit se dérouler en fonction des éléments de preuve recueillis. Je sais que cela pose certains problèmes. Les policiers se chargeraient uniquement de l'enquête, et la poursuite revient aux procureurs de la Couronne.

Le sénateur White : Je m'inquiète toujours, parce que certains États américains ont adopté davantage de lois pour réaliser ce que la loi canadienne prévoit déjà au chapitre du harcèlement criminel. Je crains toujours que l'on souligne l'absence d'une autorisation législative non pas nécessairement parce qu'elle est inexistante, mais parce que nous ne l'utilisons pas. C'est cela qui me préoccupe le plus.

Mon deuxième point touche l'accès aux données des fournisseurs de services Internet.

M. Lesage : Je n'ai aucune information à ce sujet. Je ne me suis pas préparé à répondre à des questions sur ce projet de loi.

Le sénateur White : Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait répondre? Vous ne connaissez peut-être pas le projet de loi C-30, qui donnerait aux services de police et à d'autres organismes un meilleur accès aux données des fournisseurs de services Internet ainsi qu'un accès immédiat à l'information et aux registres visés.

M. Sansfaçon : Je ne suis pas en mesure de commenter le projet de loi.

M. Brazeau : Je veux revenir encore sur la collecte de données. Monsieur Lesage, vous avez mentionné que la GRC ne dispose d'aucune donnée sur certaines plaintes et enquêtes effectuées. Pouvez-vous nous en expliquer la raison?

M. Lesage : Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité est un système informatique utilisé par les policiers. Il permet de recueillir des statistiques sur les infractions. Dans le cas de la cyberintimidation, l'infraction qui se rapproche le plus serait la prolifération de menaces. L'infraction serait liée à la prolifération

threat. The offence would be linked to uttering threats or criminal harassment, so it would not be specific to cyberbullying. In our system, we report only on criminal offences.

de menaces ou au harcèlement criminel, alors la cyberintimidation ne serait pas précisée. Dans notre système, nous déclarons seulement les infractions criminelles.

Mr. Brazeau: Perhaps it is the fact that I may not know how your system works in terms of data collection, but I was just looking at the kit that you provided specifically for Aboriginal communities, information on bullying and cyberbullying; and if the RCMP is not collecting any data or cannot report back on incidences of complaints of cyberbullying, then how can First Nations people feel comfortable in going to the RCMP?

M. Brazeau : C'est peut-être le fait que je ne sais pas comment votre système fonctionne pour ce qui est de la collecte de données, mais je viens tout juste de regarder la trousse que vous avez fournie et qui s'adresse particulièrement aux collectivités autochtones et contient de l'information sur l'intimidation et la cyberintimidation. Si la GRC ne recueille aucune donnée et ne peut pas faire rapport sur les incidents de plaintes de cyberintimidation, comment peut-on s'attendre à ce que les Premières nations soient prêtes à faire appel à la GRC?

Let me provide a bit of context. As you are well aware, there are First Nations communities that work well with the RCMP; in some parts of the country there is more reluctance, for whatever reason. How can we give the assurance to parents and others to feel good about maybe going to the RCMP and providing a complaint of cyberbullying? At the same time, if the RCMP cannot respond back with respect to what they have been doing, how many complaints have been submitted, how many investigations were conducted and how many people were punished in some way, shape or form, how can we give them that assurance?

Laissez-moi faire une mise en contexte. Comme vous le savez bien, certaines collectivités des Premières nations entretiennent une bonne relation avec la GRC, tandis que dans certaines régions du pays la résistance est plus forte, pour quelque raison que ce soit. Comment pouvons-nous encourager les parents et les autres à faire appel à la GRC et à y déposer une plainte de cyberintimidation? En même temps, si la GRC ne peut pas rendre compte de ses interventions ainsi que du nombre de plaintes reçues, d'enquêtes effectuées et de personnes sanctionnées d'une façon ou d'une autre, comment pourrons-nous les rassurer?

Mr. Lesage: We look at it from each investigation to charges laid. We would be able to deal with those specific cases. Through Deal.org, our prevention website, we track the number of visits to certain cyberbullying fact sheets. We would track those visits. For the local areas, we would have to rely on our front-line police officers, who would make the connection with the communities.

M. Lesage : Nous nous penchons là-dessus, de l'enquête jusqu'aux accusations portées. Nous serions en mesure de nous occuper de ces cas particuliers. Par le truchement de notre site web sur la prévention choix.org, nous vérifions le nombre de visites pour certaines feuilles d'information sur la cyberintimidation. Nous ferions le suivi de ces visites. À l'échelle locale, nous devrions faire appel aux policiers éducateurs, qui établiraient un lien avec la collectivité.

For the RCMP, another one of our priorities is the Aboriginal policing. On a national level, we promote many of these crime prevention initiatives and provide them nationally to our Aboriginal policing sections within the country. We also work with some of the stand-alone police forces in Ontario.

Une autre priorité de la GRC est les services de police autochtones. À l'échelle nationale, nous faisons la promotion de nombreuses initiatives de prévention du crime et en informons nos services de police autochtones du pays. Nous travaillons aussi avec certains services de police indépendants de l'Ontario.

Senator White: In line with Senator Brazeau, if I may. Under the UCR survey, there is also UCR2, which allows you to gather data survey data, which is not criminal in nature but secondary in nature, specific to incidents or people. If there were a survey code put in place for the incidents you referred to earlier, it could be linked directly and allow for the later search of cyberbullying; is that correct?

Le sénateur White : Si je puis me le permettre, j'aimerais faire un parallèle avec ce qu'a dit le sénateur Brazeau. Il existe dans le cadre du programme DUC le volet DUC2, qui permet de recueillir des données secondaires liées non pas au crime, mais aux incidents ou aux personnes. S'il existait un code de programme pour les incidents que vous avez mentionnés précédemment, il y aurait un lien direct qui permettrait ensuite d'effectuer des recherches sur la cyberintimidation. Est-ce correct?

Mr. Lesage: I think it could be. It would be to deal with computer crime. We would have to go back to a computer crime variable, I believe it is called, and we would track it that way.

M. Lesage : Je crois que ce serait le cas. Il s'agirait de crimes de nature informatique. Il faudrait se tourner vers une variable du crime de nature informatique — je crois que c'est le bon terme —, et nous en ferions le suivi ainsi.

Senator White: We could make a recommendation to the Canadian Centre for Justice Statistics to look at a survey code. That is how it is done. Survey codes are added, whether it is alcohol related or young offenders. We have done it by race, by

Le sénateur White : Nous recommanderions au Centre canadien de la statistique juridique d'envisager un code de programme. C'est comme ça que cela fonctionne. Des codes de programme sont ajoutés, comme les crimes liés à l'alcool ou les jeunes contrevenants. Nous pouvons effectuer des recherches par

individuals, and by incident, so it could be done, I guess. I am not suggesting it is; I am not even suggesting it should have been. I am trying to assist in responding to Senator Brazeau.

Mr. Lesage: From my knowledge of it, it could.

Senator Zimmer: To carry the line of questioning, would the charge be criminal harassment? What specifically would the charge be?

Mr. Lesage: It would depend on the offence. If it had to do with a threat, it would be uttering threats. If it was ongoing emails, it could be criminal harassment.

Senator Zimmer: What if it was straight bullying?

Mr. Lesage: We would have to look at the offence, how it was committed. Through our investigation, we would obtain statements. We have to link all our investigations to a criminal offence.

Senator Zimmer: You would look to see how severe it is and the repetitiveness and all of that?

Mr. Lesage: We would take that into account. We would build our evidence to which offence. We would identify an offence based on our first interactions and statements and investigate through there, whether it is through witness statements or through the Internet, trying to obtain any of the data. It would depend on where the evidence led us.

Senator Andreychuk: I am a bit confused. You say that you could add cyberbullying as a subset to what you collect now. However, you are saying that it is not cyberbullying that you are collecting; you are collecting existing offences, whether they are under separate legislation or the Criminal Code, because there are some other quasi-criminal statutes. How would you do a subset?

Mr. Lesage: It is under the Uniform Crime Reporting. It is within the way we collect our data. There could be a variance. For example, computer crime; from my understanding, it adds an extra search capability. You would add a computer crime variable. The offence of an utter threat or criminal harassment, when it is linked to a computer, would be tracked.

Senator Andreychuk: That is my point. It would still have to be harassment, as the section is in the Criminal Code.

Mr. Lesage: That is correct.

Senator Andreychuk: So it would not be cyberbullying; it would be the criminal offences. Would that not be misleading? There is cyberbullying going on. There is not zero tolerance within schools and parents and communities, so you will pick up some statistics but not all the statistics. You might, at best, get the most severe

race, par personne et par incident, alors je suppose que cela est possible. Je ne le confirme pas et je n'affirme pas non plus que cela devrait l'être. Je tente seulement de répondre au sénateur Brazeau.

M. Lesage : D'après mes connaissances, cela est possible.

Le sénateur Zimmer : Dans le même ordre d'idées, y aurait-il accusation de harcèlement criminel? Quelle serait précisément l'accusation?

M. Lesage : Cela dépendrait de l'infraction. S'il y avait menace, ce serait profération de menaces. S'il s'agissait plutôt de courriels continus, ce serait harcèlement criminel.

Le sénateur Zimmer : Et s'il s'agissait d'intimidation pure et simple?

M. Lesage : Nous devrions nous pencher sur l'infraction, la façon dont elle a été commise. Dans le cadre de notre enquête, nous recueillerions des déclarations. Nous devons lier toutes nos enquêtes à une infraction criminelle.

Le sénateur Zimmer : Vous examineriez, entre autres, la gravité de l'infraction ainsi que son caractère répétitif?

M. Lesage : Nous prendrions cela en considération. Nous regrouperions nos éléments de preuve en fonction de l'infraction. La détermination de l'infraction serait fondée sur nos premières interactions et déclarations, et nous enquêterions selon les déclarations des témoins ou dans Internet, en vue d'obtenir des données. La marche à suivre dépendrait des éléments de preuve initiaux.

Le sénateur Andreychuk : Je suis un peu perplexe. Vous affirmez que vous pourriez faire de la cyberintimidation un sous-groupe des données que vous recueillez déjà. Cependant, vous dites que vous ne recueillez aucune donnée sur la cyberintimidation; vous y allez plutôt selon les infractions existantes d'après le Code criminel ou une loi distincte, parce qu'il existe d'autres lois quasi criminelles. Comment créeriez-vous un sous-groupe?

M. Lesage : Cela fait partie du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. C'est dans la façon dont nous recueillons nos données. Il pourrait y avoir une variance. Prenons l'exemple des crimes de nature informatique; d'après ce que je comprends, cela en ajoute à la capacité de recherche. On ajouterait donc la variable du crime de nature informatique. Ainsi, il serait possible de trouver une infraction de profération de menaces ou de harcèlement criminel liée à un crime de nature informatique.

Le sénateur Andreychuk : C'est ce que je veux dire. Il faudra tout de même que cela soit considéré comme du harcèlement, aux termes de la disposition du Code criminel.

M. Lesage : C'est exact.

Le sénateur Andreychuk : Donc, ce ne serait pas cyberintimidation, ce serait une infraction criminelle. N'est-ce pas trompeur? La cyberintimidation existe. Il n'y a pas de tolérance zéro au sein des écoles et des collectivités et auprès des parents, alors on recueille certaines statistiques, mais pas toutes.

because there was a criminal charge, but you would not have any idea what is going on in the community beyond that. That might mislead the public to think there are only these cases so it is not a big issue. What I am asking is, would that be a good way to go? You know what I think.

Mr. Lesage: It would only be one aspect that we could add to the search capability. That is from my best understanding of it.

The Chair: In the cooperation you have spoken about, you talked a lot about local, provincial or national cooperation. Is there any international cooperation on this issue by any of your departments?

Mr. Lesage: There is not, that I am aware of, specific to cyberbullying. However, the RCMP partners with a number of different agencies on crime prevention and we provide crime prevention education to other countries. We do teach, but specifically to cyberbullying, I cannot answer that.

Mr. Sansfaçon: Similarly, we cooperate with the likes of the United Nations Office on Drugs and Crime from the crime prevention perspective but, again, that is more general than specifically on bullying. To my knowledge, there is no specific international cooperation, at least from a prevention perspective, on this specific issue.

The Chair: I would appreciate all your opinions on a gender perspective. I will put all my questions.

Do boys and girls experience cyberbullying differently and who are more likely to be victims, boys or girls? Who are more likely to be perpetrators?

Ms. Israel: The research that I have shows that rates of cyberbullying are steady across grades 6 to 10 for girls, so 17 to 19 per cent, and increase slightly for boys.

Research would show that boys are more likely the perpetrators of cyberbullying and bullying writ large. From a gender-based perspective, that is what our research would show.

The Chair: Do you, Ms. Mulvihill, have anything to add to that?

Erin Mulvihill, Coordinator, RCMP Youth Engagement Section, National Crime Prevention Services, Royal Canadian Mounted Police: No. We do not collect statistics.

Mr. Sansfaçon: That would also be generally what we have observed as well from available statistics. In terms of those who commit and those who are victims, in one survey of 1,150 students, 48.8 per cent of those reporting being involved in bullying were girls compared to 46 per cent of boys. As you see, there are similar percentages in either case, which by the way

Au mieux, vous pourriez repérer les cas les plus graves parce qu'une accusation criminelle a été portée, mais vous n'auriez aucune idée de ce qui se passe vraiment dans les collectivités. Ainsi, le public pourrait croire à tort que seuls ces cas existent et qu'il ne s'agit donc pas d'un gros problème. Ce que je me demande, c'est si cela est la bonne marche à suivre. Vous savez ce que j'en pense.

M. Lesage : Ce n'est qu'un des aspects que nous pourrions ajouter à la capacité de recherche, d'après ce que je comprends.

La présidente : Vous avez beaucoup parlé de coopération locale, provinciale ou nationale. Y a-t-il une certaine coopération internationale à l'égard de cette question au sein d'un de vos services?

M. Lesage : Pas à ce que je sache en ce qui a trait à la cyberintimidation. Cependant, la GRC entretient un partenariat avec certains organismes de prévention du crime, et nous fournissons une formation sur la prévention du crime dans d'autres pays. Nous éduquons les gens, mais je ne peux pas le confirmer dans le cas de la cyberintimidation.

M. Sansfaçon : Nous collaborons aussi avec des organismes comme l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour ce qui est de la prévention du crime en général, mais pas particulièrement en ce qui a trait à l'intimidation. À ce que je sache, il n'existe aucune coopération internationale à cet égard, du moins du point de vue de la prévention.

La présidente : J'aimerais connaître votre opinion à vous tous sur le plan du sexe. Je vais vous poser toutes mes questions.

Les filles et les garçons vivent-ils la cyberintimidation différemment et qui entre les garçons et les filles sont les plus susceptibles d'en être victimes? Qui sont les auteurs le plus souvent?

Mme Israel : D'après la recherche dont je dispose, les taux de cyberintimidation sont constants de la sixième à la 10e année chez les filles, soit de 17 à 19 p. 100, et augmentent légèrement chez les garçons.

La recherche révèle que les auteurs de cyberintimidation et d'intimidation au sens large sont plus souvent des garçons. C'est ce que démontre notre recherche sur le plan du sexe.

La présidente : Madame Mulvihill, avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

Erin Mulvihill, coordonnatrice, Section de mobilisation des jeunes de la GRC, Services nationaux de prévention du crime, Gendarmerie royale du Canada : Non. Nous ne recueillons pas de statistiques.

M. Sansfaçon : C'est également ce que nous observons généralement dans les statistiques à notre disposition. En ce qui concerne les auteurs et les victimes, selon une enquête menée auprès de 1 150 élèves, 48,8 p. 100 de ceux qui ont indiqué avoir été impliqués dans un incident d'intimidation étaient des filles, et 46 p. 100, des garçons. Comme vous pouvez le constater, les pourcentages sont semblables dans les deux cas, ce qui est très

is very different from what we know from general delinquency patterns, where we know that boys are indeed way overrepresented in general delinquency statistics.

Senator Hubley: Ms. Israel, you have identified some of the negative health outcomes associated with bullying and cyberbullying and you have had research on both the victim and the bully. Could you elaborate on where the research was done and how it was gathered? If you might like to expand on that, it might be interesting.

It seems to be fairly serious in that research also suggests that there are long-lasting changes to the brain that can be directly attributed to bullying.

Ms. Israel: I will have to verify the statistics, but most of the work was done from the community Health Measures Survey of Statistics Canada. Some of the research was also drawn from the researchers at Queen's University. Often people think that there is no cause and effect when it comes to being bullied, but the repercussions are not only felt from the physical side but also from the mental and emotional side. That is where you see some of the mood disorders arise, certainly in those who have been victims of bullying; and our research is showing that depression and anxiety are manifesting at younger ages.

This is more anecdotal than anything else. I would have to go back to the research. I think probably colleagues around the Senate table are also hearing about younger children who have access to texting or what have you and are experiencing that. The effects of it may not rear themselves until later ages and later stages, but they probably have their origins in being bullied as a youth.

The Chair: I want to say to Mr. Sansfaçon that it is good to have you back here in the Senate. We know that you were one of the main researchers on the illegal drug study under Senator Nolin. It is good to have you back here in another capacity, but back in the Senate.

I want to thank all of you for being here. As you can see, we are trying to gather information on this very difficult issue. We have a lot to reflect on, and your help makes our job easier.

(The committee adjourned.)

différent de ce que nous observons dans la délinquance en général; nous savons que les garçons sont effectivement surreprésentés dans les statistiques sur la délinquance générale.

Le sénateur Hubley : Madame Israel, vous avez énuméré certaines conséquences négatives sur la santé associées à l'intimidation et à la cyberintimidation et vous avez effectué des recherches sur les intimidateurs et les victimes. Pouvez-vous nous préciser où la recherche a été effectuée et comment les données ont été recueillies? Il serait intéressant d'en savoir davantage sur le sujet.

Elles semblent très sérieuses puisque la recherche indique aussi que des changements durables du cerveau peuvent être directement attribuables à l'intimidation.

Mme Israel : Je devrai vérifier les statistiques, mais le travail est principalement fondé sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada. Certaines données sont aussi tirées de recherches effectuées à l'Université Queen's. On pense souvent qu'il n'y a pas de relation de cause à effet lorsqu'il y a intimidation, mais les conséquences sont non pas seulement physiques, mais aussi mentales et émotionnelles. Cela explique certains troubles de l'humeur que nous observons, certainement chez les victimes d'intimidation, et notre recherche montre que la dépression et l'anxiété se manifestent à un plus jeune âge.

Cela est surtout anecdotique. Je devrais consulter de nouveau le rapport de recherche. Je crois que des collègues autour de la table ont probablement déjà entendu parler de jeunes enfants qui ont accès aux messages textes ou en ont déjà fait l'expérience. Les effets peuvent être ressentis seulement plus tard, à une étape ultérieure de leur vie, mais ils découlent probablement du fait qu'ils ont été intimidés durant leur enfance.

La présidente : Monsieur Sansfaçon, c'est bon de vous revoir ici au Sénat. Nous savons que vous figuriez parmi les principaux chercheurs de l'étude sur les drogues illicites sous le sénateur Nolin. C'est bon de vous revoir ici dans un autre domaine, au Sénat.

Je veux tous vous remercier de votre présence. Comme vous pouvez le constater, nous tentons de recueillir de l'information sur ce problème très complexe. Il y a beaucoup de matière à réflexion, et votre aide facilite notre travail.

(La séance est levée.)

WITNESSES

California Polytechnic State University and Concordia University:

Elizabeth Meyer, Professor, School of Education (by video conference).

University of British Columbia:

Shelley Hymel, Professor, Department of Educational and Counselling Psychology, and Special Education (by video conference).

Carleton University:

Tina Daniels, Associate Professor, Department of Psychology.

Public Safety Canada:

Daniel Sansfaçon, Director, Policy, Research and Evaluation, National Crime Prevention Centre.

Royal Canadian Mounted Police:

Inspector Michael Lesage, Acting Director General, National Aboriginal Policing;

Erin Mulvihill, Coordinator, RCMP Youth Engagement Section, National Crime Prevention Services.

Public Health Agency of Canada:

Marla Israel, Acting Director General, Centre for Health Promotion.

TÉMOINS

California Polytechnic State University et Université Concordia :

Elizabeth Meyer, professeure, École de l'éducation (par vidéoconférence).

Université de Colombie-Britannique :

Shelley Hymel, professeure, Département de pédagogie et psychologie de l'orientation et de l'éducation spécialisée (par vidéoconférence).

Carleton University :

Tina Daniels, professeure agrégée, Département de psychologie.

Sécurité publique Canada :

Daniel Sansfaçon, directeur, Politiques, recherche et évaluation, Centre national de prévention du crime.

Gendarmerie royale du Canada :

Inspecteur Michael Lesage, directeur général par intérim, Services nationaux de police autochtone;

Erin Mulvihill, coordonatrice, Section de mobilisation des jeunes de la GRC, Services nationaux de Prévention du Crime.

Agence de la santé publique du Canada :

Marla Israel, directrice générale par intérim, Centre pour la promotion de la santé.